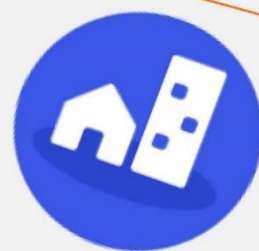
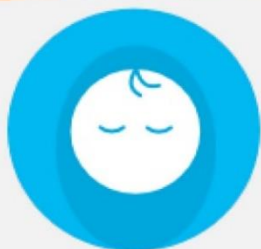




RAPPORT D'ACTIVITE

2022



Approuvé par l'AGO
du 09.06.2023

SOMMAIRE



■ La vie institutionnelle	p. 4
Qui sommes-nous ?	
Gouvernance	
L'Udaf en chiffres	
Associations Familiales et Mouvements	
La Commission de Contrôle départementale	
 ■ La vie associative	 p. 13
Projet institutionnel	
Développer, Consolider le réseau d'Associations Familiales	
Dynamique du réseau et Communication adaptée	
Valoriser la représentation familiale	
Convention d'objectifs (Accompagnement budgétaire, Ateliers de soutien pour les enfants de parents séparés)	
La représentation familiale	
Réunions Unaf (statutaires et thématiques)	
Autres rencontres et Actions	
 ■ Répondre aux besoins des familles	 p. 58
Service Mjpm	
Istf (information, soutien aux tuteurs familiaux)	
Pif (Point info famille)	
Actions Médiations et Parentalité (Médiation familiale, Paej et CCF)	
Médaille de l'Enfance et des familles	
Baux glissants	
Séjours vacances	

L'Udaf du Val d'Oise

Unis pour les Familles

Qui sommes-nous ?

L'Udaf (Union Départementale des Associations Familiales) est une association à caractère social au service des familles et des personnes vulnérables. Association loi 1901, Reconnue d'Utilité Publique, l'Udaf représente la diversité des mouvements et des associations familiales du département.

Créée en 1945, l'Udaf du Val d'Oise fédère 30 associations et 5 mouvements familiaux, ce qui représente près de 3 177 familles dans le département.

**INFORMER, ENTENDRE, ACCOMPAGNER ET
REPRÉSENTER LES FAMILLES**

Représenter et défendre les familles

L'Udaf intervient auprès des pouvoirs publics (parlementaires, Conseil départemental,

communes) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Elle représente et défend les familles dans près de 100 organismes départementaux.

Des services d'aide aux familles et aux personnes vulnérables

L'Udaf accueille, informe et accompagne les familles et/ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien. Des missions confiées par les pouvoirs publics (Conseil départemental, DDETS, Ministère de la justice, Caf...).

Entendre la voix des familles

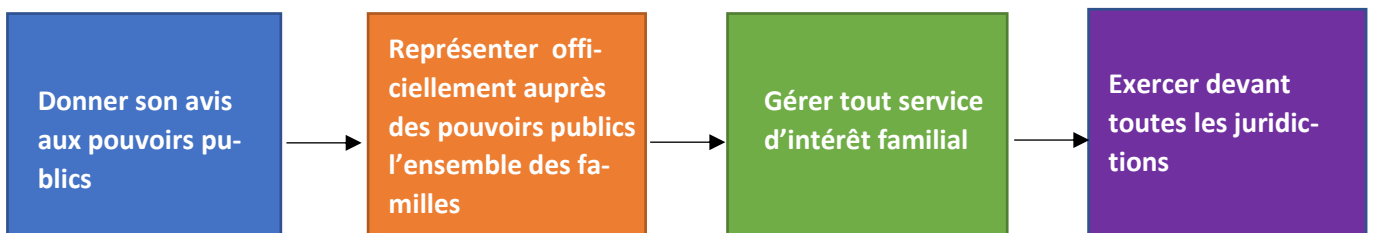
Elle s'appuie sur son réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain.

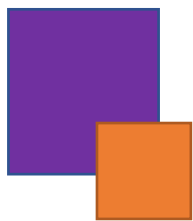
LE RESEAU

L'action de l'Udaf du Val d'Oise s'inscrit dans le cadre de celle de l'Union Nationale des Associations Familiales (Unaf). C'est l'ensemble du réseau (soit 99 Udaf) qui se mobilise pour faire remonter et défendre les préoccupations des familles à l'échelon gouvernemental.

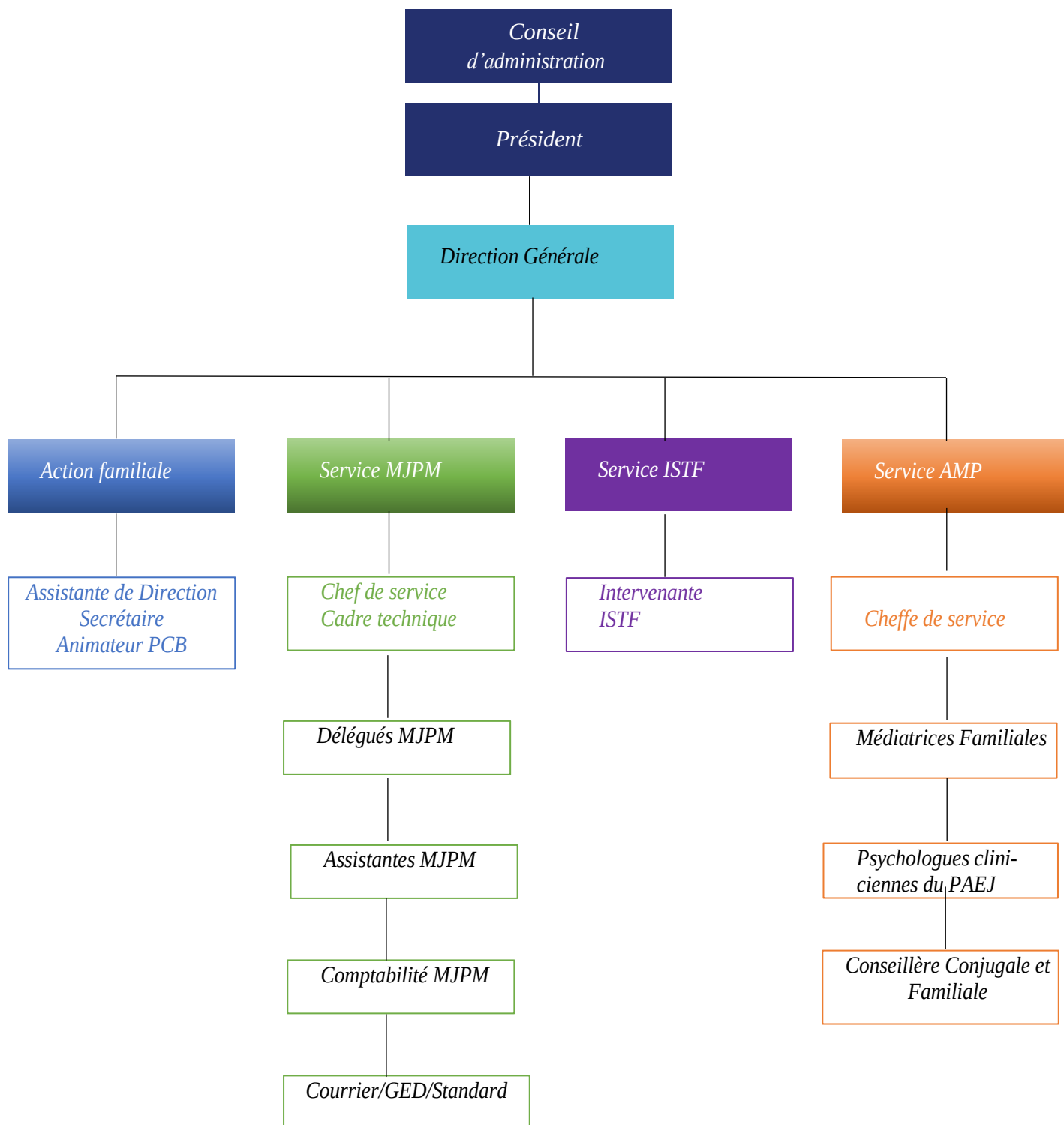
Le réseau agit dans tous les secteurs où la famille mérite d'être représentée (éducation, santé, logement, transport, énergie, crèches, exclusion, vulnérabilité, etc.).

Les 4 missions distinctes assignées à l'Udaf 95 :





Gouvernance & Organigramme



Membres du Bureau de l'Udaf 95



Olivier THOMAS
Président



Claire MARIDET
Vice-Présidente



Chantal HUET
Vice-Présidente
Trésorière



Rachel CASSILDE
Secrétaire



Jean-Laurent CLOCHARD
Secrétaire adjoint

Membres du Conseil d'administration de l'Udaf 95

- MEMBRES DÉSIGNÉS



Marie-Claude
BOISMARTEL
AGF Enghien



Jean HERVOT
AGF Ermont



Célia JACQUET-LEGER
AFC Vallée de
Montmorency



Jean-Laurent CLOCHARD
Secrétaire adjoint



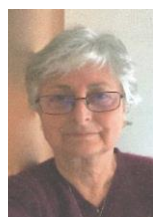
Paule SCHAAFF
CSF Ezanville



Monique LORILLON
AFP Maranatha



Samuel LAGUERRE
AFP APPEL



Patricia LEDUC
AGF Montmorency



Catherine LEPAGNOL
AFC Vallée de
Montmorency

- **MEMBRES ELUS**



Rachel CASSILDÉ
AFP Maranatha



Dominique CELESTINE
AFP Maranatha



Pascal GAUTIER
AFC Vexin



Marie GOSSELIN
AFC Vexin



Chantal HUET
AF Beauchamp



Claire MARIDET
AFP Sourire



Isabelle PERTAYS
AFP Maranatha



Olivier THOMAS
AFC Vexin



Danielle TYCHYJ
AFP Appel



Guy VOLI
AFP Le Bon Samaritain



Jacqueline DELANNOY
AF Beauchamp

LE BUREAU :

Constitué de **5** membres élue(s) pour une durée de deux ans, renouvelable. Il est convoqué au moins 4 fois par an à l'initiative du Président ou la moitié de ses membres. Il se réunit pour aborder des sujets en amont du Conseil d'administration. Les membres du Bureau se sont réunis 9 fois en 2022.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Constitué de **20** membres issus des associations adhérentes, élu(e)s pour la moitié par l'Assemblée Générale et l'autre moitié désigné(e)s par les fédérations départementales, associations familiales ou sections. Les administrateurs(rices) sont élu(e)s pour 4 ans, le Conseil d'Administration est renouvelable par moitié tous les deux ans. Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre afin de valider les grandes orientations et de fixer le cap de celles à venir pour le fonctionnement de l'UDAF. Il s'est réuni 8 fois en 2022.

➡ L'Udaf 95 en chiffres



➡ Renouvellement des agréments

L'Udaf 95 a renouvelé pour 5 ans 2022-2027 :

➡ son agrément « santé »

L'Udaf 95 s'est vu accorder le renouvellement de son agrément santé pour 5 ans (2022-2027) au titre des associations d'usagers du système de santé. Dans ce cadre, les représentants des usagers ont aussi l'obligation d'être formés.

➡ ses 2 agréments « habitat » :

- Inter médiation locative et gestion locative sociale
- Ingénierie sociale, financière et technique



Associations et Mouvements

L'Udaf 95 apporte un soutien logistique et moral aux associations familiales du Val d'Oise. Elle les fait bénéficier de la dynamique régionale, nationale des URAF et de l'UNAF :

- Lors de leur création : déclaration, statuts, locaux, reconnaissance auprès des Institutions départementales...
- Pour leur fonctionnement : animation, formation des bénévoles, suivi des projets et des actions, communication, visibilité...
- Dans l'expression de leurs préoccupations et de leurs revendications : diffusion des informations, sensibilisation auprès de l'opinion et intervention auprès des pouvoirs publics.

Tout membre d'une association familiale peut également proposer ses compétences à l'Udaf 95 afin de rejoindre une commission, un groupe de travail ou devenir, représentant familial ou membre d'une association spécifique.

5 Mouvements

30 associations adhérentes

2 membres associés

Au 31 décembre 2022, **30 associations familiales** totalisent **3 177 familles** (soit 8 148 suffrages).

L'Udaf 95 est heureuse de compter à nouveau parmi ses adhérents l'Arpada et l'Unafam.

Les Associations adhérentes dites à recrutement général



Action populaire pour l'éducation et les loisirs (APPEL) - Sarcelles



Association familiale protestante AJEF 95 - Pontoise



Association familiale protestante Le Bon Samaritain - Cergy



Association familiale protestante Maranatha - Osny



Association familiale protestante Sourire – Ermont

Association familiale protestante Cergy – Toulouse



Association familiale protestante Magny



Association familiale protestante Passion pour tous - Menucourt



Association familiale catholique de la Vallée de Montmorency



Association familiale catholique du Vexin



Amicale des résidents de la Fauconnière - Gonesse



Amicale CSF des locataires du Parc Le Nôtre, Jules César, Blanche de Castille, PSR – Saint-Ouen-l'Aumône



Confédération syndicale des familles, Section Argenteuil



Confédération syndicale des familles, Section Ézanville et environs



Association des familles d'Osny et du Val de Viosne



Association générale des familles de Beauchamp



Association des familles de Bessancourt



Association générale des familles d'Ermont



Association générale des familles de Montmorency



Association familiale laïque du Val d'Oise



Association familiale laïque de Margency et ses environs

Associations dites spécifiques



Association régionale des parents et amis de déficients auditifs du Val d'Oise



Enfance et familles d'adoption 95



Jumeaux et Plus 95



AFP France Handicap, délégation du Val d'Oise



Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques

Associations dites indépendantes



Association pour un urbanisme intégré (APUI)



Association des familles de L'Ilse-Adam, Parmain et environs (AFIAP)



Association familiale « Les Cordeliers » à Pontoise



Association générale des familles d'Enghien-les-Bains

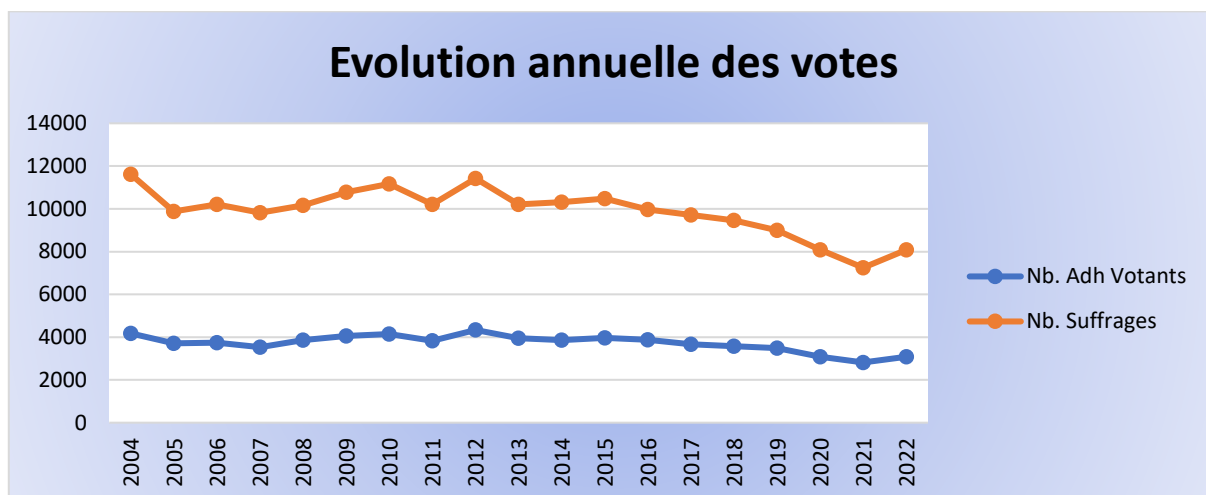
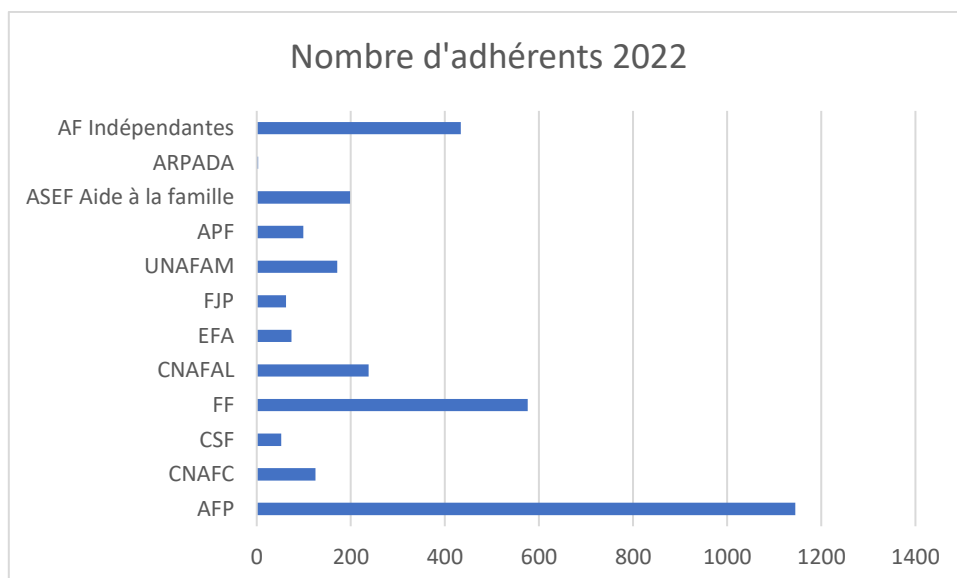
Membres Associés



Médiation Val d'Oise



Association familiale d'aide à domicile
(Région parisienne)



• Pourquoi adhérer à l'Udaf 95 ?

- Rejoindre une grande association reconnue par les pouvoirs publics et renforcer la représentation des familles.
- Bénéficier de l'appui de l'UDAF auprès des élus locaux et partenaires institutionnels.
- Faire partie d'un réseau comptant 30 associations et plus de 90 représentants familiaux présents dans les instances et commissions départementales diverses.
- La possibilité de faire prendre en compte au niveau départemental les préoccupations de ses adhérents, les faire « remonter » au niveau national.
- La possibilité pour un membre de l'association d'avoir une fonction de représentation dans une commission ou un organisme à vocation sociale.

Rappel : Nos associations familiales ont la possibilité de profiter d'une de nos salles de réunion, à titre gracieux, pour organiser leurs événements (réunions, Assemblées Générales...).



La Commission de Contrôle Départementale



Elle se compose de **5** membres. Les membres sont désignés par le Conseil d'Administration de l'Udaf 95. Chaque Udaf a l'obligation de constituer une commission de contrôle.

La commission de contrôle départementale est chargée de :

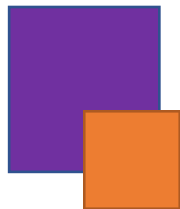
- ✚ Vérifier les listes d'adhérents fournies chaque année par les Associations,
- ✚ S'assurer de la validité des candidatures et des désignations au Conseil d'administration,
- ✚ S'assurer de la régularité des votes en Assemblée générale et de constituer le bureau de vote
- ✚ Formuler un avis pour le Conseil d'administration concernant les demandes d'agrément ou modifications statutaires des Fédérations départementales, Associations familiales et sections.

Les travaux du Groupe de Réflexion sur la représentation familiale ont amené le Conseil d'administration à attribuer une nouvelle fonction à la Commission de contrôle.

- ✚ Avis de conformité des candidatures soumises aux votes du Conseil d'Administration pour les candidatures de représentants familiaux dans les instances départementales et communales.

Elle s'est réunie 3 fois en 2022 (dont le 21/02/2022 en Commission de Contrôle spéciale pour la liste des adhérents)

Elle a également été consultée à 6 reprises par mail.



La Vie Associative

Le projet Institutionnel, un projet stratégique

Dans le cadre de l'évaluation interne, un groupe de travail a été composé, dès novembre 2016, afin de mener une réflexion et d'établir un document fédérateur auquel chaque personne de l'association peut se référer.

Le premier projet institutionnel a été approuvé en Assemblée générale du 16 juin 2017.



Le projet institutionnel 2021-2026 repose sur **7 objectifs** déclinés ci-dessous.

Développer, consolider le réseau d'associations familiales

La légitimité repose sur un réseau d'associations en prise avec les demandes et les besoins des familles, qui enrichit et nourrit les contributions de l'Udaf95.

Il convient de :

- ✚ Accueillir les nouvelles associations familiales adhérentes,
- ✚ Animer le réseau des associations familiales locales en entretenant des liens entre l'Udaf et les associations familiales et les bénévoles,
- ✚ Recenser et élargir le socle des associations à caractère familial,
- ✚ Valoriser les rencontres statutaires.

Rendre visible et renforcer l'institution dans sa position de référente départementale en matière de politique familiale

Il s'agit pour l'Udaf 95 d'être reconnue et de participer au débat public afin d'être identifiée comme partenaire incontestable de la mise en œuvre des politiques familiales.

Il convient de :

- ✚ Consolider la veille en matière de politique familiale pour favoriser la réactivité (auprès des pouvoirs publics...),
- ✚ Renforcer la représentation familiale auprès des acteurs locaux,

Mettre en œuvre une dynamique de réseau associatif

La volonté est de créer les conditions permettant à l'Institution de renforcer et de promouvoir ses actions.

Il convient de :

- ✚ Inciter à la participation d'événements inter-associatifs,
 - ✚ Aller à la rencontre d'autres associations qui portent une thématique familiale/commune et les intégrer à une réflexion commune,
 - ✚ Développer la participation commune à des événements sur le département.
-
- ✚ Développer et contractualiser des partenariats (organismes, institutions...),
 - ✚ Développer la mise en œuvre d'actions de terrain en contact direct avec les familles qui permet de recenser leurs difficultés et leurs besoins,
 - ✚ Développer la connaissance des familles (observatoire de la famille et majeurs protégés).

Valoriser la représentation familiale

La représentation familiale est à la fois un moyen de porter la parole des familles au sein des institutions politiques mais c'est également une source d'informations pour l'Udaf 95. La qualité de la représentation renforce la légitimité de l'institution familiale. L'Udaf doit s'inscrire dans une logique de dynamique d'échanges entre ses représentants et l'Institution familiale.

Il convient de :

- ✚ Former en continu les représentants familiaux,
Sensibiliser au rôle politique du représentant familial (charte...),
- ✚ Favoriser la circulation de l'information et développer les temps d'échanges/rencontres.

Développer une communication adaptée à l'ensemble des publics de l'Udaf

La communication est essentielle dans la mise en œuvre d'actions et pour faire entendre la voix des familles auprès des Pouvoirs publics. Pour cela, l'Udaf 95 doit organiser et moderniser sa communication autour d'une stratégie qui tient compte de l'évolution de son environnement.

Il convient de :

- ✚ Affirmer les positions de l'Udaf par l'envoi de courriers aux parlementaires, par la sollicitation des élus locaux lors d'événements organisés par l'Udaf, et par l'envoi de communiqués de presse,
- ✚ Faire connaître l'ensemble des actions et services gérés par l'Udaf auprès du tout public,
- ✚ Promouvoir le site internet de l'Udaf,
- ✚ Faire évoluer la charte graphique,
- ✚ Développer les réseaux sociaux (facebook, twitter).

Garantir la qualité et développer les services rendus aux familles

La crédibilité de l'Udaf 95 repose particulièrement sur le bon exercice des missions institutionnelles, sur la qualité de la gestion et sur la compétence des services. L'action sociale s'inscrit notamment dans la loi du 2 janvier 2002 qui garantit les droits des usagers, impose une démarche d'évaluation dans la recherche de la qualité du service apporté et dans la qualification des professionnels.

Il convient de :

- ✚ Développer des pratiques d'évaluation.
- ✚ Développer une offre de formation adaptée à

destination des professionnels et des bénévoles (en fonction des besoins),

- ✚ Optimiser la qualité des services existants et leur adaptation aux nouvelles exigences,
- ✚ Construire et/ou participer à des projets innovants en s'adaptant aux nouveaux besoins des familles et en soutenant la mise en œuvre de nos nouveaux services,
- ✚ Décliner les valeurs institutionnelles dans les projets de service,
- ✚ Améliorer la coordination entre les services, les salariés et les bénévoles,

Elaborer une stratégie de recherche de fonds

La diversification des financeurs permet de sécuriser les budgets et de prévenir efficacement le désengagement brutal de certains financeurs en répartissant mieux l'origine des crédits.

Cette stratégie implique de :

- ✚ Développer le mécénat pour des actions ponctuelles.

- ✚ Rechercher le soutien des fondations d'utilité publique ou des fondations relevant des grands groupes privés pour des projets ou des actions ciblées,
- ✚ Mettre en place une veille stratégique pour repérer les appels à projets,
- ✚ Obtenir une plus grande implication des collectivités peu ou pas sollicitées jusqu'à présent,

Développer, Consolider le réseau d'Associations Familiales

L'Udaf 95 regroupe une grande diversité de mouvements et d'associations familiales, soit :

- ↳ 5 Mouvements familiaux
- ↳ 21 associations à recrutement général
- ↳ 5 associations à recrutement spécifique
- ↳ 4 associations indépendantes
- ↳ 2 membres associés

En 2022, il a été décidé qu'un mouvement serait présenté avant chaque Conseil d'Administration. C'est ainsi qu'une présentation de Familles de France a été faite le 10 mai 2022, une présentation des AFC le 27 septembre 2022 et une présentation des AFP le 13 décembre 2022.

L'Udaf 95 apporte également son soutien aux associations familiales du Val d'Oise par différents moyens :

- ↳ Diffusion de leurs actualités et manifestations sur le site Internet de l'Udaf 95 ainsi que sur sa Newsletter
- ↳ Mise à disposition de la salle de réunion des locaux de l'Udaf 95
- ↳ Mise à disposition de son service de reproduction
- ↳ Diffusion régulière d'informations : appels à candidatures dans les différentes instances communales et départementales



En 2022, l'Udaf 95 a réalisé un calendrier de l'Avent virtuel, mis en ligne sur son site Internet. L'objectif était de faire découvrir chaque jour une information sur l'Udaf 95 et de mettre en avant les Mouvements et Associations Familiales.

L'Udaf 95 est heureuse de compter parmi ses associations adhérentes :

- ↳ l'Arpada (Association régionale des parents et amis de déficients auditifs du Val d'Oise)



- ↳ l'Unafam (Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques)

• Journée mondiale du Bénévolat

Toujours dans le cadre de notre démarche de communication et afin de mettre en avant le dévouement de nos bénévoles qui œuvrent chaque jour pour défendre les intérêts matériels et moraux des familles de notre département, l'Udaf a tenu à montrer son intérêt à la **Journée mondiale du bénévolat**.

Fixée au 5 décembre de chaque année, cette journée a été créée en 1985 par l'Organisation des Nations Unies.

L'Unaf et l'Udaf 95 qui souhaitent développer les actions de communication avec les mouvements pour une plus grande visibilité du mouvement familial ont mené une action qui s'inscrivait dans une logique de **développement associatif**.

L'Udaf 95 a donc proposé de valoriser l'ensemble des bénévoles du mouvement familial à l'occasion de la **Journée Mondiale du Bénévolat** en leur demandant de relayer cette action pour **gagner en visibilité sur l'ensemble du mouvement familial**.

Pour communiquer sur le sujet, l'Unaf et notre Udaf ont mis à disposition différents visuels :

- Un visuel :



- Un message :

En décembre, le mouvement familial célèbre ses bénévoles. Partout en France, dans les 6 000 associations familiales, des dizaines de milliers de bénévoles s'engagent pour accueillir, accompagner et défendre les intérêts des familles.

- Un Hashtag, **#merci-pourlesfamilles**.

A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, l'Unaf, les Udaf, les Uraf, les associations familiales célèbrent leurs bénévoles et leur disent « merci pour les familles ».

- Un compte facebook [@mercipourlesfamilles](https://www.facebook.com/mercipourlesfamilles)

Ce visuel a été mis dans les signatures des mails des salariés de l'Udaf 95.

Et une communication a été réalisée sur le site Internet de l'Udaf 95 ainsi que sur la page LinkedIn de la direction.

• Conférence des Mouvements

La Conférence des mouvements familiaux est une instance consultative, prévue à l'article 14 des statuts et à l'article 8 du Règlement Intérieur. C'est une instance de concertation et d'information réciproque qui réunit les membres actifs et les organismes associés de l'Udaf.

Le Règlement Intérieur a pour objet de préciser ses modalités de fonctionnement. Le Conseil d'Administration de l'Udaf 95 du 13 décembre 2022 a validé son Règlement Intérieur.

L'appel à candidatures sera donc diffusé en 2023.

Dynamique du réseau et Communication adaptée

La communication est essentielle dans la mise en œuvre d'actions et pour faire entendre la voix des familles auprès des Pouvoirs publics. Elle entre dans les axes du projet institutionnel.

En 2022, l'Udaf 95 a continué à développer sa communication, commune à l'ensemble du réseau Unaf/ Uraf / Udaf permettant de renforcer l'image de notre réseau et améliorer sa visibilité.

Parmi les principales actions de 2022 :

➤ Nouveau site Internet

Afin de conserver et améliorer son référencement actuel, l'Udaf 95 a mis en ligne le 16 août 2022 son nouveau site Internet. Celui-ci s'inscrit dans une démarche nationale initiée par l'Unaf.

Plus complet, il offre un accès plus rapide et facile à l'intégralité des services proposés par l'Udaf 95, à destination des personnes vulnérables, des jeunes et des familles : Protection Juridique des Majeurs, Médiation Familiale, PAEJ, ISTF, PCB...



Chaque salarié a été invité à insérer à sa signature un visuel d'annonce avec le lien direct vers le site de l'Udaf 95.

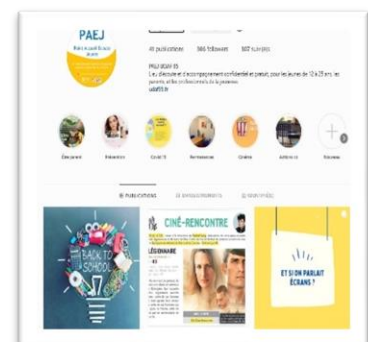
➤ Communication au réseau



En parallèle de la refonte du site Internet de l'Udaf, une Newsletter interactive a été réalisée. Elle diffuse les actualités de l'Udaf 95, de ses associations familiales mais également les actualités de l'Unaf et autres partenaires (Caf, Etat, Département...)

Ces informations sont adressées au réseau ou à toute personne qui le souhaite via un formulaire d'abonnement en ligne.

Les publications ont également été relayées via la page LinkedIn de la directrice.



Une page LinkedIn « Udaf du Val d'Oise » a été créée en décembre et vient compléter la page Instagram du PAEJ Udaf 95.

➤ La presse départementale

- La revue « Le Petit Journal » de la ville de Magny en Vexin a consacré un article sur le Point Conseil Budget de l'Udaf 95 dans son numéro de Janvier 2022.
- En mars 2022, le magazine de l'agglomération Onze Comme Une a consacré un article au service Point Conseil Budget de l'Udaf 95 avec une interview de son animateur.



➤ Supports de communication

Reconnue d'utilité publique, l'Udaf 95 est le porte-parole officiel de près de 3 500 familles auprès des pouvoirs publics du département.

Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf Ile-de-France.



- **Plaquette** à l'image de la charte graphique du réseau dans laquelle elle présente ses missions pour améliorer la vie des familles.

- **Plaquette de présentation**, réalisée par l'Udaf 95 qui présente la multitude de services proposés aux familles avec contact téléphonique, mail et permanences assurées. Elle est régulièrement mise à jour.



- **Plaquettes de présentation de services**, ont été créées et/ou adaptées par l'Udaf 95.

- Les plaquettes de présentation des services « Information et Soutien aux Tutrices et Tuteurs Familiaux », « Point Conseil Budget » et « Médiation Familiale » ont donc été adaptées sur les modèles initiés par l'Unaf.





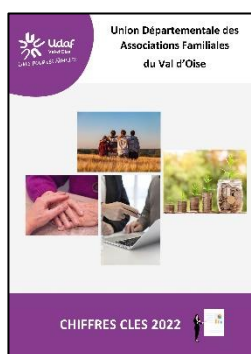
- La plaquette « **Point Accueil Ecoute Jeunes** » a été créée par l'Udaf 95 sur les modèles des autres plaquettes de l'Unaf. Ce modèle a d'ailleurs été envoyé au service Communication de l'Unaf pour mise à disposition d'autres Udaf qui ont un service PAEJ.

- Les **plaquettes « Point Info Famille »** : plaquette générale + flyer 3 volets réalisé en 2022 afin d'informer et d'orienter les personnes vers les services appropriés dans différents domaines de la vie quotidienne comme l'information aux familles : Jeunes, Logement, Conflit familial, Gestion budgétaire, Accès aux droits, Litiges Consommation et Santé.



Ces plaquettes peuvent être consultées sur notre site Internet.

- **Chiffres clés de l'Udaf 95**



Les chiffres clés de ce recueil dessinent le paysage familial et sa représentation à travers les différents services.

L'Udaf 95 y présente son réseau, ses missions, sa représentation familiale mais également ses différents services.

L'édition 2022 est parue avec les données actualisées.

Guide Eco-gestes au bureau

L'Udaf 95 a souhaité s'engager dans une démarche éco-responsable en 2022. C'est pourquoi un protocole des éco-gestes au Bureau a été réalisé en février 2022 à l'attention de son personnel. Il récapitule les bons gestes à avoir et les recommandations pour les appliquer.



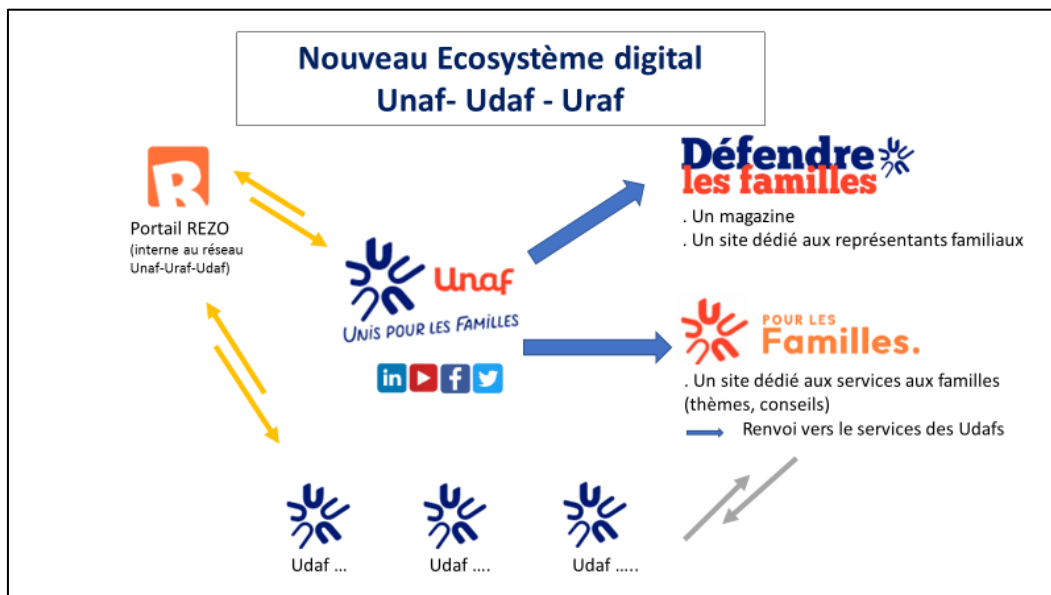
- **Site Internet / Référencement**



Depuis 2019, l'Unaf a engagé un vaste chantier sur la communication au réseau du site internet. Ce dernier a débuté par une nouvelle charte graphique (logo) permettant de renforcer l'image du réseau, le développement de nouveaux outils de communication et s'est poursuivi avec pour objectif de créer un écosystème digital commun à l'ensemble du réseau Unaf / Udaf / Uraf afin d'améliorer sa visibilité et sa présence sur le web.

L'Ecosystème digital Unaf-Udaf-Uraf est composé :

- d'un portail réseau (exclusivement en interne)
- d'un site « Unaf » (réflexion de leur site internet)
- d'un site « Défendre les familles » (site dédié aux représentants familiaux)
- d'un site « Pour les familles » (site qui référence les services aux familles)
- d'un nouveau site Udaf (réfection des sites des Udaf)
- d'un site « Médiation aidants-aidés »



Tous les éléments de cet écosystème sont reliés ensemble, ce qui permet des mises à jour automatiques.

En 2021, l'Unaf a procédé à la réfection de son site internet et a invité les Udaf et Uraf à rejoindre cet écosystème digital.

Les principaux atouts de cet écosystème et les atouts pour l'Udaf 95 sont :

- Un design **moderne**
- Une **accessibilité** handicap et téléphone mobile
- Un **référencement** optimal sur les principaux moteurs de recherche utilisés.
- Une technologie robuste et **sécurisée**
- La **mutualisation** d'informations, de technologie, de compétences et de moyens avec l'ensemble du réseau

Le Conseil d'administration de l'Udaf 95, convaincu de l'intérêt, s'est inscrit dans ce projet en mai 2022.

Il a ainsi fallu 3 réunions et plus d'un 1 mois de préparatifs du PIF pour assurer le recueil, la rédaction des textes et l'intégration de contenus et d'images sur le site.

Le nouveau site Internet de l'Udaf du Val d'Oise a été mis en ligne le 16 août 2022.

Il est désormais en harmonie avec le site Internet de l'Unaf avec accès aux actualités du réseau et à ses propres actualités.



Par ailleurs, chaque service proposé par l'Udaf 95 a sa page dédiée avec présentation, actualités, contacts, permanences sur le département et plaquette téléchargeable.

Statistiques site Internet :

En ce qui concerne les statistiques de fréquentation, la période de référence s'étend du 16 août au 31 décembre 2022.

Il convient de retenir les éléments suivants :

- Le nombre total de visites s'élève à 6 761, 73,7 % émanent de France
- Le mode de connexion au site se fait via le moteur de recherche Google (51,4%), par entrée directe sur le site mais également par connexion via le site Internet d'un partenaire (association, organismes partenaires...)
- La page la plus consultée reste celle des services proposés par l'Udaf, la page « Contact » et ensuite les offres d'emploi
- La page « Publications » génère l'essentiel des téléchargements

Réunions/ Webinaires

Les Jeudis de la Com', proposés par le service communication de l'Unaf, est une action destinée aux référents communication des Udaf et des Uraf.

Ce sont des mini-séminaires métiers organisés en visioconférence permettant d'aborder une technique de communication commune et de partager les bonnes pratiques.

Plusieurs réunions se sont tenues en 2022 auxquelles l'Udaf 95 a participé.

Parmi les sujets proposés : le choix des réseaux sociaux pour le développement associatif, l'utilisation du site Canva pour le développement du site Internet, valorisation du nouvel observatoire des familles, etc...

Valoriser la représentation familiale

• Groupe de Réflexion autour de la représentation familiale

Dans le cadre du projet institutionnel, un des sept axes retenus porte sur la **valorisation de la représentation familiale**.

Pour mener à bien cette action, une **première analyse** des représentations a été faite fin 2017 via la méthode d'analyse SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, menaces).

Cette analyse, présentée en Conseil d'administration, a conduit à la mise en place d'un groupe de réflexion en janvier 2018 composé de membres du Conseil d'administration et d'un Président d'Association familiale ayant répondu à l'appel.

Objet du groupe de réflexion :

Une étude de la représentation familiale de l'Udaf 95 au sein des différents organismes du département a été menée depuis 2017.

L'analyse de ces travaux a fait ressortir la nécessité de recentrer et de prioriser les missions principales de l'Udaf95.

Objectifs du groupe de réflexion :

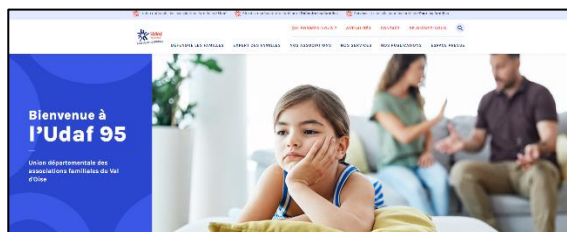
- ↳ Réaliser un état des lieux de la représentation familiale (Charte du représentant, priorisation des représentations au regard de leur impact politique, suivi des représentations).
- ↳ Faire des propositions au Conseil d'administration afin de redynamiser la représentation familiale.

L'Udaf 95 a souhaité remettre la représentation familiale au cœur de ses missions.

A noter : Toutes les réalisations du groupe de réflexion ont été présentées et validées en Conseil d'Administration.



Défendre les familles



• Plan d'actions autour de la représentation familiale

Objectifs	Actions proposées par le groupe de réflexion et validées par le CA	Plan d'actions / Prérequis	
		Moyens proposés	Réalisation de l'action
Organiser	Réaliser une procédure « Représentation familiale »	Par le Groupe de réflexion.	✓
	Etablir une fiche descriptive pour chaque représentation	Par le Groupe de réflexion et permanents	✓
	Réactualiser la fiche de candidature en ajoutant la liste des mandats actifs	Par le Groupe de réflexion et permanents	✓
	Faire un point sur les conditions d'assurance des représentants et bénévoles	Membres du Bureau et permanents	✓
Recentrer notre mission principale	Prioriser les représentations (priorité 1-2 ou 3 + code couleur)	A l'aide des fiches descriptives pour chaque représentation Décision des priorités par le CA	✓
	Adapter les appels à candidature selon leurs priorités	Applications par les permanents	✓
Appliquer la politique familiale	Informar de la nécessité d'adhérer à une AF (notamment CCAS) lors des appels à candidature	Par les permanents	✓
	Procéder à la vérification des adhésions des représentants	Par la Ccd (contrôle annuel), Par les permanents lors de la présentation des candidatures	✓
	Donner un avis consultatif sur les candidatures avant validation du CA	Par les membres de la Commission de contrôle (Ccd)	✓
	Réactualiser la charte d'engagement réciproque	Projet par le groupe de réflexion et permanents	✓
	Mettre en place une convention de bénévolat	Projet par le groupe de réflexion et permanents	✓
	Consacrer un temps dédié à la représentation lors des CA (se positionner sur les questions d'ordre de politique familiale)	Par le CA	En continu
Redynamiser et développer notre réseau	Mettre en place un référent par secteur d'activité	Réaliser le projet d'une « fiche mission » par le groupe de réflexion et permanents. Mise en place des référents par secteur prévu fin 2021.	✓
	Mettre en place une formation interne pour les nouveaux représentants	Proposition d'une trame/programme de formation par le Groupe de réflexion et permanents (Feuille de route)	✓
	Revisiter la fiche de liaison	Par le Groupe de réflexion et permanents	✓
	Organiser une réunion d'information (Mouvements et associations familiales)	Par le CA, référents des secteurs et permanents	Reporté à 2023.

↳ Défendre les familles

Le réseau a développé une véritable expertise des réalités de vie des familles avec un magazine et un site Internet dédié aux représentants familiaux Unaf – Udaf et Uraf.



Le magazine de 20 pages propose un condensé des grands dossiers de politique familiale, des actions et des positions de l'Unaf pour défendre les intérêts des familles.

Un site dédié aux représentants familiaux Unaf-Udaf-Uraf a été réalisé et accessible sur www.defendrefamilles.fr



Un **guide** destiné aux représentants familiaux a été réalisé par l'Unaf et adressé à nos représentants. Réalisé pour les accompagner dans leur mission, ce guide présente les fondements de la représentation familiale.

MISSIONS DU REPRESENTANT

- Être à l'écoute des besoins et des attentes des familles, grâce à son implication dans la vie locale et associative.
- Représenter l'ensemble des familles de sa commune, et non le mouvement dont il est issu.
- Être force de propositions, d'actions pour les familles.
- Se faire connaître comme « référent famille » auprès des partenaires locaux.
- Contribuer à l'analyse des besoins sociaux (ABS) par le CCAS, sert à préconiser des actions au service de la population.
- Rendre compte **annuellement** de son mandat auprès de l'UDAF et faire remonter les préoccupations des familles de son territoire.

👉 Mise en avant des représentations familiales au sein de l'Udaf 95

Dans le cadre de notre **projet stratégique 2021-2026**, l'Udaf 95 a souhaité dynamiser sa représentation familiale en mettant en place des « **référénts secteurs** ».

Le Référent secteur est l'interlocuteur privilégié, fédérateur entre la gouvernance associative et les représentants familiaux. Il permet d'ouvrir le dialogue et créer une cohésion d'équipe entre représentants. Il a pour mission d'entretenir la relation entre l'institution familiale et les représentants familiaux du secteur concerné, de transmettre les outils nécessaires à leur mission et de les informer. Le référent secteur, dans le cadre de sa mission, sera accompagné par le service de l'Institution Familiale tout au long de son mandat et pourra interpellier le Conseil d'Administration lorsqu'il estimera cela nécessaire.

Une **plaquette** a été réalisée par l'Udaf 95 et adressée par mail accompagnée d'une fiche mission.



Dans le but d'améliorer la visibilité des appels à candidatures et de mettre en avant les représentations qui nécessitent absolument la présence de l'Udaf 95, un code couleur est toujours utilisé, avec la priorité définie, selon 3 catégories :

- 👉 **Priorité 1 : Priorité Haute,**
- 👉 **Priorité 2 : Priorité Normale**
- 👉 **Priorité 3 : Priorité Basse**

Par ailleurs, les représentants familiaux sont abonnés à des publications nationales qui leur permettent de nourrir leur réflexion et de bénéficier d'une veille informationnelle : la lettre CAF, « Le représentant CCAS », la Newsletter trimestrielle Alliance Assos Santé, la revue « Réalités Familiales », etc.

Les actions sont variables selon les Institutions et leur positionnement.

Ainsi, les représentants CCAS agissent dans le vote des budgets, les modes de garde, les aides à des groupes (personnes âgées, personnes handicapées, minimas sociaux), les cantines scolaires, subventions aux associations, traitement de situations particulières d'aide.

Les représentants au sein des grands organismes acteurs de la politique familiale (Caf, CPAM) ont une action liée au fonctionnement de l'Institution concernée et agissent plus particulièrement dans l'aide aux familles dans des commissions spécialisées. Des représentations plus spécifiques traitent de dossiers d'usagers concernant le logement, le handicap ou l'adoption.

➔ Perspective 2023

Une Journée Annuelle des Représentants Familiaux sera organisée courant avril 2023. Elle sera l'occasion de réunir tous les représentants familiaux qui œuvrent pour l'Udaf 95 dans les différentes instances du département et d'échanger ensemble pour parler projets et partager nos pratiques.

Une nouvelle Convention d'Objectifs a été signée pour 2022-2026.

Notre UDAF s'est fixée 2 actions pour 2022. Ces actions traduisent de façon concrète différents besoins révélés sur le plan national par l'UNAF et lors de l'élaboration de notre projet associatif.

ACCOMPAGNEMENT BUDGETAIRE

Le réseau des Udaf a acquis une expertise dans le domaine de l'accompagnement budgétaire, en mettant en place des dispositifs administratifs et judiciaires telles que la Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé, la Mesure d'Accompagnement Judiciaire, et en développant des services « grand public », de microcrédit personnel et de conseil budgétaire.

Avec le déploiement des labels Points conseil budget (PCB) par l'Etat, le réseau des Udaf a pu s'engager plus avant dans le développement de l'accompagnement budgétaire tout public.

Les Points conseil budget sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement.



Objectifs : développement du dispositif sur le département : campagne de communication, outils, mise en place de réunions d'informations collectives et/ou permanences pour les rendez-vous individuels d'accompagnement budgétaire auprès des villes. Un conseiller Point Conseil Budget accompagne les familles dans leurs difficultés budgétaires pour préserver leur pouvoir d'achat, éviter les frais d'incidents bancaires et contribuer à lutter contre le surendettement. Les conseils sont personnalisés, et le suivi est **confidentiel et entièrement gratuit** pour les personnes.

L'accompagnement budgétaire se fait à la demande de l'utilisateur ou à la suite d'un premier rendez-vous de diagnostic et est décidé au regard de la situation. L'objectif est de les accompagner vers la maîtrise de leur budget, prévenir le malendettement et les situations de surendettement.

L'UDAF 95, très impliquée dans la lutte contre la précarité et l'exclusion, a fait partie des territoires d'expérimentation PCB 1.

Elle a obtenu un premier label en 2019 puis un second en 2021 avec pour objectif de développer une offre sur les territoires dits carencés et auprès des populations jeunes.

L'Udaf 95 anime sa page internet, sa newsletter en direction des familles et la page LinkedIn de la directrice et depuis décembre sa propre page.

Elle suit encore des microcrédits accordés précédemment.

Participant à la politique de prévention et de lutte contre la pauvreté, elle s'inscrit dans le paysage d'acteurs Val d'oisiens de lutte contre la précarité, l'exclusion et le surendettement.

Actions proposées et réalisées par l'Udaf 95 en 2022 :

- **Développement de permanences individuelles sur de nouveaux territoires** : C'est ainsi qu'en juin 2022, une nouvelle permanence du Point Conseil Budget a ouvert à la maison des solidarités avec 2 permanences mensuelles à Ermont, à l'Espace Marianne à Magny en Vexin et à la Maison des Solidarités à Goussainville.
- **Création de nouveaux outils** : réalisation d'un kakémono, réalisation d'une plaquette RGPD à destination des usagers.
- **Développement d'actions collectives**

- **Communication sur l'action** (site internet, flyer, réseaux sociaux, presse...) : posts réguliers sur le site Internet, mise à jour régulière du flyer, interviews dans 2 journaux de la presse locale.
- **Participation aux journées et formations** organisées par l'UNAF et la Banque de France sur la thématique du PCB et du micro-crédit. L'Udaf 95 participe depuis 2022 au Comité départemental d'Inclusion financière ainsi qu'à la commission de surendettement, à la CCAPEX...
- **Participation aux groupes du territoire** (Comité départemental de l'inclusion financière : Schéma Départemental des Services aux Familles, groupes de travail mis en place par le Conseil départemental, Accueil social inconditionnel de proximité, ASIP, et parcours référent. Participation au Comité régional des PCB organisé par la DRIETS.
- **Recherches de partenariats y compris financiers** : nous avons continué en 2022 à mettre en place des partenariats avec plusieurs structures afin de proposer des nouvelles permanences extérieures afin de se rapprocher des usagers
- Tenue de statistiques et adhésion au logiciel mis en place par l'UNAF en 2023.
- Réalisation de bilans

Interventions en 2022 :

Notre animateur PCB est intervenu en octobre 2022 au Lycée Camille Pissarro à Pontoise devant les élèves préparant le DECESF sur le thème de l'éducation financière.

Ses services ont également été présentés lors de différents forums.



Formation continue :

L'animateur PCB a continué à se former et à échanger sur les problématiques du public lors de 4 journées et notamment dans le cadre des sessions organisées par l'Unaf et la Banque de France.

Thèmes abordés : dépôt du dossier de surendettement en ligne, le surendettement depuis le début de la crise, addiction aux jeux d'argent, faire connaître son service d'accompagnement budgétaire auprès de partenaires et au grand public.

Perspectives pour 2023 :

- ✓ Continuer d'aller vers les personnes fragilisées économiquement en développant des lieux de permanences dans le département. Des discussions sont en cours avec les communes de Marines afin de mettre en place des permanences et le service social départemental.
- ✓ Développer la communication et l'identification du service dans le maillage territorial des services sociaux.
- ✓ Déploiement du logiciel métier.
- ✓ Développer des actions collectives de sensibilisation et participer à la semaine de l'éducation financière.

ATELIERS DE PAROLE ET DE SOUTIEN POUR LES ENFANTS DE PARENTS SEPARES

Les séparations conjugales perturbent les relations familiales et sociales, bouleversent parents et enfants, engendrent des réaménagements multiples qui s'avèrent bien souvent difficiles, conflictuels et douloureux.

En France, en 2020, 480 000 enfants mineurs vivent en résidence alternée et passent la moitié du temps chez chaque parent (INSEE).

Au domicile maternel, 73% des enfants en résidence alternée vivent dans une famille monoparentale et 27% dans une famille recomposée, respectivement 71% et 29% au domicile paternel.

En moyenne, les enfants alternants sont âgés de 11 ans. Au sein des enfants ayant des parents séparés, le recours à la résidence alternée progresse régulièrement avec l'âge des enfants, jusqu'à 10 ans, où la proportion d'alternants atteint son maximum (15.2%).

L'action prévue par l'Udaf95 vient compléter l'offre de service de soutien à la parentalité de l'Udaf95 mais aussi du territoire et s'inscrit en complémentarité de la médiation familiale, du PAEJ mais aussi des espaces de rencontre proposés par les structures du territoire. Elle a pour objet d'apporter un soutien à la parentalité, apaiser les conflits.

Objectifs

Ces ateliers de parole et de soutien pour les enfants de parents séparés visent à :

- Préserver les liens familiaux, à la suite d'une séparation parentale et lorsque l'intérêt des enfants le commande (au sens de la convention des droits de l'enfant de l'ONU).
- Proposer un point d'appui pour les enfants et les parents séparés.
- Valoriser les compétences des médiateurs familiaux !

Ils sont proposés à tout enfant, en âge scolaire, dont les parents sont concernés par une séparation qu'elle soit conflictuelle ou non.

Ces espaces spécifiques sont portés et animés par le service Action Médiations Parentalité de l'Udaf 95 et notamment des médiatrices familiales, des psychologues, qui animent un Point accueil écoute jeunes et parentalité, une conseillère conjugale et familiale.

Ces ateliers de parole permettent aux enfants d'exprimer leurs émotions, leurs ressentis, leurs besoins et aux parents de mieux comprendre les réactions de leurs enfant(s). Parfois, ils permettent aux parents de se réorganiser afin d'exercer au mieux leur coparentalité, dans le respect des besoins nouvellement compris de leur(s) enfant(s).

Ils permettent de sensibiliser les parents aux besoins, à la réalité de leurs enfants et permettre si besoin des adaptations, le partage des responsabilités parentales et financières (en lien avec la médiation familiale si besoin). Ils favorisent la compréhension des enjeux de la séparation (conflit, triangulation des relations...) , ils facilitent la parole entre parents et enfants pour leur permettre de se parler de leurs besoins respectifs dans le contexte.

Ces ateliers de parole s'adressent aux :

- enfants, dont les parents sont concernés par une séparation, conflictuelle ou non, par groupes selon les âges 6-9 ans /10-13 ans et 14-17 ans
- maximum 6-8 enfants par groupe

Actions proposées et réalisées par l'Udaf 95 en 2022 :

- Lancement du dispositif
- Formation des professionnelles de l'UDAF 95 à l'animation de groupes de parole d'enfants de parents séparés à la LFSM
- Préparation de l'action, réunions de travail et création des outils : réalisation d'un flyer, d'une page de présentation du service sur le site Internet de l'Udaf 95.
- Acquisition de matériel : mise en place d'une salle d'accueil dédiée et aménagée.
- Travail partenarial et développement de la communication autour de l'action
- Participation aux réunions nationales (Unaf) et départementales en lien avec l'action dont le schéma départemental des services aux familles (groupes parentalité et jeunesse notamment)





La représentation familiale

La représentation familiale se situe au cœur de notre action fondée sur « la défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des familles ».

A ce titre les représentants familiaux sont les « ambassadeurs des familles » : leurs expériences, diverses et variées, apportent connaissances et aides supplémentaires aux familles mais également à leur mission de représentation. L'Udaf 95 exerce des représentations dans les domaines ci-dessous, afin d'exprimer les difficultés et les besoins des familles.

Education – Formation-Loisirs

Comité d'expansion économique du Val d'Oise
Conseil départemental de l'Education nationale
Conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative
Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants



Psychologie – Sociologie et Droit de la Famille

Conseil de famille des pupilles de l'Etat
Comité départemental des services aux familles
Comité départemental de soutien à la parentalité
Cidff 95
Cij 95 (en projet)



Protection Sociale Santé

Conseil de la Cnam 95
Agence régionale de santé 95
Conseil d'administration de la Caf 95
Etablissement de santé

Etablissements de Santé

Clinique du Parisis à Corneilles-en-Parisis
Clinique Claude Bernard à Ermont (groupe Ramsès)
Hôpital de jour pour adolescents « Les Vignobles » à Ermont
Clinique d'Orgemont à Argenteuil
Centre hospitalier Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency)
Groupement hospitalier intercommunal du Vexin à Magny-en-Vexin
Centre hospitalier de Gonesse (groupe hospitalier de territoire « Plaine de France » qui regroupe le Ch de Gonesse et le Ch de Saint-Denis)
Maison de retraite de Louvres – Jules Fossier (Ehpad du groupe Mgen)
Clinique « La Nouvelle Héloïse » à Montmorency - Clinéa
Hôpital d'enfants à Margency
Foyer Arimc à Menucourt – La ferme du château
Centre hospitalier privé Sainte-Marie à Osny
Clinique des Orchidées à Andilly



Vie Quotidienne

Schéma départemental de la petite enfance
Observatoire départemental de la protection de l'enfance
Groupement de coopération sociale et médico-sociale (MAIA Sud et Est)
Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
Communauté d'agglomération Le Parisis (commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap)
Membres des jurys chargés de la délivrance des diplômes dans le secteur funéraire
Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst)
Commission de surendettement des particuliers
Comité département des usagers des impôts
Commission départementale des taxis et voitures de petite remise
Comité local de suivi du bureau de l'éducation routière du Val d'Oise
Comité opérationnel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme du Val d'Oise (Cora)
Commission départementale d'aménagement commercial et commission d'aménagement cinématographique (cdac)
Commissions consultatives des services publics locaux de Eaubonne, Franconville et Herblay.
Commissions consultatives intercommunales des services publics locaux de l'agglomération Val Parisis ; Tri-Action (Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand, St-Denis)
Commissions consultatives intercommunales des services publics locaux de l'agglomération Val de France ; Tri-Action (Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand, St-Denis)



Habitat – Cadre de Vie – Logement

Conseil d'administration de l'Oph Val Parisis Habitat
Conférence intercommunale du logement Val Parisis (CiLVP)
Conseil d'administration de l'OPAC du Val d'Oise (Habitat VO)
Adil 95
Commission départementale de conciliation (cdc)
Commission d'amélioration de l'habitat du Val d'Oise (clah 95)
Commission locale d'amélioration de l'habitat de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
Comité responsable du nouveau Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (Pdahlpd)
Commission spécialisée de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (Ccapex)



- Actualité marquante des secteurs

Les Centres Communaux d'Action Sociale

Les CCAS sont des instances qui exercent trois fonctions : **Établissement de dossiers, aide sociale et aide médicale**. C'est un établissement public communal autonome administré par un conseil d'administration et présidé par le maire. Il se réunit au moins 3 fois par an. Il est constitué pour 6 ans de 4 à 8 membres élus municipaux et représentants obligatoires (ou 8 à 16 élus intercommunaux).

Représentation de l'Udaf dans les CCAS
du Val d'Oise en 2022



Dans le Val d'Oise, les représentants désignés par l'UDAF siègent dans **37** CCAS. Au sein de leur conseil d'administration, les représentants agissent aux côtés des autres acteurs locaux pour améliorer la vie des familles sur le territoire. Personne de référence pour toutes les questions familiales, il/elle apporte un point de vue « familial » sur les sujets qui sont débattus.



Secteur « Education - Formation – Loisirs »

La politique d'accueil de la petite enfance contribue à la mise en œuvre de la politique familiale, de la politique sanitaire et sociale, de la politique de l'emploi et de la politique éducative. Le Val d'Oise se caractérise par un partenariat actif et constructif depuis plusieurs années sur les champs de l'accueil du jeune enfant et du soutien à la parentalité. Le comité départemental de la petite enfance est l'une des instances qui compose le Comité départemental de services aux familles dont l'Udaf 95 était signataire du schéma départemental en 2017 et celui de 2020-2023.

Secteur « Psychologie - Sociologie et Droit de la Famille »

↳ L'Udaf 95 a intégré pour un mandat de 3 ans le Conseil d'Administration du **CIDFF du Val d'Oise**. Le CIDFF 95 est une association loi 1901, porteuse d'une mission d'intérêt général d'information sur les droits des femmes et des familles et d'aide aux victimes qui lui est confiée par l'Etat.

↳ L'Udaf 95 a également rencontré le **Centre d'Information Jeunesse du Val d'Oise (CIJ)**. Le CIJ développe et anime un réseau composé de Points Information Jeunesse (PIJ), de Bureaux Information Jeunesse (BIJ), de Points Cyb et d'un Centre Information Jeunesse (CIJ). Les structures du réseau Information Jeunesse du Val d'Oise sont ouvertes à tous : jeunes, parents, éducateurs, animateurs, associations...

. Publication de la Charte nationale de soutien à la parentalité

La Charte nationale de soutien à la parentalité, prévue dans le cadre de la réforme des services aux familles, a été prise par arrêté le 9 mars 2022. L'Unaf a contribué à son élaboration en apportant ses contributions, dans le cadre d'une concertation nationale proposée à l'automne 2021.

La Charte devient le texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Elle identifie 8 principes directeurs qui sont applicables à ces actions et qui guident les politiques publiques dans lesquelles elles s'inscrivent.

L'Unaf et le réseau des Udaf sont engagés dans le soutien à la parentalité. Les valeurs portées par le réseau s'inscrivent en adéquation avec cette Charte :

- La promotion d'une définition multidimensionnelle de la parentalité ;
- La garantie de l'universalité via une diversité d'actions proposées ;
- La recherche de la participation des parents ;
- Le refus d'imposer une norme de bonne parentalité.

. Publication d'un guide pratique destiné aux parents séparés pour une coparentalité réussie



Les séparations conjugales bouleversent parents et enfants, et engendrent des réaménagements multiples qui s'avèrent bien souvent difficiles voire conflictuels.

Afin d'accompagner les parents, dans l'intérêt et le respect des besoins de leur enfant, le secrétariat d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, l'Unaf et la Cnaf ont apporté leur concours à la réédition du guide pratique réalisé par Enfance et Partage en mars 2022.

Pour qu'au-delà de la séparation du couple, les parents puissent assumer leurs responsabilités de la façon la plus apaisée possible pour le bien-être de leurs enfants.

. Semaine de la Parentalité

Le Comité départemental d'accompagnement et de soutien à la Parentalité du Val d'Oise regroupe de nombreuses institutions : Préfecture, Caf, Conseil départemental, Education Nationale et des associations, dont l'Udaf 95. Il organise depuis 2016 une manifestation dédiée aux parents, afin de rendre visible la politique de soutien à la parentalité.



Elle est co-élaborée chaque année avec les acteurs qui mettent en place des actions pour les parents, qu'ils soient professionnels ou bénévoles. Elle valorise les actions type café des parents, échanges d'expériences entre parents, temps partagé entre parents et enfants autour d'une activité, temps d'échanges parents-professionnels... Ces actions doivent être gratuites et ouvertes à toutes, qu'elles aient un label ou un financement parentalité et/ou qu'elles soient portées par des collectivités locales.

Les acteurs de la parentalité du Val d'Oise ont décidé d'organiser une édition de l'évènement "être parent une aventure" tous les 2 ans.

L'Udaf 95 a participé à cette semaine par le biais de publications, de posts Instagram, LinkedIn et Internet.

La 6ème édition s'est déroulée donc au printemps 2022 du 18 avril au 1er mai 2022.

Les actions proposées pour cette nouvelle édition étaient disponibles sur le site internet www.reaap95.org et sur notre site Internet.

www.reaap95.org est un site, destiné à la fois aux parents et aux acteurs de la parentalité, qui développe et met en réseau les multiples initiatives locales qui visent à écouter les parents, les conforter dans leur rôle, leur redonner confiance, reconnaître et valoriser leurs compétences. Les actions s'adressent à tous les parents.

Les actions labellisées REAAP sont montées en réponse à des besoins identifiés localement et nécessitent la coopération de partenaires. Le dispositif repose sur la participation active des parents (de nombreuses actions se déroulent sans l'appui de professionnels). Les actions REAAP permettent aux parents de trouver lors d'échanges collectifs, les ressources dont ils ont besoin pour se réassurer dans leur fonction parentale, d'améliorer leurs conditions de vie, de tisser des liens avec d'autres parents, avec des professionnels, avec leurs enfants. Des actions et des initiatives variées dans le Val d'Oise : groupes de parents, groupes de paroles, ateliers enfants-parents, conférence-débat, théâtre-forum etc...

L'Udaf 95 participe également au groupe de travail qui rédige la lettre aux parents.



• Journée ressource « Comment accompagner les parents à l'ère du numérique »



Le 17 novembre 2022, le Comité de Soutien à la parentalité a organisé une journée ressource, à Argenteuil, sur le thème « Comment accompagner les parents à l'ère du numérique ».

Le matin, une conférence était proposée, animée par l'association Kocoya Thinklab, sur les pratiques de contrôle parental et les pistes pour trouver un équilibre dans la famille et maintenir le dialogue.

Les services PAEJ et Institution (PIF-PCB) de l'Udaf 95 y tenaient un stand d'information l'après-midi. Des ateliers pour s'approprier les ressources étaient également proposés.

• Séances d'information destinées aux parents



Des séances d'information mensuelles organisées par la Caf du Val d'Oise se sont tenues d'octobre 2022 à janvier 2023 sur le département. Gratuites et ouvertes à tous, les parents ont pu librement échanger sur différents thèmes tels les impacts de la séparation, le rôle de la médiation familiale.

La Cheffe du service AMP de l'Udaf 95 a animé ces séances avec des travailleurs sociaux de la Caf et un juriste en droit de la famille.

• Le Village des Familles « Etre parents, prenons la pause »

Les 22 et 23 novembre 2022 s'est tenue à la maison de quartier des Linandes à Cergy le Village des Familles sur le thème « Etre parents, prenons la pause ».

Conférence, table ronde, ateliers gratuits, spectacle et Village des acteurs de la parentalité étaient proposés.

Renouvellement des représentants familiaux à la Caf et à la Cnam

La représentation des familles est l'une des missions les plus importantes confiées par le législateur aux UdaF, afin que les pouvoirs publics au niveau départemental aient un interlocuteur qui s'exprime au nom de l'ensemble des familles chaque fois que leurs intérêts sont en jeu.

Ces mandats arrivant à échéance, une nouvelle désignation a été réalisée fin 2021 pour un mandat 2022-2026.

4 titulaires et 2 suppléants siègent donc à la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise (Arrêté du 15/3/2022) et 1 titulaire et 1 suppléant à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val d'Oise (Arrêté du 21/4/2022).



Webinaires et formation 2022

Les représentants de l'Udaf 95 ont participé à différents webinaires et formations individuelles en 2022 :

➤ Le **samedi 19 novembre 2022**, l'Unaf a organisé une journée nationale pour les représentants familiaux dans les Caf. Une centaine de participants a ainsi échangé sur l'actualité de la branche famille (PLFSS, future COG État/Cnaf, Service public de la petite enfance, déontologie...).

Lors de la matinée, les échanges ont permis de revenir sur le début de cette nouvelle mandature (2022-2026) et de faire le point sur la place des représentants familiaux dans les différentes commissions des Caf (Commission d'action sociale, Commission de recours amiable, Commission des pénalités...).

Deux sujets d'actualité ont ensuite été abordés : la loi de finances de la sécurité sociale et son impact sur la branche famille (voir l'article sur la déclaration de l'Unaf lors de la présentation du PLFSS 2023 au CA de la Cnaf) et la future COG État Cnaf qui devrait être signée dans le courant de l'année 2023. Sur ce dernier point, l'Unaf a présenté les premières réflexions sur les positions et propositions à défendre sur le cadre financier, et sur la petite enfance, la jeunesse, la parentalité et la délivrance des prestations.

L'après-midi a permis d'approfondir d'autres thématiques : La déontologie : après une présentation de la nouvelle circulaire qui a été envoyée à l'ensemble des directeurs de Caf, et qui réprecise les nouvelles règles et dispositifs mis en place. Un temps de partage a permis de répondre aux questions des représentants familiaux.

Les CTG (Conventions Territoriales Globales) qui sont des outils de partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elles se concrétisent par la signature d'un accord entre la Caf et le Conseil départemental ou une commune ou une communauté de communes. Un point a été fait sur le déploiement, sur le territoire, de ces outils, les avantages et les enjeux de ces conventions pour la future COG et le rôle des administrateurs Caf.

Enfin, une table-ronde sur le rôle des représentants familiaux dans les Caf (commission des aides individuelles) a permis à plusieurs militants familiaux de faire un retour d'expériences et de décrire le travail effectué dans ce type de commission.

➤ Une formation intitulée « Connaître son territoire, pour mieux représenter les familles dans une Caf » a été proposée aux représentants des UdaF dans les Caf le **2 décembre 2022** à Paris.

L'objectif était de situer les acteurs de l'action sociale et de l'accompagnement des familles sur le territoire ; identifier les chiffres clés de son territoire ; présenter le dynamisme des conventions territoriales globales et leurs contours et apprécier la complémentarité des dispositifs de ces acteurs avec le règlement d'action sociale de la Caf. Des échanges entre participants ont suivi ainsi que des activités en groupe.

✓ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)

La CPAM assure la garantie à l'accès universel aux soins, à l'accompagnement de chacun dans la préservation de sa santé dans le souci de l'amélioration de l'efficacité du système.

L'UDAF participe à la Commission Nationale d'Agrément – CNA, à divers Conseils Locaux de Santé Mentale et aux RESAD (Val Parisis, Argenteuil, DAC Est). Elle est également membre de l'UNAASS – Union Nationale des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé.

La représentation se déroule au sein du Conseil d'Administration 2 fois par an, et les interventions portent sur différents points telles que :

- la gestion de la Caisse primaire d'Assurance Maladie
- la préparation des conventions
- l'étude du parcours des assurés
- la mise en place du FIDAS accompagnement des plus démunis...

L'arrêté de nomination des membres du Conseil d'Administration de la CPAM du Val d'Oise est paru le 21 avril 2022.

1 titulaire et 1 suppléant ont ainsi été nommés au titre de l'Udaf 95.

✓ La Caf 95

Le conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a été renouvelé en 2022. L'arrêté de nomination des membres est paru le 15 mars 2022.

Notre Udaf est donc représentée par 6 représentants familiaux à la Caf du Val d'Oise (4 titulaires et 2 suppléants) pour un mandat allant de 2022 à 2026). Une Présidente ainsi que 3 Vice-Présidents ont été nommés dont une membre du Conseil d'administration de l'Udaf 95 en tant que 3^{ème} vice-présidente de la Caf 95.

L'Udaf 95 est également présente à la commission d'Action sociale, commission des marchés, commission de recours amiable et commission des pénalités. **L'Udaf 95 rappelle régulièrement que la Caf doit mener une politique familiale, pas uniquement sociale et que l'aspect des ressources du foyer ne doit pas être le critère central.**

En 2022, l'Udaf 95 a été très présente aux différentes réunions de la Caf du Val d'Oise. Elle a ainsi pu recentrer les débats sur la politique familiale.

Commission d'Action Sociale :

La commission d'action sociale est compétente pour prendre en charge :

- ❖ le financement en subventions de fonctionnement hors champ de compétence des commissions "Vie familiale et parentalité" et "Vie sociale et animation",
- ❖ le financement en subventions d'investissement de l'immobilier,
- ❖ le financement des associations d'aide à domicile.

Elle s'est réunie 2 fois en 2022. Pour rappel, la présence de l'Udaf 95 à la Commission d'Action Sociale a permis de soutenir les associations et les collectivités territoriales pour minimiser les fermetures des structures et des centres sociaux. De gros efforts financiers ont ainsi pu être apportés.

Evénements marquants 2022

- Nomination et l'installation d'une Présidente et de 3 vice-présidents suite au renouvellement des membres du Conseil d'Administration le 15 mars 2022.
- Statuts et validation des comptes 2021
- Présentation des protocoles d'Etat à l'égalité des chances par le Préfet le 13 décembre 2022.
- Une Conférence Régionale des Présidents Caf s'est tenue le 9 décembre 2022 dans les locaux de la Caf de l'Essonne à Evry.

Commission des marchés :

Dans le cadre des procédures de passation des marchés, le Conseil d'administration désigne une Commission des marchés. Pour les appels d'offres et les procédures négociées, cette Commission attribue le marché, autorise la passation d'avenants dès lors qu'ils entraînent une augmentation du montant global du marché de plus de 5%.

Depuis 2020, pour les seuls marchés par appel d'offres, la Commission se voit proposer la liste des candidats dans le cadre d'un appel d'offres restreint, n'ouvre pas les plis relatifs aux offres et les services annoncent les candidatures éliminées non recevables et les offres non conformes à l'objet du marché.

En 2022 un membre du Conseil d'Administration de l'Udaf 95 est devenu Présidente de la Commission des marchés.

La commission s'est réunie une fois en 2022. A l'ordre du jour : 9 places réservées dans les crèches pour le personnel de la Caf.

Pour rappel, ce nouveau marché est entré en vigueur au 1^{er} juin 2021 pour une durée de 4 ans. Les prestations seront financées par le budget de fonctionnement de la Caf du Val d'Oise. La fin de ce marché interviendra fin mai 2025.

Commission de recours amiable :

Il s'agit d'une Commission consultative, composée d'administrateurs de la Caf. Son rôle est d'examiner les demandes déposées par les allocataires pour une remise de dette ou un réexamen de la réglementation s'appliquant à leur situation. Depuis 2019, l'Udaf 95 est représentée à cette Commission par un membre du Conseil d'Administration et représentante familiale.

COMMISSION DE RECOURS AMIABLE CHIFFRES CLES 2022		
11 COMMISSIONS	3 455 Demandes de remise de dettes (En 2021 : 2 668)	525 Contestations Nb d'accords : 115 Nb de rejets : 410 (En 2021 : 323)
Nombre REMISES DE DETTES Demandes : 3 455 Remises totales : 1 660 Remises partielles : 1 216 Rejets : 579		Montant REMISES DE DETTES Demandes : 3 477 028,04 € Remises totales : 938 256,58 € Remises partielles : 890 446,64 € Maintiens partiels : 899 272,08 € Rejets : 748 752,74 €



L'Unaf édite un bulletin d'information intitulé « La Lettre Caf » à destination des représentants familiaux dans les caisses d'allocations familiales.

Il référence toute l'actualité du secteur de la Caf.

L'Udaf 95 l'adresse à chacun de ses représentants familiaux du secteur santé à chaque parution.

Etablissements de santé

- **Renouvellement agrément Santé**

L'Udaf 95 a renouvelé pour 5 ans 2022-2027 son agrément « Santé » au titre d'usagers du système de santé.

Devenir représentant des usagers, c'est...

- Défendre et veiller au respect des droits des usagers du système de santé,
- Porter la parole des usagers dans les commissions et instances dans lesquelles il a été mandaté,
- Garantir le respect et la promotion des droits des malades et usagers du système de santé,
- Contribuer à l'amélioration qualitative du système de santé,
- Se former sur une mission technique et gratifiante,
- Se créer un réseau.

Il représente les usagers dans les établissements de santé où il participe par exemple au conseil de surveillance ou à la commission des usagers. Dans différentes instances, comme les conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA), il contribue à l'élaboration des politiques de santé. Plus globalement, il contribue à la production de recommandations pour améliorer le système de santé.

Il contribue à l'amélioration de la vie quotidienne des patients et de leurs proches en faisant connaître leurs besoins et leurs problèmes auprès des décideurs, en les conseillant sur les démarches à entreprendre et en les orientant si besoin dans le système de santé.

Une campagne dans le cadre du renouvellement des usagers a été lancée le 18 août 2022.

Pour l'occasion, l'Udaf 95 a réalisé un support de communication d'appel à candidature.



➤ France Assos Santé Ile de France a organisé le **9 décembre 2022** une journée régionale « Personnes en situation de précarité – Quels leviers pour favoriser l'accès à la santé ? » afin de travailler sur ces questions, à partager des expériences réussies et imaginer des collaborations nouvelles.

↳ **Renouvellement de l'agrément « santé » et Renouvellement des Représentants des Usagers**

Renouvellement de l'agrément santé au titre des associations d'usagers du système de santé. Dans ce cadre, les représentants des usagers ont aussi l'obligation d'être formés.

Ainsi l'Udaf 95 est présente au sein de 13 établissements.

L'Udaf 95 est également adhérente à France Assos Santé Ile-de-France qui regroupe plus de 50 associations de malades, de familles, d'handicapés, de consommateurs et de personnes âgées en Ile-de-France.

France Assos Santé a pour objectifs de défendre les intérêts et les droits des usagers du système de santé, d'informer le grand public sur les enjeux en santé, de contribuer aux politiques régionales de santé, d'agir pour une offre accessible à tous dans la région, d'animer le réseau des représentants des usagers (RU) siégeant dans les instances de santé en Ile-de-France, d'animer le réseau des associations membres de l'union, de former les Représentants des Usagers et les bénévoles des associations membres, de porter des avis et des positions communes, d'organiser des événements pour les usagers et les informer sur leurs droits en matière de santé.

L'Udaf 95 est présente au sein :

✓ **des Conseils des Usagers (CDU)**

Dans chaque établissement public ou privé, le CDU a pour mission de :

- > Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches
- > Contribuer à l'amélioration de la qualité tant pour les malades que pour leurs proches

La liste nominative des 2 ou 4 représentants des usagers est affichée dans l'établissement de soins et remise à chaque patient avec le livret d'accueil.

Au-delà du traitement des plaintes et/ou des réclamations, un usager peut faire appel à la médiation

✓ **des Conseils de Surveillance**

Le Conseil de surveillance des établissements publics de santé :

- > délibère sur le projet d'établissement, le budget et les comptes
- > donne son avis sur la politique d'amélioration de la qualité des soins et de la sécurité, les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers.

➤ **Comité de rédaction de la Newsletter**

L'Udaf 95, par le biais de notre représentant RU, a intégré fin 2020 le comité de rédaction de la Newsletter trimestrielle de France Assos Santé.

Cet outil a pour objectif de renforcer les liens et de faciliter la communication entre tous les membres du réseau francilien. Ce support d'information permet de relayer à la fois les actualités des associations membres et des représentants, mais aussi les informations concernant la délégation Ile de France de France Assos Santé ainsi que les événements nationaux.

➤ **Enquête flash sur l'hôpital public**

France Assos Santé leur a donné la parole en réalisant une enquête exclusive auprès de 655 patients et représentants d'usagers, avec le relais de ses associations membres et délégations régionales.

L'Udaf 95 a transmis le questionnaire de cette enquête à ses représentants familiaux.

Les résultats de cette enquête réalisée en juin apportent un éclairage de l'intérieur sur les problèmes à l'hôpital. Ils confirment l'extrême mise en tension des personnels soignants et de ses conséquences délétères sur la prise en charge des patients à toutes les étapes de leur parcours.

La synthèse de cette enquête est téléchargeable via <https://www.france-assos-sante.org/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-detude-crise-hopital-finale.pdf>



➤ **Etat des lieux accès aux services d'urgence en Ile de France**

France Assos Santé a réalisé fin 2022 un état des lieux de l'expérience des franciliens quant à leur accès au service des urgences. L'objectif est de collecter des données et des témoignages via une enquête qualitative. Ces données et témoignages collectés permettront de nourrir le travail collectif.

. Diffusion du bulletin «Bloc Notes Santé »



L'Unaf édite un Bloc-notes Santé (4 à 6 numéros par an environ) à l'attention des représentants familiaux dans les organismes de santé. Il référence toute l'actualité du domaine de la santé.

L'Udaf 95 l'adresse à chacun de ses représentants familiaux du secteur santé à chaque parution.

Secteur « Vie quotidienne »

✓ Les Dispositifs d'appui à la coordination (DAC)

Les dispositifs d'appui ont pour mission d'apporter des réponses concrètes aux professionnels de santé et de favoriser le maintien à domicile des personnes sans distinction d'âge ou de pathologie.

Issu de la convergence de dispositifs existants, le DAC regroupe les expertises des :

- ✓ Méthodes d'action pour l'intégration des services d'aides et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA) ;
- ✓ Plateformes territoriales d'appui (PTA) ;
- ✓ Réseaux de santé territoriaux.

Cette unification a pris effet pour chaque département en 2022.

Objectif : apporter des réponses adaptées et coordonnées entre les professionnels, quels que soient la pathologie, l'âge de la personne qu'ils accompagnent ou la complexité de son parcours de santé.

L'Udaf 95 a échangé 1 jeudi par mois avec la DAC EST 95 au cours de l'année 2022 et continuera en 2023.



MAILLAGE 95

MAILLAGE 95, est le portail du Val d'Oise pour accéder aux outils co-construits par et pour les professionnels intervenants dans le champ de l'autonomie.

Animé par les équipes de pilotage MAIA, avec les acteurs du territoire, il offre plusieurs avantages :

- L'accès à l'**offre de santé régionale via le ROR** (répertoire opérationnel des ressources) : référentiel de l'offre hospitalière, médico-sociale et sociale
- Une facilité d'accès et de **partage de l'information du territoire** : actualités, base documentaire, etc.
- Une **connexion unique** pour tous les outils numériques régionaux :
- 1 seul identifiant / 1 seul mot de passe
- Le développement du réseau professionnel : **outil collaboratif par et pour les professionnels**. Il permet de se connaître et de se faire connaître.

L'année 2020 a été marquée par l'intégration d'acteurs en faveur de l'autonomie des personnes âgées (maintien à domicile) avec des actions pour intégrer des services d'aides et de soins.

Malheureusement, la situation sanitaire a conduit à l'annulation de différentes réunions. L'Udaf 95 a développé une communication en direction des MAIA.

. **Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).**

Le CDCA remplace le conseil départemental consultatif des personnes handicapées et le comité départemental des retraités et personnes âgées (CODERPA).

Son rôle est d'émettre des avis et des recommandations : prévention, accompagnement médico-social et accès aux soins, aides humaines ou techniques, transport, logement, habitat collectif, urbanisme, aide aux aidants, maintien à domicile, culture, loisirs, vie associative, ...

Le CDCA est consulté par exemple sur les schémas départementaux relatifs aux personnes handicapées ou aux personnes âgées en perte d'autonomie. Ces schémas programment l'évolution des établissements et services existants et la création de structures pour les personnes âgées et les personnes handicapées.

. **Mise en place des conseils départementaux de l'inclusion financière par la Banque de France.**

La Banque de France a expérimenté en 2021 des conseils départementaux de l'inclusion financière dans plusieurs départements.

Ils ont vocation à se réunir semestriellement notamment pour échanger sur les problématiques locales touchant à l'inclusion financière. Ils constituent un lieu d'information et d'échanges.

Ces conseils vont être généralisés en 2022. Les directeurs départementaux de la Banque de France vont donc inviter dans chaque département les représentants des organismes membres de l'OIB, partout où cela est possible, en veillant à ce que soient représentés les trois univers social, bancaire et public.

En complément, d'autres acteurs du monde des intervenants sociaux pourront être invités, par exemple les points conseil budget.

. Le programme « transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics » de la Préfecture du Val d'Oise

Dans le cadre du programme Action publique 2022 visant à transformer en profondeur l'action publique de l'Etat, le gouvernement s'est fixé, parmi plusieurs objectifs prioritaires, celui d'améliorer la qualité des services publics, en développant une relation de confiance entre les usagers et des administrations engagées à délivrer une information plus transparente sur la qualité de leurs services.

Dans le département du Val-d'Oise, la préfecture, les 2 sous-préfectures de Sarcelles et d'Argenteuil, les commissariats et les services de la gendarmerie nationale accueillant du public se sont engagés dans le programme « transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics ».

L'Udaf 95 a participé le 28 septembre 2022 au Comité Local des Usagers de la Préfecture du Val d'Oise en vue de favoriser l'accessibilité des services publics en présence d'acteurs du territoire.

Les résultats de ce programme sont disponibles en ligne sur le site Internet de la préfecture du Val d'Oise.

« Habitat + Cadre de vie = Environnement »

• Renouvellement agréments Habitat

L'Udaf 95 a renouvelé pour 5 ans 2022-2027 ses 2 agréments « habitat » :

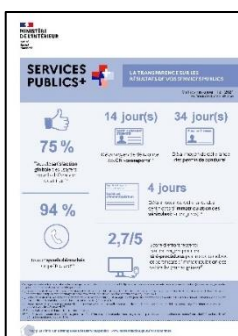
- Inter médiation locative et gestion locative sociale
- Ingénierie sociale, financière et technique

. Les apports de la loi Elan

Les apports de la loi Elan en matière de bail d'habitation concernent notamment :

- la création du bail mobilité
- la création du contrat de cohabitation intergénérationnelle
- la modification des règles de la colocation
- l'allègement du formalisme de la caution avec la suppression des mentions manuscrites incidemment obligatoires
- le retour de l'encadrement des loyers
- le renforcement des sanctions des locations touristiques « abusives » au travers de mesures de contrôle renforcées et de sanctions alourdies
- le renforcement de la lutte contre les « squatteurs » : suppression du délai de deux mois entre l'expulsion et le commandement de quitter les lieux et du bénéfice de la trêve hivernale.

#LoiElan



Le bail mobilité

Le bail mobilité est un contrat de location signé entre le propriétaire d'un logement meublé et un locataire "temporaire" (étudiant, salarié en mission temporaire ou formation professionnelle, ...). Il est conclu pour une durée allant de 1 à 10 mois. À la fin du bail, le propriétaire et le locataire ne peuvent pas signer un nouveau bail mobilité pour le même logement.

Le retour de l'encadrement des loyers

Bien qu'elle pose le principe de la liberté en la matière, la loi Elan instaure, à titre expérimental, un nouveau dispositif d'encadrement des loyers. Celui-ci s'applique pour la première mise en location d'un logement loué meublé ou non. Il vient compléter le dispositif d'encadrement des loyers applicables lors du renouvellement du bail ou de la relocation d'un bien.

. Oph Val Paris Habitat

La loi Elan promulguée le 24 novembre 2018 oblige les organismes de moins de 12 000 logements à rejoindre avant le 1^{er} janvier 2021 un groupe d'organismes gérant au moins 12 000 logements. La loi institue une nouvelle forme d'association, la société de coordination (Sac) qui permet à ses membres de partager une communauté de vues, d'actions et de moyens sur un territoire. L'Office s'était engagé dans un partenariat stratégique avec Logirep, matérialisé par la création de la société de coordination LOGIVALPARISIS. Cependant le Conseil d'Administration Val Paris Habitat a décidé l'arrêt de la SAC LOGIVALPARISIS au 31 décembre 2022 pour divergences de vues et de gestion.

Dans le cadre de la loi Elan, Val Paris Habitat a sollicité Val d'Oise Habitat en 2022 afin d'étudier la possibilité d'un rapprochement entre les 2 offices. Il a donc été décidé avec la présidente de Val d'Oise Habitat de fusionner au 1^{er} janvier 2024.

Un protocole local relatif à l'organisation des élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration de Val Paris Habitat a été élaboré en vue des élections de décembre 2022.

. Oph Val d'Oise Habitat

Le Conseil d'Administration est chargé d'élaborer les choix stratégiques de l'office, il règle, par ses délibérations les affaires de l'office :

- La politique générale de l'office ;
- Le budget ;
- Les programmes de construction, de réhabilitation ;
- La politique des logements ...

En 2022 :

- fusion annoncée entre Val Paris Habitat et Val d'Oise Habitat avec effet au 1^{er} janvier 2024.
- Plusieurs plaintes de locataires ont été reçues à l'Udaf 95 et ont été transférées à notre représentant. Celui-ci a remonté l'information à Val d'Oise Habitat qui a apporté une réponse à chacun des locataires.

. La révision des loyers dans les offices HLM

Comme chaque année, afin d'aider les Udaf dans leur prise de décision lors de la révision des loyers HLM, l'Unaf nous communique des informations relatives à l'actualisation de l'Aide personnalisée au logement (APL) et aux dernières mesures de réformes qui impactent le modèle économique et social des organismes d'HLM.

Le vote de l'augmentation des loyers au 1er janvier 2023 s'inscrit dans un contexte de crise sans précédent qui se traduit par une augmentation brutale des prix de l'énergie et un contexte général de forte hausse de l'inflation qui grèvent le pouvoir d'achat des familles.

Afin de limiter l'impact de l'inflation sur le budget des ménages, plusieurs mesures d'urgence ont été adoptées dans la loi de protection du pouvoir d'achat en août 2022, notamment la revalorisation de 3,5% des APL par anticipation dès le 1er juillet 2022 (sans attendre la date réglementaire du 1er octobre 2022 pour la revalorisation des paramètres liés à la dépense de logement ni celle du 1er janvier 2023 pour les paramètres ressources). Cette mesure a permis aux ménages concernés de bénéficier d'une augmentation de l'APL sur 3 mois supplémentaires.

Concernant les organismes d'HLM, un nouveau prélèvement de 1,3 milliard, au titre de la Réduction des loyers de solidarité (RLS), est inscrit pour l'année 2023 dans le projet de loi de finances.

Dans le contexte actuel, une hausse systématique de 3,6% des loyers au 1er janvier 2023 (selon l'indice IRL du 2ème trimestre 2022), fragilisera nécessairement des ménages.

Toutefois, un gel général des loyers aurait aussi des conséquences sur le long terme sur la capacité financière de nombreux organismes à construire, à rénover et à entretenir leur parc de logements, avec au final des impacts négatifs pour les familles. Il faut donc arbitrer entre ces deux contraintes.

L'Unaf rappelle que la décision de l'augmentation des loyers prise par l'Udaf au sein du Conseil d'administration des offices d'HLM doit être appréciée, au regard de son expertise des réalités locales sur la situation économique et sociale des locataires, des travaux de réhabilitation et des éventuelles difficultés financières de l'organisme HLM concerné. Cela est d'autant plus important cette année compte tenu du contexte difficile.

L'Unaf précise que, en tout état de cause, la règle générale préconisée : ne pas voter des augmentations de loyers supérieures au niveau d'actualisation de l'APL, soit 3,5% pour l'année 2023.

Les membres du Conseil d'administration ont validé, à la majorité, la règle préconisée par l'Unaf (vote à 3%)

Cette position a été transmise à l'ensemble des représentants familiaux du secteur habitat pour application.

[Le sujet étant abordé de plus en plus tôt dans les offices Hlm, L'Udaf 95 a demandé à l'Unaf s'il était possible de nous communiquer leurs recommandations bien plus tôt afin que ce sujet puisse être abordé en Bureau et en CA et que les consignes de vote définies par le CA de l'Udaf 95 puissent être diffusées aux représentants familiaux à temps].

. Commission Départementale de conciliation (CDC)

L'Udaf 95 siège au sein de la Commission Départementale de Conciliation du 95, organisme paritaire composé à égalité de représentants des bailleurs et des locataires.

Lors de ses réunions en 2022, il a été constaté une méconnaissance des droits et devoirs respectifs entre locataire et propriétaire et une incompréhension entre les bailleurs et les locataires en ce qui concerne la révision des loyers.

Journée Nationale Habitat du 6 décembre 2022

. Le 6 décembre 2022, un de nos représentants du secteur Habitat a assisté à la **Journée Nationale Habitat** organisée par l'Unaf. Ce rendez-vous annuel des représentants des Udaf impliqué dans le logement, avait pour objectif de débattre et d'échanger sur les évolutions et les nouveaux enjeux en matière de politique du logement, dans un contexte de crise sans précédent qui se traduit par une augmentation brutale des prix de l'énergie et du coût du logement.

Cette journée a été l'occasion d'échanger et de débattre sur les solutions à trouver pour préserver le pouvoir d'achat des familles et faciliter leur accès et leur maintien dans le logement.

L'Udaf 95, via le réseau Unaf, a relayé un ensemble d'actions sur son site Internet :

- **Solidarité auprès des familles d'Ukraine du réseau Unaf, Udaf, Uraf et des associations familiales**



Le 9 mars 2022, l'Unaf a sollicité son réseau pour participer aux actions solidaires pour les familles ukrainiennes.

A ce titre, l'Udaf 95 a relayé un cœur aux couleurs du drapeau ukrainien sur son site Internet. Une page spéciale a été créée avec plusieurs informations pour venir en aide aux ressortissants ukrainiens.

Ce cœur a également été inséré dans les signatures mail de l'ensemble de son personnel.

- **Ondes électromagnétiques**



Depuis le 1er janvier 2014, l'UNAF et les UDAF sont habilitées à transmettre à l'Agence nationale des fréquences (ANFR) des demandes de particuliers et de familles qui souhaitent faire mesurer, au sein de leur habitat, leur exposition aux ondes électromagnétiques.

0 demande en 2022.

- **Travail partenarial**

Le Service Social Départemental (SSD) du Conseil Départemental du Val d'Oise oriente et informe les usagers dans plusieurs domaines comme la perte d'emploi, les problèmes familiaux, les difficultés à se maintenir dans son logement, difficultés de gestion de son budget.

A ce titre il a mis en œuvre l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP). L'ASIP est une démarche partenariale visant à ce que toute personne qui se présente puisse être accueillie et orientée vers un interlocuteur dédié.

A cette occasion, les travailleurs sociaux du SSD qui interviennent sur des fonctions d'accueil et d'orientation des publics ont pu participer à 3 visites de sites au cours de l'année 2022 afin d'échanger sur leurs services respectifs dont :

- le 24 novembre 2022 à l'Udaf 95. L'occasion de présenter les missions de l'Udaf et d'échanger autour de ses services.

Les réunions Unaf en 2022

L'Udaf 95 a participé à un certain nombre de rencontres organisées par l'Unaf en 2022 et a été relais de certaines campagnes.

Assemblée générale du 25 et 26 juin 2022 à Rodez

Participation d'Olivier Thomas, président de l'Udaf 95.



Les 25 et 26 juin 2022, l'Unaf a tenu son assemblée générale annuelle en présence de plus de 500 responsables des unions d'associations familiales, représentants familiaux et membres d'associations familiales venus de Métropole et d'Outre-Mer.

La présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc, a ouvert la rencontre. Puis sont successivement intervenus : la Directrice Générale de l'Unaf, Guillemette Le-neveu, pour une présentation des journées, Marie-Josée Moysset, Présidente de l'Udaf de l'Aveyron, Christian Teyssèdre, Maire de Rodez et Jean-Philippe

Sadoul, vice-président du Conseil départemental de l'Aveyron.

Puis, Marie-Josée Doucet, présidente de la Commission de contrôle de l'Unaf, a présenté le rapport de la commission de contrôle en amont du premier tour des élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration.

A l'issue du discours de la Présidente de l'Unaf, le Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, Damien Abad, s'est exprimé en vidéo afin de remercier les militants familiaux pour le travail réalisé au quotidien en faveur des familles et de présenter sa feuille de route d'actions au sein de son ministère.



Webinaire Mon Espace Santé

Depuis janvier 2022, tous les citoyens ont été invités par leur Caisse Primaire d'Assurance Maladie à se connecter au nouvel outil numérique : Mon espace santé.

France Assos Santé Ile de France a organisé un webinaire le 16 février 2022 à destination des représentants des usagers afin de présenter les objectifs du dispositif, son accessibilité et les droits en santé qui lui sont liés.

Contrat d'engagement Républicain



Le Contrat d'engagement Républicain, créé par la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, est entré en vigueur depuis le 2 janvier 2022. Dès lors que les associations et les fondations souhaiteront obtenir ou renouveler une subvention publique, un agrément d'Etat, ou accueillir un jeune en service civique, elles auront désormais pour obligation d'avoir souscrit un Contrat d'engagement Républicain.

Le 3 février 2022, l'Unaf a ainsi publié une note sous forme de Questions/Réponses : Conséquences de la mise en place du Contrat d'engagement Républicain pour l'Unaf, les Udaf et Uraf, les mouvements et les associations familiales.

L'Udaf 95 a signé le Contrat d'Engagement Républicain et publié ce dernier sur son site Internet et l'a affiché dans ses locaux.

Donner confiance aux familles : les 15 propositions de l'Unaf pour l'élection présidentielle



A l'occasion de la campagne Présidentielle, l'Unaf a demandé à ce que la politique familiale soit inscrite parmi les priorités du prochain quinquennat et présente ses 15 propositions pour donner confiance.

Ces propositions ont vocation à animer le débat public, ainsi que les échanges avec les candidats et leurs équipes.

Un communiqué de presse a été réalisé en février 2022 par l'Unaf et relayé par l'Udaf 95.

Webinaire sur les Schémas Départementaux des Services aux Familles

Le 3 mars 2022, l'Unaf a organisé un Webinaire sur les Schémas Départementaux des Services aux Familles (SDSF) avec l'intervention de la DGCS et de la CNAF. Ouvert par Isabelle Saunier, administratrice de l'Unaf et présidente du département Enfance et Parentalité, ce webinaire a réuni plus de 120 participants.

Les Jeudis de la Com' : " 50 propositions pour donner confiance aux familles" »

Jeudi 17 mars 2022, le service communication de l'Unaf a organisé, pour les référents communication, un séminaire en visio dans le cadre des Jeudis de la com sur le thème « Intégrer des corrections pour le print ». 47 participants y ont assisté, ils représentaient 41 Udaf et 1 Uraf.



Lors de la séance, les grandes étapes de la réalisation d'un document, l'importance de la planification, les grandes règles à prendre en compte, les spécificités de la correction sur document technique et de la correction sur maquette ont été abordées.

Formation Unafor « Caf : premiers pas »

Dans le cadre du plan de formation proposé par l'Unaf, afin d'accompagner les représentants familiaux au sein de la Caf, l'Unaf a proposé une formation en visioconférence, sur 2 jours en mars et avril 2022, portant sur « Caf : Premiers pas ». Cette formation s'adressait à tous les représentants familiaux qui siègent dans les Caf.

Rencontre annuelle des Présidents et des Directeurs d'Udaf et d'Uraf



L'Unaf a réuni l'ensemble des Présidents des Udaf et Uraf et les directeurs d'Udaf, les samedis 26 et dimanche 27 mars 2022 à Auxerre.

L'occasion d'évoquer le contexte international et national et de faire le point sur les actualités de la politique familiale et de notre réseau, notamment en vue de la Présidentielle et des Législatives.

Rencontre entre les référents développement associatif et le CNDA

Le 1^{er} avril 2022, le Copil du Comité national de développement associatif (CNDA), a rencontré en visio-conférence une centaine de référents développement associatif, salariés et bénévoles.

Au programme : présentation des travaux du CNDA : organisation du CNDA, présentation des membres du Copil, Zoom sur le plan d'actions prévisionnel 2022-2026 autour des grands axes prioritaires de la stratégie de développement associatif ; échanges entre participants et intervenants sur cette précédente présentation ; ateliers en sous-groupes, afin de partager les actions de développement associatif en 2022 des Udaf, de réfléchir aux prochaines « Matinée du développement associatif » et enfin d'imaginer l'opération « Merci pour les familles » à l'occasion de la journée mondiale de promotion du bénévolat le 5 décembre.

Journée de formation Cpm

Le 5 avril 2022 s'est tenue, dans le cadre du renouvellement des représentants familiaux en Cpm, une journée d'échanges et d'information « Assurance-maladie » pour les représentants familiaux Udaf siégeant dans les Caisses Cpm. Cette réunion a permis de faire un rappel historique et fonctionnement du Conseil et des Commissions de l'assurance maladie ainsi qu'une présentation du mandat associatif. Elle a aussi été l'occasion pour les représentants d'utilisateurs de se rencontrer et d'échanger sur les pratiques au sein de leur caisse.

Réforme de l'évaluation des ESSMS : l'Unaf a organisé un webinaire avec l'intervention de la HAS

Participation du service Institution.

Le 21 avril 2022, l'Unaf a organisé un webinaire pour présenter la réforme de l'évaluation des ESSMS (établissements et services sociaux et médico-sociaux) avec la participation de la Haute Autorité de Santé et l'intervention en conclusion de la rencontre de la Directrice Générale de l'Unaf, Guillemette Leneveu.

Environ 80 personnes (une cinquantaine d'Udaf représentées) ont assisté à cette présentation et ont pu échanger sur cette thématique.

Rencontre nationale des chefs de file des délégations des Udaf dans les Caf

Le 11 juin 2022 s'est tenue en visioconférence la « Rencontre nationale des chefs de file des délégations des Udaf dans les Caf ». Cette rencontre a débuté avec l'introduction de Marie-Pierre Gariel, administratrice de l'Unaf. Plusieurs ateliers thématiques étaient proposés, animés par des binômes d'administrateurs.

Webinaire « Cercles des parents »

Le 16 juin 2022 s'est tenu un webinaire de présentation de l'action « Cercles des Parents ». Cette action de soutien à la parentalité avait pour objectif de soutenir et guider durant les deux premières années la vie de leurs enfants.

Assemblée Générale Ordinaire de l'Unaf

Participation du Président de l'Udaf 95.

Les 25 et 26 juin 2022, l'Unaf a tenu, à Rodez, son Assemblée Générale annuelle en présence de plus de 500 responsables des unions d'associations familiales, représentants familiaux et membres d'associations familiales venus de Métropole et d'Outre-Mer. Dans le cadre de cette Assemblée Générale, Marie-Andrée Blanc a été réélue à la Présidence de l'Unaf, responsabilité qu'elle assume depuis 2015.

L'Unaf a invité les participants à réfléchir autour du thème : "Face à la perte d'autonomie d'un parent : quel rôle et quels soutiens pour les familles ?" aux côtés de Dominique Libault, auteur de deux rapports sur le grand âge et l'autonomie et Thierry Calvat, sociologue et animateur du Cercle "Vulnérabilités et Société".

Les Jeudis de la Com' : "Renforcer les relations parlementaires de votre Udaf avec le document 50 propositions pour donner confiance aux familles" »

Participation de la trésorière.

Jeudi 30 juin 2022, les équipes de l'Unaf ont proposé une séance dédiée aux relations parlementaires du réseau Unaf Udaf Uraf autour du document personnalisable 50 propositions pour donner confiance aux familles.

Présidents, directeurs, et référents communication y étaient conviés. Les 49 participants représentaient 44 udaf et 2 Uraf.



Matinée du développement associatif : Quels réseaux sociaux pour le développement associatif ? »

Participation du service Institution.

Le 6 octobre 2022 l'Unaf a organisé les « Matinées du développement associatif », en collaboration avec son service communication. Proposée sous forme de webinaire, cette réunion avait pour objectif de partager et de valoriser des outils, des dispositifs et les initiatives du réseau avec présentation pratique des réseaux sociaux, témoignages d'Udaf et temps d'échanges avec les participants.



Journée des Présidents d'Udaf et d'Uraf et Directeurs d'Udaf

Participation de la directrice.

L'Unaf a réuni l'ensemble des présidents des Udaf et Uraf et des directeurs d'Udaf, le vendredi 14 octobre 2022 à Paris.



L'occasion pour la Présidente et la Directrice Générale de l'Unaf de faire un point d'actualité sur la politique familiale et sur les services et actions menés en réseau.

Ce temps de rencontre a également permis à l'Unaf d'inviter le Président et la Directrice générale de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), à présenter les actions et orientations de la Caisse et à entendre les initiatives portées par le réseau des Udaf (aide aux aidants, habitat inclusif, médiation aidants-aidés).

Près de 100 représentants familiaux dans les Caf réunis pour échanger sur l'actualité de la branche famille

Le samedi 19 novembre 2022, l'Unaf a organisé une journée nationale pour les représentants familiaux dans les Caf. Une centaine de participants a ainsi échangé sur l'actualité de la branche famille (PLFSS, future COG État/Cnaf, Service public de la petite enfance, déontologie...).

Les Jeudis de la Com' : « Valoriser les résultats du nouvel observatoire »

Participation de la trésorière.

Jeudi 8 décembre 2022, les équipes de l'Unaf ont proposé une matinée dédiée à la « valorisation des résultats du nouvel observatoire.

Présidents, directeurs, et référents communication y étaient conviés. 41 Udaf et 6 Uraf étaient représentées par 60 participants.



Le thème était la conciliation vie familiale, vie professionnelle, l'Observatoire des familles va sortir alors que l'inflation pèse durement sur le budget des familles et que la crise de l'emploi conduit à une remise en cause des conditions de vie au travail.

Ses résultats vont pouvoir être portés lors de la Concertation nationale sur le service public de la Petite Enfance, au Conseil national de la refondation sur la Petite Enfance et sur le travail (avec des déclinaisons locales), lors des négociations de la COG Etat-Cnaf et des CPOG dans les Caf, et bien sûr dans le cadre de nos représentations : Cnaf, CAF, Schémas et comités Départementaux des Services aux Familles, CESE, CESER...

Autres rencontres et autres actions

Janvier

- **Formation représentants familiaux en Cpm – Les Fondamentaux**



En janvier 2022 s'est tenue sur 2 jours, en visioconférence, une formation proposée par l'Unaf et l'EN3S à destination des représentants familiaux qui siégeront en 2022 dans les Cpm afin de les accompagner au mieux.

- **Visio autour des Points Info Familles**

Participation de la directrice

Le 11 janvier 2022, s'est tenue une visioconférence autour des Points Infos Familles. Les 2 heures d'échanges ont permis un retour sur le questionnaire « les PIF du réseau des Udaf », un tour de table : présentation par chacune des Udaf de leur service PIF et un temps d'échange sur les liens PIF et actions « parentalité ».

- **Formation Commission de contrôle**

Participation de 2 de nos représentants familiaux

Le 21 janvier 2022 s'est tenue, en distanciel, une formation « commission de contrôle » proposée par l'Unaf et l'Unaf. Elle s'adressait aux membres des commissions départementales de contrôle, aux présidents d'Udaf et aux salariés en charge de la vie institutionnelle des Udaf. Cette formation a permis de définir son rôle pour l'agrément des associations, la gestion des listes d'adhérents et l'organisation de l'AG de l'Udaf.

Février

- **Formation Unaf « L'Udaf et le mouvement familial »**

Participation d'une représentante familiale

Le 4 février 2022 s'est tenue en distanciel une formation « L'Udaf et le mouvement familial ». Cette formation a permis d'aborder les origines et les acteurs du mouvement familial, les missions des unions d'associations et les principaux services. Cette journée a été l'occasion de mieux cerner le rôle d'un administrateur et les enjeux de la représentation familiale.

- **Support de présentation du webinaire des outils autour des outils dématérialisés pour tenir les instances statutaires**

Participation de l'assistante de direction

Le 4 février 2022, l'Unaf a organisé un webinaire sur l'utilisation des outils dématérialisés pour la tenue des instances statutaires. Il a réuni plus de 80 participants. Cette réunion a été l'occasion d'échanger sur les difficultés rencontrées par les Udaf et les Uraf dans l'organisation de leurs instances en distanciel et de donner un certain nombre d'éclairages sur les modifications apportées aux textes des Udaf et des Uraf sur ce point.

Mars

- **Comité de Pilotage relatif à la lutte contre la pauvreté**

Participation de la directrice.

Le 9 mars 2022 s'est tenu en visioconférence un bilan de la stratégie de lutte contre la pauvreté, présidé par le Préfet du Val d'Oise et le Préfet délégué pour l'égalité des chances.

- **Conseil d'Administration du CIDFF 95**

Participation de la directrice.

Le 17 mars 2022 s'est tenu le Conseil d'Administration du CIDFF 95. Pour rappel, l'Udaf 95 a intégré le Conseil d'Administration du CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles du Val d'Oise) en 2021.



- **Semaine de l'éducation financière**

Du 21 au 27 mars 2022 s'est tenue la 10^{ème} édition de la semaine de l'éducation financière en France sur le thème « Bâissez votre avenir, soyez malin avec votre argent ! ».

- **Prevention Santé : un salon pour prendre soin de soi**

Participation d'une psychologue du service Actions Médiation Parentalité.

Le 26 mars 2022 s'est tenu le salon « Prevention Santé » à Magny en Vexin. Différents stands et ateliers étaient proposés avec explications, conseils et informations afin de mieux préserver son capital santé.

Avril

- **Quinzaine « Etre parent une aventure »**

Les psychologues et les médiatrices familiales du service AMP ont participé à la quinzaine « Etre parent une aventure » par des posts « Nous étions un couple...nous sommes toujours des parents » ; « l'adolescence » et « la médiation familiale parents et adolescents ».

Ces communiqués ont été relayés sur le site Internet de l'Udaf ainsi que sur la page LinkedIn de la directrice.

Mai



- **Inauguration nouveaux locaux de l'Udaf 95** Le 18 mai 2022, l'Udaf 95 a inauguré ses nouveaux locaux. Le Président O. Thomas et la Directrice M. Hustache ont présenté la structure. Une présentation des services a été faite (Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs, Médiation familiale, Point Accueil Ecoute Jeunes / Parents (PAEJ), Institution Familiale, Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux, Point Conseil Budget (P.C.B.), ainsi qu'une visite des locaux.

La Directrice Générale de l'Unaf, Madame Guillemette Leneveu, a salué le travail des bénévoles et des salariés dans leur mission de représentation des familles et de gestionnaire de services auprès des Familles et des publics vulnérables.

- **Groupe de travail du réseau Parentalité à la Mairie de Cergy**

Participation du service Actions Médiation Parentalité

Riches échanges à l'occasion de la présentation du service de Médiation Familiale et du Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Udaf 95 au sein du groupe de travail du réseau Parentalité organisé par la Ville de Cergy.

- **Comité Local de Santé Mentale (CLSM)**

Participation du service Actions Médiation Parentalité

Présentation du service AMP de l'Udaf 95 lors du Comité Local de Santé Mentale (CLSM) de l'agglomération de Cergy-Pontoise.

Juin

- **Colloque sur l'individualisation de la mesure de protection**

Participation de la directrice.



Le 3 juin 2022 s'est tenu à Lille, et en visioconférence, un colloque sur la protection des majeurs organisé par la COMAJEPH (MJPM, préposés des établissements publics hospitaliers et médico-sociaux), la Chambre régionale des mandataires individuels des Hauts-de-France et le CREAL Hauts-de-France.

Cette journée de formation a traité de l'individualisation de la mesure de protection et s'est adressée à tous les acteurs de la protection juridique des majeurs : aux MJPM, quel que soit leur type d'exercice, aux magistrats et aux partenaires.

- **Rencontre partenariale entre le PAEJ et Passage de Cergy**

Participation du PAEJ et de la directrice.

Le 3 juin 2022, une rencontre partenariale s'est tenue entre le PAEJ de l'Udaf 95 et Passage de Cergy pour croiser les regards.

- **Réunion avec l'ARS 95**

Le 10 juin 2022 le service AMP a participé à une réunion à l'ARS 95 (Agir pour la Réinsertion sociale), avec la directrice du Pôle Socio-Judiciaire afin d'échanger sur nos services.

- **Village juridique à Seugy**

Participation de l'Udaf 95.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Carnelle Pays de France, en partenariat avec la Mutualité Santé Agricole d'Ile de France, a présenté son village juridique le 18 juin 2022. Ce village juridique portait sur l'accès au droit, dans le cadre de la charte territoriale des solidarités avec les familles.



L'Udaf 95 y tenait un stand et a pu venir à l'encontre du public pour les informer sur ses différents services mais également échanger avec les différents partenaires présents.

2 tables rondes se sont tenues dont une sur la protection des majeurs à laquelle participait notre intervenante ISTF.

- **Présentation Action Soutien à la Parentalité à Roissy en France**

Participation de la directrice.

Présentation le 14 juin 2022 de l'action de soutien à la parentalité et de médiation familiale de l'Udaf 95 et plus particulièrement présentation du bilan des permanences de Louvres et Fosses aux élu.e.s de la Commission Handicap, Santé et aide à la personne de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

- **Café des parents à Gonesse**

Intervention du PAEJ à une séance du café des parents de la Maison des habitants Marc Sangnier à Gonesse sur le thème « Mon enfant et le psychologue ».

- **Comité de Pilotage élargi du CLSM Val Parisis**

Participation du Chef de Service MJPM et de l'animatrice ISTF.

Dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale Val Parisis, un comité de pilotage élargi s'est réuni le 16 juin 2022 à Taverny pour présenter les avancées du CLSM.

- **Réunion TMFPO au Tribunal Judiciaire de Pontoise**

Participation de la directrice et d'une médiatrice familiale.

De riches échanges ont eu lieu le 29 juin 2022 autour de l'expérimentation TMFPO, dans le cadre du COPIL organisé par le Tribunal Judiciaire de Pontoise.

Juillet

- **Rencontre avec la DDETS et visite des locaux de l'Udaf**

Participation du président, de la directrice et des services de l'Udaf 95.

Le 5 juillet 2022, une réunion s'est tenue entre la DDETS du Val d'Oise et l'Udaf 95.

- **Comité de pilotage Régional des Points Conseil Budget**

Participation de la directrice et du service PCB.

Le 11 juillet 2022, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités d'Ile de France a organisé un Comité de Pilotage Régional des Points Conseil Budget, par visio.

Septembre

- **Village parentalité à Maffliers**

Participation de l'Udaf 95.

Le 24 septembre 2022, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Carnelle Pays de France, en partenariat avec la MSA Ile de France, a mis en place une action de soutien à la parentalité, dans le cadre de la charte territoriale des solidarités.

Le service Actions Médiation Parentalité de l'Udaf 95 était présent lors de cette journée.

- **Conférence Coutôt Roehrig à Paris**

Participation de la directrice.

Le 27 septembre s'est tenue une conférence sur les majeurs protégés et la justice organisée par Couteau Rohrig.

- **Comité Local des Usagers (CLU) à la Préfecture du Val d'Oise**

Participation de la directrice.

Dans le cadre de sa démarche qualité Qual-e-pref, la préfecture du Val d'Oise a organisé en visioconférence le 28 septembre 2022 un Comité Local des Usagers annuel.

Les objectifs du CLU : présenter les résultats des exigences qualité ; présenter le bilan des réclamations et plan d'actions ; échanges et recueil des suggestions ; informer sur les améliorations des services rendus.

Octobre



- **Semaine Bleue résidence autonomie à Sannois**

Participation du service ISTF et Institution.

Le 3 octobre 2022, à l'occasion de la semaine bleue en direction des seniors, les différents services de l'Udaf 95 étaient représentés au forum organisé à la résidence autonomie Maurice Utrillo à Sannois.

- **Intervention au Lycée Pissarro à Pontoise**

Le 7 octobre 2022, Le Point Conseil Budget de l'Udaf du Val d'Oise est intervenu au Lycée Camille Pissarro à Pontoise devant les élèves préparant le DECESF de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

Cette intervention a été l'occasion pour notre animateur PCB de présenter le service et d'aborder avec eux le thème de l'éducation financière. La parole a ensuite été donnée aux étudiants afin de répondre à leurs interrogations.



- **Rencontre avec les travailleurs sociaux du SSD de Cergy**

L'Udaf 95 a eu le plaisir de recevoir le 17 octobre 2022 les travailleurs sociaux du SSD de Cergy.

L'occasion a été de présenter les missions de l'Udaf 95 et d'échanger autour de nos services respectifs.

• Journée ressource sur le thème « Comment accompagner les parents à l'ère du numérique ? » à Argenteuil

Participation du service Point Infos Famille et du PAEJ.



Le 17 novembre 2022, le groupe parentalité du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF) a organisé une journée ressource pour les salariés et bénévoles du soutien à la parentalité sur le thème « Comment accompagner les parents à l'ère du numérique ? ».

Le Point Info Famille et des psychologues du Paej ont tenu un stand d'information lors de cette journée ressources pour les acteurs de terrain. Cet événement a permis de rencontrer une multitude de professionnels et partenaires et ainsi échanger sur les différents outils et services du département.

• Diagnostic social territorial à Vigny

Participation du service ISTF.

Dans le cadre du déploiement de la Charte territoriale des solidarités avec les aînés sur le territoire, de la communauté de communes Vexin Centre, une présentation du diagnostic territorial social partagé a eu lieu le 17 novembre 2022.



• RESAD Val Parisis à Taverny

Participation du service ISTF.

Une réunion s'est tenue le 17 novembre 2022 à Taverny pour présenter le compte-rendu du dispositif RESAD Val Parisis.

• Rencontre avec la CRIP du Val d'Oise

Présentation des services PAEJ et Médiation Familiale lors de la rencontre avec le responsable de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) du département.

• Groupe Jeunesse du SDSF

Le 22 novembre, le groupe Jeunesse du SDSF a été accueilli à l'Udaf 95.

• Le Village des Familles « Etre parents, prenons la pause »

Participation du service Médiation Familiale.



Les 22 et 23 novembre 2022 s'est tenu à la maison de quartier des Linandes à Cergy le Village des Familles sur le thème « Etre parents, prenons la pause ».

Conférence, table ronde, ateliers gratuits, spectacle et Village des acteurs de la parentalité étaient proposés.

• Temps de concertation « Handicaps et maladies chroniques »

Participation du service MJPM.

Une réunion de concertation s'est tenue le 24 novembre 2022 à Menucourt sur le thème « Handicaps et maladies chroniques ».

Décembre

• Calendrier de l'Avent



L'Udaf 95 a réalisé un calendrier de l'avent virtuel.

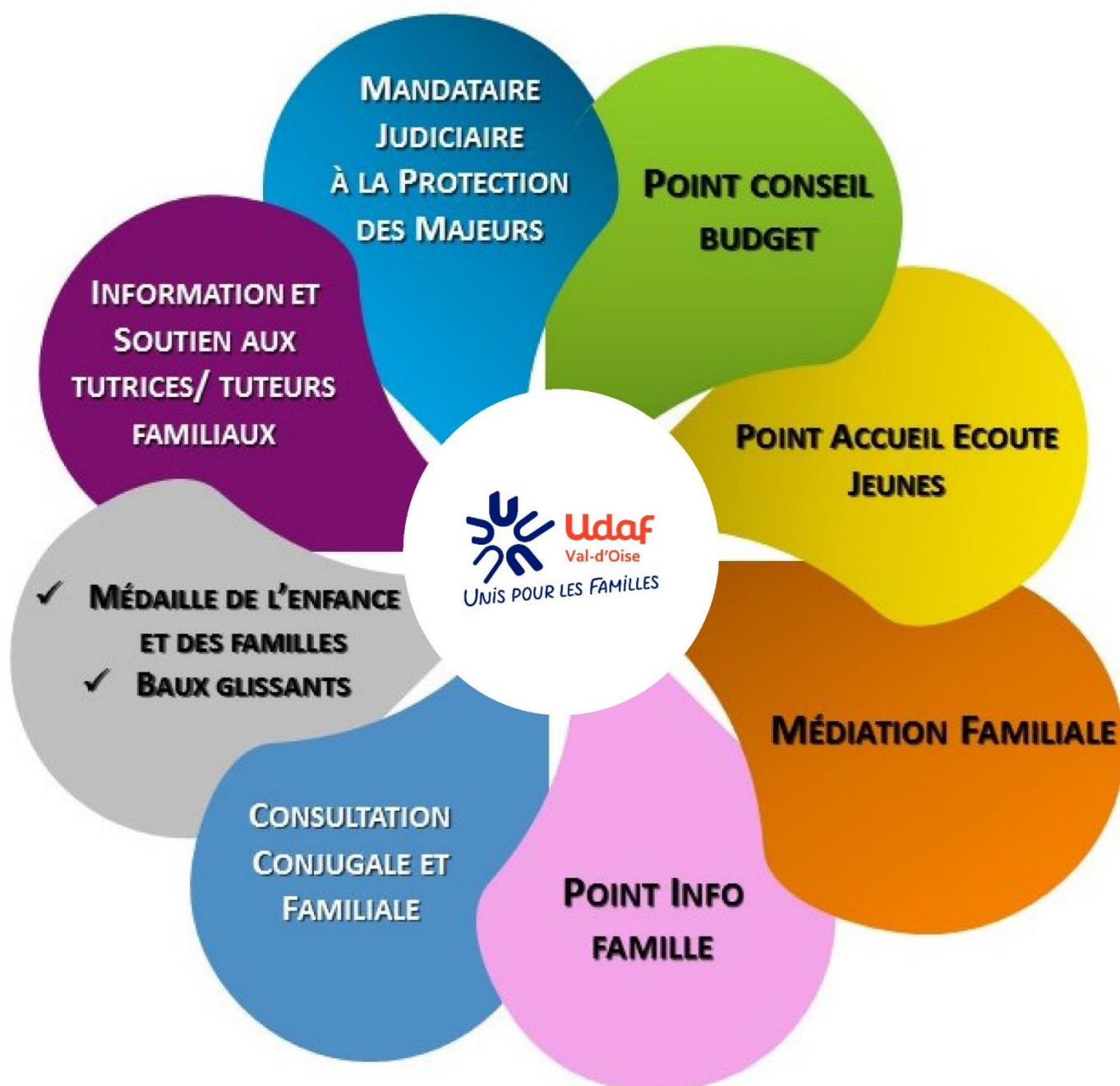
L'objectif de ce calendrier : découvrir chaque jour une information sur l'Udaf 95 afin de mettre en avant les Mouvements et associations familiales, les services aux familles, la journée du bénévolat

Actions régulières

- ✓ Participation mensuelle à la veille vulnérabilité de Cergy organisée par le service social du département avec échanges autour de situations complexes.
- ✓ Rencontres régulières du service MJPM, en visio, avec la DAC EST autour de situations communes.
- ✓ Le service Actions Médiation Parentalité a poursuivi son action partenariale au cours de l'année 2022 auprès du REAAP, de la Caf, du service social départemental (ASIP).
- ✓ le PAEJ a participé régulièrement à des instances d'échange pluridisciplinaires sur le territoire :
 - Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de l'agglomération Cergy Pontoise,
 - Le comité de suivi de la Ville de Gonesse,
 - Le groupe de travail sur la santé des jeunes organisé par le CCAS de Villiers-le-Bel,
 - La cellule de veille éducative de Villiers-le-Bel,
 - Les Équipes Pluriprofessionnelles du PRE de Villiers-le-Bel,
 - Les réunions du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP),
 - Les groupes de travail pour la Convention Territoriale Globale (CTG) de Magny-en-Vexin,
 - Les réunions du schéma départemental des services aux familles dont le groupe de travail sur la jeunesse.
- ✓ Animation par une médiatrice familiale du service AMP aux groupes « Parents après la séparation » sur différentes villes du Val d'Oise.

LES SERVICES DE L'UDAF 95

L'UDAF du Val d'Oise a placé la solidarité au cœur de ses préoccupations, en développant des services répondant aux besoins des familles, des parents et des personnes vulnérables.

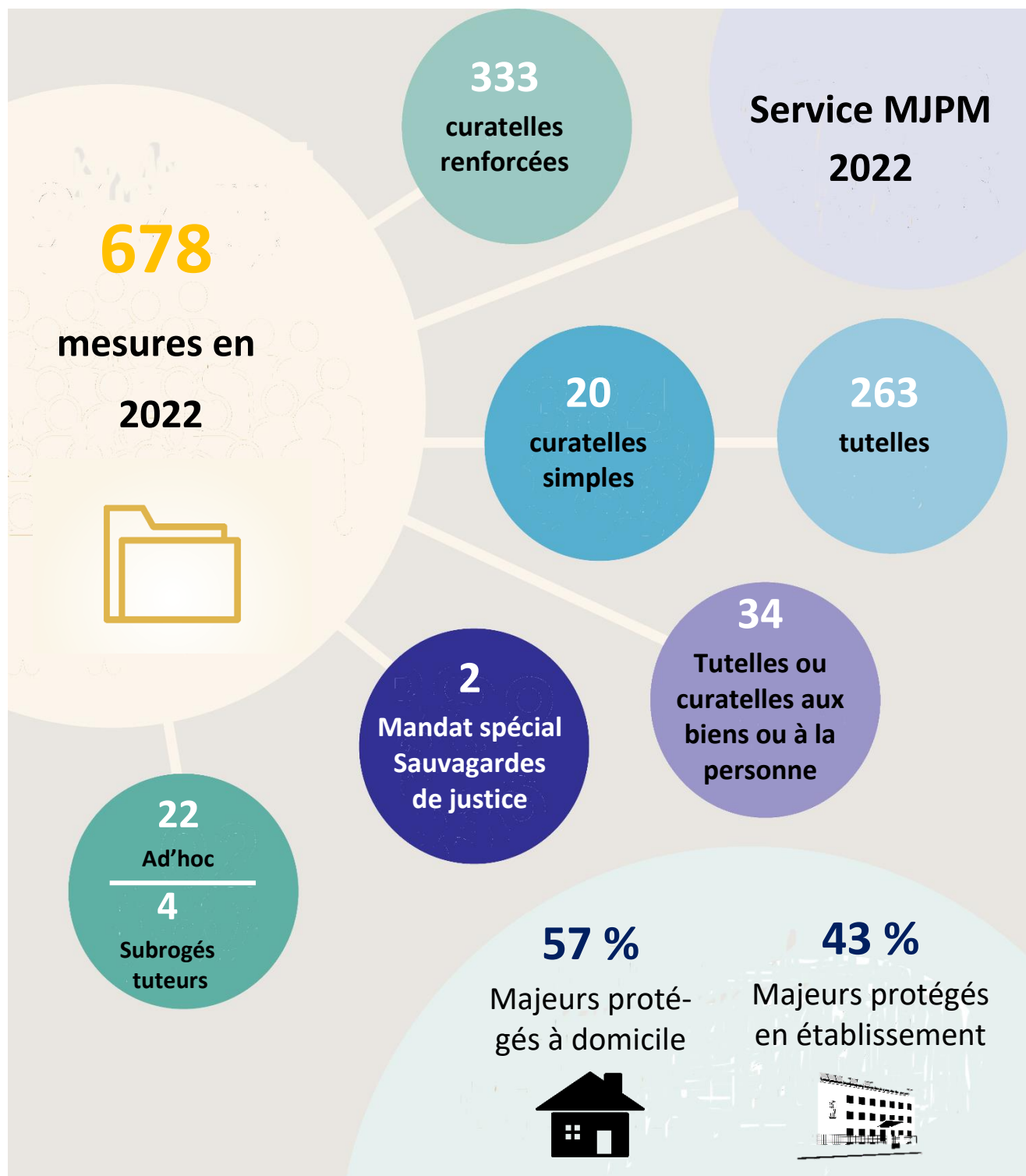


LE SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS DU VAL D'OISE

Le service MJPM regroupe les activités entrant dans le cadre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, puis celle du 23 mars 2019. Ces lois visent à protéger les personnes majeures souffrant d'une altération de leurs activités mentales, de leurs facultés mentales ou physiques consécutives à une maladie, un handicap ou à un affaiblissement.

Lorsque leur famille ne peut assumer le rôle de tuteur ou curateur, les institutions, et notamment les associations tutélaires, se voient confier des mesures de protection par le juge des contentieux de la protection.

Les chiffres clés du service



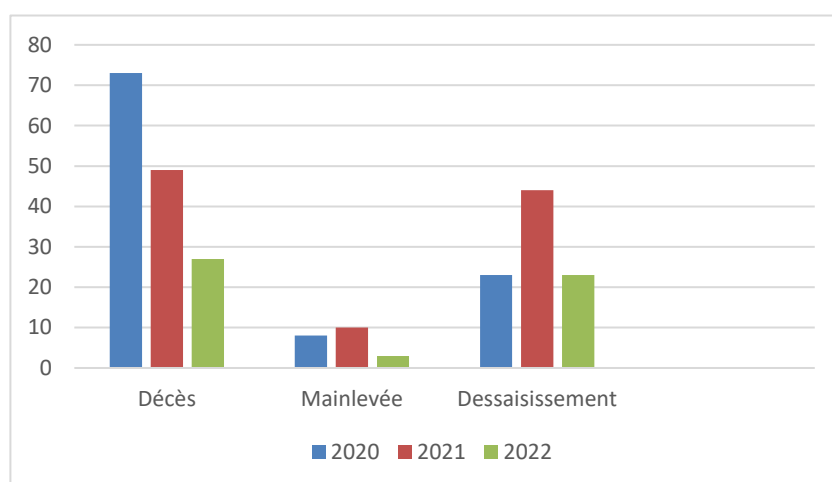
En 2022, nous notons que le nombre de mesures au 31.12.2021 reste équivalent au nombre de mesures au 31.12.2022.

En 2022, l'activité du service a été marquée par la cessation d'activité de 3 mandataires privés dont les dossiers ont été ventilés entre les différents organismes et autres mandataires privés du département.

Nous avons cependant observé :

- une diminution du nombre de décès par rapport à 2021.
- Une nette baisse du nombre de dessaisissements par rapport à 2021. Ce nombre comprend les déménagements, l'attribution de la mesure à un proche ou la demande de dessaisissement par le majeur ou l'Udaf 95.

A ces chiffres, il convient d'ajouter que l'Udaf 95 a eu 36 renouvellements de mesures et 15 transformations de mesures.



Professionalisation du personnel Mjpm

La formation des mandataires judiciaires, rendue obligatoire par la loi du 5 mars 2007, s'est poursuivie en 2022 malgré les difficultés rencontrées en période de crise sanitaire.

Au 31 décembre 2022, 100 % des cadres sont titulaires du CNC (Certificat National de Compétences), 70 % des mandataires sont titulaires du CNC dont une mandataire l'ayant validé en cours d'année 2022.

Pour 2023, 1 autre mandataire suivra la formation.

La vie du service

L'activité du service a été marquée en 2022 par la cessation d'activité de mandataires privés (3) dont les dossiers ont été distribués entre les différents organismes et autres mandataires privés du département (soit environ une cinquantaine pour l'UDAF). L'Udaf a également été désignée régulièrement pour la prise en charge de majeurs violents ou avec des pathologies psychiatriques lourdes. Ces mesures sont souvent difficiles à gérer en raison du comportement des majeurs, qui n'adhèrent pas à la mesure et qui peuvent être agressifs voir violents. Ces situations sont anxiogènes pour les équipes et chronophages au détriment des autres majeurs et du travail de fond.

Suite au déménagement de l'UDAF au 3^{ème} étage de l'immeuble Saint Christophe, l'Udaf a rencontré des difficultés de téléphonie pendant plus de deux mois.

Fin 2022, le service a migré sur la nouvelle version du logiciel métier UNI T NG plus fonctionnel.

Dans la continuité de ce travail d'amélioration, un travail avec les banques (Caisse d'Epargne et Société Générale) a été effectué afin de faciliter la télétransmission comme cela est déjà possible avec le CIC. Les questions de traitement des infos mesures et ordres de virement étant toujours compliquées lors de l'ouverture de la mesure.

Des changements sont intervenus en 2022 au sein du service MJPM. Un nouveau Chef de service ainsi qu'une cadre technique ont été nommés. Au 31 décembre 2022, le service comptait, 1 chef de service, 1 cadre technique, 13.4 délégués MJPM, 9 administratifs (comptabilité, assistantes, standard et GED) dont 1 CDD.

➤ **En Interne**

Afin d'exercer les délégués doivent être titulaires du Certificat National de Compétence (CNC) dans les 2 ans suivants leur prise de fonction.

L'Udaf 95 propose donc l'accès à la formation, assurée par l'UNAFOR, à tous ses délégués mandataires non titulaires du CNC. La formation de base représente 300 heures réparties selon plusieurs modules. Les délégués inscrits à la formation doivent, une fois les modules validés par des tests, réaliser un mémoire afin de valider l'ensemble de leur formation. Ce mémoire doit-être approuvé par un jury.

En 2022, la formation était suivie par deux déléguées mandataires.

- **Des formations** ont été proposées à tous les délégués mandataires en 2022 :

- 4 sessions d'analyse des pratiques professionnelles. Les séances se poursuivront en 2023.
- 2 jours de formations d'abord aux assistantes et GED (Gestion Externe des Données) puis aux délégués mandataires sur l'utilisation du nouveau logiciel interne Unit-t, afin de faciliter son utilisation. 3 professionnels ayant suivi une formation « référent » pour venir en soutien de l'équipe en cas de besoin.

- Une nouvelle **formation Sauveteur Secouriste Travail (SST)** s'est déroulée dans nos locaux en mai 2022. Cette formation s'est déroulée sur deux journées, avec une partie théorique puis une partie pratique où chacun des participants a pu mettre en pratique les gestes de premiers secours pour différentes situations d'urgence.

- 2 après-midis de **formation incendie** « Equipier de première intervention » ont été organisés en mai 2022. Un exercice incendie a été réalisé et tous les participants ont su éteindre les flammes.

- **Des Réunions d'équipes** quasi-mensuelles ont également été mises en place afin d'échanger et de communiquer des informations.

Le premier mercredi après-midi correspondant aux réunions des personnels administratifs et le second mercredi aux réunions des délégués.

La directrice des services de l'Udaf 95 a suivi en 2022 une formation de 2,5 jours sur la protection des majeurs. Les équipes de délégués ont participé à un webinaire sur la question de la violence dans la relation entre la personne protégée et le MJPM animé par Madame Caron Déglise le 13 octobre. 2 déléguées ont participé le 8 septembre à un webinaire organisé par Solaé sur l'aide sociale : déduction de la mutuelle (pratiques, cadre juridique), complémentaire santé solidaire (peut-elle être imposée ?).

- **Travail en lien avec les autres services de l'Udaf 95**

Quelques jeunes majeurs sortant de l'aide sociale à l'enfance et en grande détresse ont pu avoir un soutien psychologique, grâce au PAEJ, permettant par la suite une orientation et un travail avec d'autres professionnels de l'insertion et de la santé par exemple.

L'UDAF 95 souhaite intégrer le projet développé par l'Unaf de « médiation familiale aidant-aidé ». En effet, force est de constater que de nombreuses familles connaissent des conflits qui ont un impact sur les majeurs protégés accompagnés.

D'autres familles de majeurs ont pu bénéficier également de l'aide et de l'accompagnement budgétaire proposé par le Point Accueil Conseil Budget.

Ce travail de partenariat entre les services a permis de développer nos missions et de définir dans quel cas le public peut être amené à faire appel à nos services.

En 2022, l'Udaf a par ailleurs été désignée « tutrice à la personne avec pour seule mission d'organiser et de mettre en œuvre le droit de Madame X de recevoir les visites de sa sœur sans remettre en cause les autres obligations de M. X en qualité de tuteur à la personne » par la Cour d'appel dans le cadre de relations familiales très tendues, parfois sous fond de violences, avec dépôts de plaintes... Dans ce cadre le lien avec le service de médiation familiale est plus qu'évident. Ce travail de partenariat entre les services a permis de développer nos missions et de définir dans quel cas le public peut être amené à faire appel à nos services.

Interventions/ réunions 2022

Comité de Pilotage élargi du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Val Parisis à Taverny le 16 mars 2022

Le CLSM vise à définir une stratégie concertée en santé mentale en développant le travail partenarial, l'interconnaissance, et en favorisant l'émergence d'actions et de projets.

A cette occasion, le service MJPM a participé au groupe de travail « Protection juridique des Majeurs : Comment mieux coopérer ? ». L'un des objectifs de ce groupe de travail est de favoriser l'interconnaissance des missions et des limites des mandataires et permettre aux majeurs protégés de bénéficier d'un meilleur accompagnement global et d'être acteurs de leur parcours de vie et d'insertion socio-professionnelle.

Une RESAD (Réunion d'Evaluation des Situations d'Adultes en Difficultés) a ainsi été créée et présentée. Il s'agit d'une cellule d'aide pour des personnes en situation de souffrance ou de troubles psychiques.

Comité de Pilotage élargi du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) Val Parisis à Taverny le 16 juin 2022

Deuxième réunion du CLSM pour présenter les avancées du Comité et les priorités du Contrat Territorial de Santé Mentale 2021-2026 du Val d'Oise.

Webinaire service MJPM le 13 octobre 2022

Les équipes du service MJPM de l'Udaf 95 ont pu participer le 13 octobre 2022 au webinaire organisé par la Mutuelle Générale des Affaires Sociales sur la gestion de la violence du protégé dans le cadre du mandat de protection.

Rencontre SSD de Cergy le 17 octobre 2022 et le 24 novembre 2022 à l'Udaf 95.

Présentation du service MJPM et des différentes mesures de protection avec les travailleurs sociaux du SSD puis des agents d'accueil et secrétaires du SSD de Cergy. Un temps d'échanges a suivi sur nos services respectifs.

Resad Val Parisis à Taverny le 17 novembre 2022

Participation du service MJPM à cette réunion de présentation du compte-rendu du dispositif Resad Val Parisis.

Temps de concertation dans le cadre du Conseil National de la Refondation

Dans le cadre du Conseil National de la Refondation, le Conseil Territorial de Santé du Val d'Oise a invité l'Udaf 95 à un temps de concertation « Handicaps et maladies chroniques » le 24 novembre 2022. L'objectif était de trouver des solutions pour refonder notre système de santé.

Rencontre avec la DAC EST 95

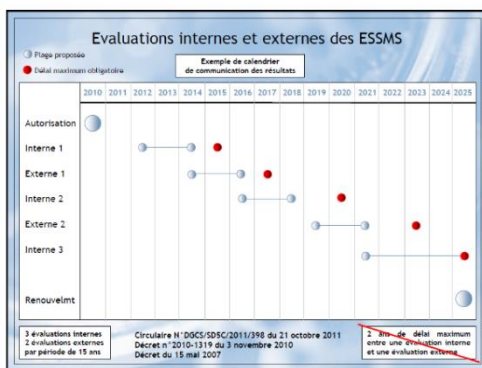
L'Udaf 95 a échangé 1 jeudi par mois avec la DAC EST 95 Est au cours de l'année 2022 et va continuer ces rencontres et participations aux groupes de travail en 2023 afin de mieux travailler de concert avec les autres professionnels du territoire.

Nous avons ainsi pu développer en 2022 nos actions auprès de notre réseau, de nos partenaires mais également afficher notre volonté d'être présents aux côtés des intervenants sociaux du département.

Nous avons d'ailleurs participé à la veille vulnérabilité. Il s'agit d'un regroupement de professionnels du département qui se réunissent plusieurs fois à l'année (4 à 5 fois), où un acteur du département est invité pour présenter son champ d'action, son service, et dans un second temps travailler tous ensemble sur quelques situations complexes ou problématiques.

Pour 2023, le service souhaite accentuer sa démarche de développement partenarial avec la mise en place de réunions d'échanges sur nos missions et nos services avec les différents partenaires institutionnels du département comme la CPAM, la MDPH et le SSD mais également le développement de rencontres avec le Département et les différentes DAC et RESAD du Val d'Oise.

L'évaluation interne et externe du service



La loi du 2 janvier 2002 «impose» aux établissements et services sociaux de procéder à l'évaluation de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent en distinguant évaluation interne et externe.

L'UDAF, en tant qu'établissement social et médico-social (ESSMS), est tenue, conformément à la réglementation en vigueur, de procéder à des évaluations à échéances régulières de ses activités et de la qualité des prestations délivrées au regard des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

L'UDAF devant procéder à 3 évaluations internes et 2 évaluations externes sur la durée de son autorisation délivrée pour 15 ans. L'UDAF 95 a reçu son autorisation définitive le 15 octobre 2010 par arrêté préfectoral n°2010-742.

➤ Dernière Evaluation Interne

La dernière évaluation interne a été menée sur la base d'un référentiel évaluatif mis au point par l'UNAF en concertation avec toutes les UDAF et en référence aux exigences professionnelles ANESM. Ce référentiel comprend une grille de plus de 300 questions qui ont permis à l'UDAF95 d'analyser les pratiques mises en œuvre.

Au cours du premier semestre 2021, l'Udaf 95 a procédé, à la mise en œuvre de la deuxième évaluation interne de son Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs. Un rapport a formalisé les résultats de celle-ci et déterminé des actions à mener sur cinq ans.

La mise en œuvre de cette deuxième évaluation interne a reposé sur une analyse détaillée de l'application du plan d'actions de la première évaluation interne. L'objectif était de disposer d'un état des lieux précis. Cette démarche a permis d'identifier les organisations et actions qui appelaient encore des développements d'actions à finaliser et/ou à réintégrer dans les processus de la deuxième évaluation interne.

Le rapport final de cette évaluation interne a été envoyé aux instances de contrôle en décembre 2021.

Différents textes sont venus modifier la procédure d'évaluation des ESSM dont :

- La loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et la transformation du système de santé,
- le décret n° 2022-695 du 26 avril 2022 modifiant le décret du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
- l'arrêté préfectoral de programmation DDETS95.A.2022.060,

L'UDAF du Val d'Oise va lancer en 2023 un appel d'offre en vue de sélectionner un organisme autorisé par la Haute Autorité de Santé (HAS) et accrédité Cofrac qui sera chargé de procéder à la réalisation de son évaluation du service de Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs de l'UDAF 95.

Le service MJPM va faire l'objet d'une évaluation par un organisme habilité en 2023 conformément à la nouvelle réglementation en la matière. Les résultats devront être restitués avant fin novembre 2023 à la DDETS.

L'organisme évaluateur devra être en mesure de proposer une méthodologie pour répondre aux objectifs de l'évaluation conformément à la procédure d'évaluation des ESSMS et aux outils proposés par la HAS.

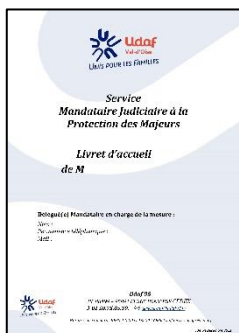
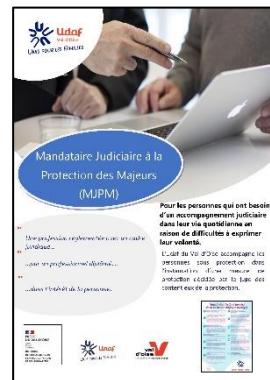
L'évaluation a pour objet de promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité, porter un regard sur les résultats de l'organisation et des pratiques professionnelles dans une approche centrée sur la personne.

La démarche d'évaluation portée par la HAS vise à :

- permettre à la personne d’être actrice de son parcours ;
- promouvoir une démarche d’amélioration continue de la qualité ;
- promouvoir une démarche porteuse de sens pour l’ESSMS et ses professionnels.

Celle-ci doit principalement porter une appréciation globale de la pertinence et la cohérence des actions engagées au regard des missions imparties et des besoins des personnes accompagnées. Les résultats seront transmis à l'autorité ayant délivré l'autorisation de chaque établissement.

Une **plaquette** d'information a été réalisée en 2022 sur le modèle proposé par l'Unaf. Elle a également été mise en ligne sur le site Internet de l'Udaf 95.



Le **livret d'accueil** du service à l'attention des majeurs protégés rappelle le fonctionnement du service, les missions et limites des délégués MJPM et le travail en partenariat notamment.

La **Charte des libertés de la personne protégée** détaillant en 10 points les droits et les libertés de la personne majeure protégée a été actualisée par L'Unaf en 2022. La version en FALC (Facile à Lire et à Comprendre), réalisée par l'Udaf 95, elle est accrochée dans la salle d'accueil du service.



Le service MJPM est également visible sur le nouveau site Internet de l'Udaf 95. Toutes informations relatives au service sont donc référencées sur le site (actualités, nouveaux supports de communication...). Elles sont également relayées sur la page LinkedIn de la Directrice et de l'Udaf 95.



Elaboration d'un guide des droits et démarches des personnes protégées

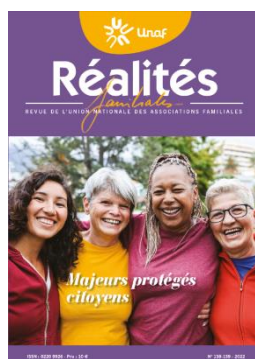


Ce guide répond aux questions des personnes concernées par une mesures de protection judiciaire. Il est destiné à faciliter leur vie quotidienne et faire respecter leurs droits.

Il a été élaboré par le groupe d'expression des personnes protégées de l'Udaf des Hautes-Pyrénées.

Il est téléchargeable sur le site et à partir des signatures des délégués.

Parution d'un numéro spécial du magazine « Réalités Familiales » sur la protection juridique des majeurs



Un numéro spécial du magazine « Réalités Familiales » sur la protection des majeurs est paru en octobre 2022.

Il donne la parole à des professionnels, des experts, des personnes protégées et des familles.

Leurs contributions éclairent avec acuité la nécessité de donner à cette politique publique des moyens à la hauteur de ses enjeux.



Agrément

Le décret n° 2008-1507 du 30 décembre 2008, pris pour l'application de l'article L.514-4 du Code de l'action sociale et des familles, prévoit l'établissement d'une liste de personnes et de structures susceptibles de délivrer une information aux tutrices et tuteurs familiaux visés par l'article 449 du code Civil. Cette liste est établie par le Procureur de la République et est disponible aux greffes des Tribunaux de proximité et judiciaire du ressort.

L'Udaf est agréée depuis le 1^{er} décembre 2010. Le service « Aide aux tuteurs familiaux » est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2011.

Présentation du service

Le service permet d'apporter des réponses aux questions concrètes des tutrices et tuteurs familiaux en exercice, mais aussi aux personnes qui s'interrogent sur l'opportunité ou l'exercice d'une mesure de protection pour leurs proches.

Le service d'ISTF a pour but d'informer et de soutenir **des personnes appelées à exercer ou exerçant des mesures de protection** juridique des majeurs, en application de l'article 449 du Code civil.

L'Udaf propose un service **gratuit** d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des personnes, notamment :

- Toute personne susceptible de solliciter une mesure pour elle-même ou pour un tiers ;
- Toute personne qui peut être, ou qui est désignée curatrice ou tutrice ;
- Tout professionnel ou bénévole en lien direct ou indirect avec des personnes protégées ou à protéger (un directeur de maison de retraite, une assistante sociale, des associations familiales ou caritatives ...) : ils sont des relais auprès des familles et peuvent donc entrer dans le périmètre de l'ISTF.

Objectif du service

- ✎ **Inform**er et **apporter une réponse** adaptée aux personnes concernées et aux professionnels, sur les bases légales et réglementaires des régimes de protection des personnes vulnérables ;
- ✎ **Proposer** un soutien technique aux curateurs et aux tuteurs familiaux ;
- ✎ **Partager l'expérience des mandataires judiciaires** à la protection des majeurs avec les tuteurs familiaux ;
- ✎ **Offrir un temps d'échanges** dédié aux familles avec des professionnels ;
- ✎ **Rompre l'isolement** des curateurs ou des tuteurs familiaux ;
- ✎ **Soutenir les familles** dans leur engagement et/ou la poursuite de leur mission.

Ce service permet **d'apporter des réponses aux questions des familles par téléphone ou par mail**. Des **rendez-vous**, au sein même de nos locaux, peuvent être pris **pour aider les familles dans leurs démarches**.

Dans le cadre de l'information et du soutien aux tuteurs familiaux, les actions peuvent se décliner de **manière individuelle ou collective**.

Permanence et les Rendez-vous

Notre permanente ISTF, Déléguée mandataire à l'Udaf 95 assure les permanences de ce service.

Elle reçoit les usagers :



au sein de notre siège social



lors de permanences en extérieur au Tribunal de proximité de Gonesse, deux fois par mois. Ces permanences ont été mises en place en septembre 2019, suite à un partenariat avec le tribunal de proximité de Gonesse.

Interventions collectives

Le service est également sollicité pour intervenir en différents lieux du département auprès de professionnels, travailleurs sociaux ou de familles afin de leur délivrer une information collective.

✚ **18 mai 2022**, inauguration des locaux de l'Udaf 95 avec présentation du service ISTF aux professionnels présents.

✚ **18 juin 2022**, au Village juridique à Seugy.
Le service ISTF était présent sur le stand de l'Udaf 95 et a pu répondre aux différentes questions du public. L'intervenante ISTF participait également à la table ronde sur la protection des majeurs.

✚ **3 octobre 2022**, à la résidence Autonomie à Sannois.
Le service ISTF était présent au forum organisé par la résidence autonomie Maurice Utrillo à Sannois pour la semaine bleue en direction des seniors. L'occasion de répondre aux différentes interrogations du public sur la tutelle et la curatelle.

✚ Le **17 novembre 2022**, le service ISTF a participé :

- à la présentation du diagnostic territorial social partagé dans le cadre de la charte territoriale des solidarités avec les aînés sur le territoire de la communauté de commune Vexin Centre, à Vigny.

- à la réunion d'information et de présentation du nouveau dispositif de la RESAD Val Parisis, organisée par le Conseil Local de Santé Mentale, à Taverny.

✚ **17 octobre 2022 et le 24 novembre 2022**, présentation du service ISTF devant les travailleurs sociaux du SSD puis des agents d'accueil et secrétaires du SSD de Cergy. Un temps d'échanges a suivi sur nos services respectifs.

Ces actions et interventions ont concerné environ 100 personnes

Toute intervention s'articule autour de quatre axes :

- ✓ 1/ Procédure de demande de mise sous mesure de protection,
- ✓ 2/ Présentation des différentes mesures de protection,
- ✓ 3/ Les contours de l'intervention et ses limites
- ✓ 4/ Questions diverses et distribution de documents.

Perspectives 2023

- ✚ Développement des partenariats et des interventions collectives.
- ✚ Reprise et développement des permanences au sein du Tribunal de Gonesse.
- ✚ Développer un travail en lien avec les autres services de l'Udaf 95 en direction des aidants familiaux (Médiation Familiale, Point Accueil Ecoute Jeunes, Point Conseil Budget).

Statistiques ISTF 2022



Cette année, le nombre de demandes de renseignement s'élève à **176**, soit 5 de moins que l'année précédente.

Les demandes d'informations portent sur :

- ✓ Ouverture d'une mesure (42%)
- ✓ Liste et coût (21%)
- ✓ Médecin Informations générales sur les différentes mesures (17%)
- ✓ Rôles et obligations et autres (21 %)



Entretiens individuels

La réalisation des comptes de gestion représente la quasi-totalité des rendez-vous individuels.

En effet, de plus en plus de tuteurs familiaux ont omis de rendre leurs comptes de gestion et dans le cadre du renouvellement de la mesure, le Juge leur impose la restitution d'au moins les 5 dernières années de compte de gestion.

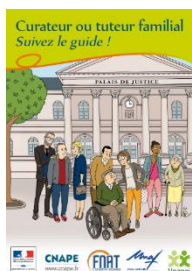
Les personnes arrivent au service, avec des relevés de compte souvent éparpillés et manquants.

Première démarche, le tri et le classement des relevés par année et par mois.

Puis nous les aidons à compléter avec chaque relevé, un tableau Débit/Crédit dont nous reportons les soldes dans le compte de gestion.

A noter : il ne s'agit pas simplement de conseils, mais d'un accompagnement pas à pas pour la réalisation du compte de gestion et d'un contrôle pas à pas de la réalisation de ce dernier.

Documents disponibles / Site Internet

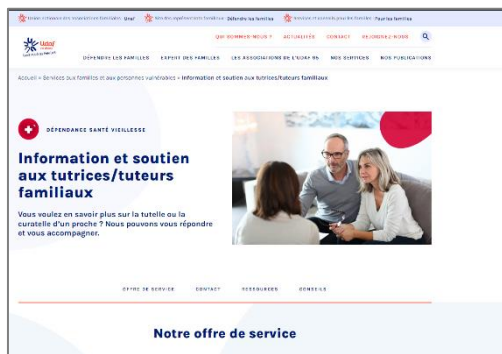


Le guide du curateur édité par l'Unaf



Plaquette du service

Elle a été diffusée auprès de notre réseau familial ainsi qu'auprès des différents tribunaux du département.



Le service ISTF est également présenté sur le site Internet de l'Udaf 95 avec toutes les informations et actualités nécessaires avec possibilité de télécharger des documents ;

Toutes les actualités du service ISTF y sont diffusées. Ces informations sont également partagées sur la page LinkedIn de la directrice et de l'Udaf 95.

Fiches « Infos Tuteurs Familiaux »



l'Unaf a créé en 2021 une collection de fiches intitulée « **infos tuteurs familiaux** » qui s'adresse aux familles qui souhaitent obtenir des informations sur la protection juridique des majeurs en amont ou pendant l'exercice de la mesure de protection.

Ces fiches traitent de thématiques diverses comme les actualités en lien avec la protection juridique des majeurs, les droits des personnes protégées, les différentes mesures de protection, les missions et le rôle de la personne chargée de la mesure de protection...

Dans la collection des fiches « infos tuteurs familiaux » sont déjà parues :

- [Campagne de vaccination concernant le Covid 19](#)
- [La demande de carte nationale d'identité pour les personnes en tutelle](#)
- [Requête numérique en ligne pour les mesures de protection juridique](#)
- [La mesure d'habilitation familiale](#)
- [Le droit de vote des personnes protégées](#)

De nouvelles fiches ont été publiées en 2022 :

- [Demander une mesure de protection juridique](#)
- [Les différentes mesures de protection juridique prononcées par le juge](#)
- [Informations sur le don du sang pour les tuteurs familiaux](#)

Cette collection est complétée peu à peu et à disposition sur le site Internet de l'Udaf 95 et partagées sur LinkedIn ainsi que dans la Newsletter lors de sa parution.

Elaboration d'une mallette pédagogique



Une mallette pédagogique a été élaborée en septembre 2021, dans le cadre d'un groupe de travail dans lequel l'Unaf et les Udaf, ont fortement contribué.

Le réseau Unaf – Udaf a apporté son expertise pour que la mallette pédagogique soit conçue pour répondre aux besoins des familles. En effet, elle permet aux familles de trouver les premières réponses à leurs questions.

Néanmoins, les réponses attendues par les familles dépendent de la situation particulière de leur proche.

Afin de bénéficier d'une réponse individualisée, les familles peuvent saisir le service d'information et de soutien aux tutrices et tuteurs familiaux (ISTF) de l'Udaf

95 qui informe les familles et peut les soutenir techniquement dans leurs démarches.

ENQUETE DE SATISFACTION :

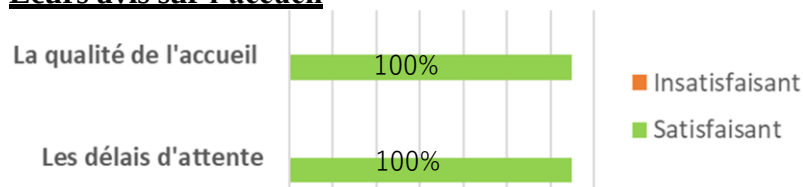


Un questionnaire de satisfaction est remis à tous les participants des réunions collectives ainsi qu'aux usagers reçus en rendez-vous individuel.

. Résultats des questionnaires de satisfaction : entretiens individuels

35 % des personnes reçues en entretien individuel ont remis leur questionnaire de satisfaction.

Leurs avis sur l'accueil



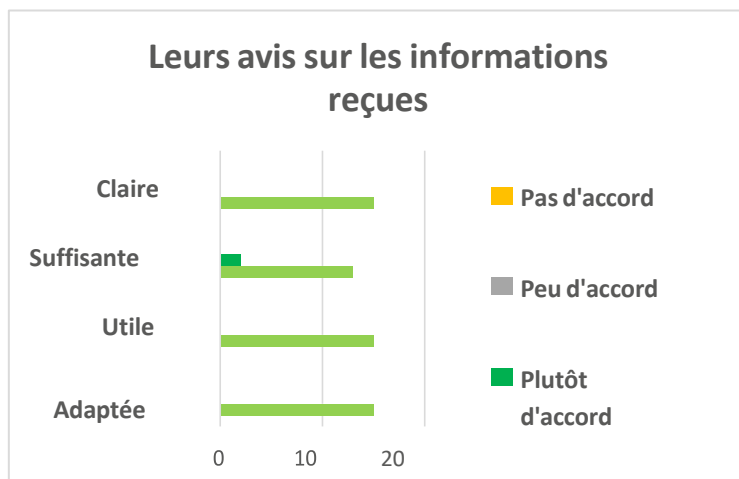
* Leurs observations :

« J'ai été bien reçu. Satisfaisant », « Heureusement que j'ai le soutien de Mme B. dans toutes les démarches très complexes que je rencontre », « Mme B. est très gentille, sérieuse, compétente et serviable. Merci beaucoup, elle est formidable », « Très bon accueil, très bons conseils », « Très bien accueilli », « Nous sommes très satisfaits de l'accueil et des conseils reçus. Rassurant de pouvoir s'exprimer avec quelqu'un qui fait preuve d'écoute active et d'empathie », « Très satisfaite : accueil, compétence, écoute, tout est parfait ».

***Leurs avis sur l'information et le conseil**

100% des personnes ayant transmis leur questionnaire sont satisfaites des délais de réponse

50% des usagers ayant répondu au questionnaire ont fait part de leur souhait de bénéficier d'un temps d'échanges avec d'autres personnes exerçant déjà une mesure de protection.



POINT INFO FAMILLE (PIF)



Le « Point Info Famille » de l'udaf 95 a pour mission d'orienter les familles vers les dispositifs d'aide aux familles et à la parentalité les plus adaptés à leurs besoins spécifiques. Le champ des services aux familles étant très vaste et très riche, l'ambition de ces lieux doit être d'orienter.

Cette activité est assurée par le service de l'institution familiale.

Notre action s'oriente de la manière suivante :

- Diffusion de l'information aux familles
- Orienter les familles selon leurs interrogations vers le bon interlocuteur
- Mettre en place des services aux familles pour répondre à leurs besoins
- Observer les familles
- Identifier les besoins des familles et des usagers et faire remonter les demandes aux pouvoirs publics.

Le PIF bénéficie d'un espace dédié avec un point internet, outil indispensable pour la présentation de nos activités, de nos services avec une documentation actualisée, consultable de façon autonome ou accompagnée. Il permet aux familles de prendre des décisions éclairées et d'être autonomes dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Par ailleurs, l'Udaf 95 envoie régulièrement des informations sous forme de courriers, plaquettes, dépliants et autres supports aux Mouvements et Associations, aux Représentants par secteur, aux Administrateurs et à nos Délégués dans les Ccas pour une plus large diffusion auprès des familles Valdoisiennes.

Ces informations émanent de nos partenaires, des services de l'Etat, de la Caf, du Conseil départemental, de l'Unaf, de la MSA, des organismes de défenses de consommateurs, etc. et par conséquent recouvrent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'Udaf.

L'Udaf 95 a enregistré 88 demandes pour l'année 2022, en légère hausse par rapport à 2021.

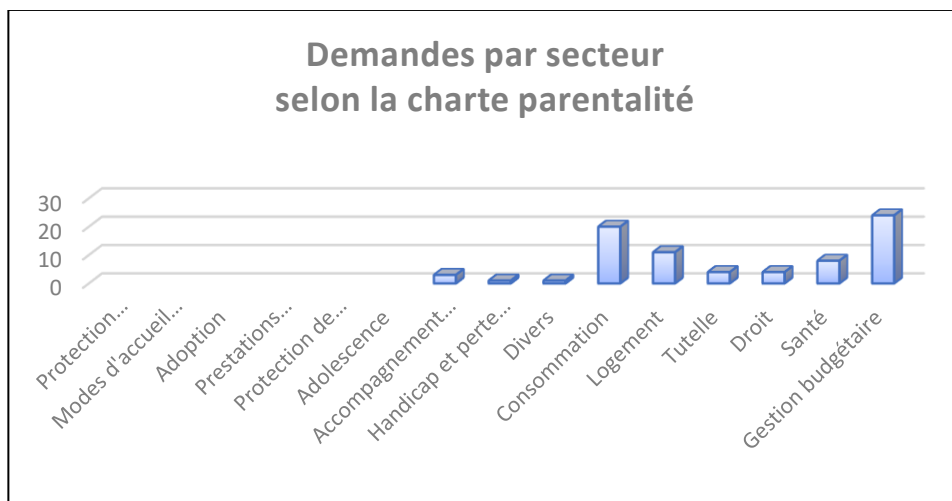
[Au-delà de ces 88 demandes, nous avons également enregistré des demandes d'informations ou d'aides sur les difficultés de couples, des informations suite à une séparation ou un divorce, des difficultés avec des adolescents. Ils sont pour la plupart redirigés vers les services Médiation Familiale, consultation Conjugales et Familiales et Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Udaf 95. Pour les demandes axées sur le domaine juridique, les personnes ont été orientées vers les Maisons de la Justice et du Droit ou vers le CIDFF.]

Répartition des demandes : 66 femmes - 22 hommes.



Les demandes se font principalement par téléphone, quelquefois par mail et rarement par courrier.

A savoir : Lors d'un entretien (contact), la personne peut demander plusieurs renseignements. Nous prenons en compte uniquement le renseignement principal.



Les demandes portent essentiellement sur :

- 1- **Gestion budgétaire** : les demandes portent essentiellement sur des demandes de microcrédit, aide à la gestion budgétaire, aide pour déposer un dossier de surendettement, prélèvement abusif de professionnels.
- 2- **Logement** : problème entre un bailleur et un locataire, demande d'hébergement d'urgence, problème de coupure chauffage dans le logement.
- 3- **Consommation** : litige avec des artisans ou des services divers, difficulté suite commande Internet, litige avec une assurance, Arnaque site Le Bon Coin.
- 4- **Droit** : demande info titre de séjour, antenne opérateur téléphonie gênante, demande aide juridique et litige avec un contrat signé avec une école privée.
- 5- **Santé** : demande aide transport personne malade, demande enfants patiente en soins palliatifs, aide suite à un deuil, information sur Centre de dépistage des Cancers.
- 6- **Famille** : femme victime de violences verbales, demande info lieux rencontre parents enfants
- 7- **Aidance/ISTF** : gestion compte tuteur, information générale
- 8- **Jeunes** : demande d'un professionnel qui cherche un intervenant pour les jeunes sur les écrans.

Les domaines du surendettement et de la consommation restent les deux secteurs pour lesquels nous recevons le plus de demande de renseignements.

En effet, tout comme l'année 2021, la conjoncture économique avec l'inflation et les hausses du coût de l'énergie, a eu un effet direct sur les revenus des ménages. De plus en plus de personnes appellent pour des demandes de microcrédit ou d'aides pour le dépôt de dossiers de surendettement.

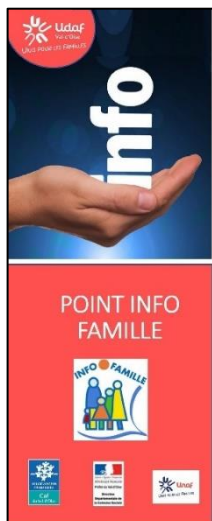
Communication



Flyers



Le flyer du Point Info Famille.



Une petite brochure 3 volets a été réalisée fin 2022 afin d'informer et d'orienter les personnes vers les services appropriés dans différents domaines de la vie quotidienne comme l'information aux familles : Jeunes, Logement, Conflit familial, Gestion budgétaire, Accès aux droits, Litiges Consommation et Santé.

Elle est disponible sur notre site Internet, rubrique « services », « Point Info Famille »

Site Internet de l'Udaf 95

L'Udaf 95 met à disposition des informations aux familles via son site Internet www.udaf95.fr

Le service Point Info Famille est présent dans 2 rubriques sur le site Internet de l'Udaf 95 :



1- Onglet « Services » - « Point Info Famille »

Présentation et Information générale sur le service Point Info Famille.

Contact du service

Un onglet « Actualités » avec une redirection vers la page « Point Info Famille- Actualités »

Une présentation des plaquettes du service disponibles au téléchargement.

Lien direct vers la page <https://www.udaf95.fr/les-services-aux-familles/point-info-famille/>

2- Onglet « Services » - « Point Info Famille – Actualités »

Plusieurs rubriques sont ainsi proposées afin de répondre en amont aux attentes des usagers concernant l'aide familiale, l'information aux familles, le numérique, le budget, les jeunes, le logement et l'accès au droit.

Lien direct vers la page : <https://www.udaf95.fr/point-info-famille-actualites/>

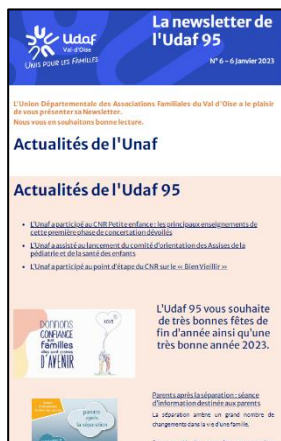


Plusieurs rubriques sont dorénavant proposées afin de répondre en amont aux attentes des usagers :

- **Aidance familiale** : information sur les différents portails visant à simplifier les démarches pour les personnes âgées ; Informations sur les aides et solutions possibles concernant l'âge et l'autonomie ; aides et prestations pour les personnes handicapées, guide « Aidants familiaux » réalisé par l'Unaf et activités disponibles sur le département. Téléchargement des documents possibles ainsi que redirection vers les sites Internet concernés.
- **Informations familles** : Présentation du guide des prestations de la Caf avec téléchargement de celui-ci, fiches « Conseils d'experts édités » extraits du site PourLesFamilles édité par l'Unaf afin d'orienter les familles vers les services qui leur sont proposés.
- **Numérique** : Informations sur site Internet édité par l'Unaf « Mon enfant et les écrans », Actualités de l'Institut National de la Consommation sur la Cyberattaque, information sur la protection des données personnelles,
- **Budget** : Présentation du service PCB de l'Udaf 95 et présentation du Crédit Municipal de Paris pour les demandes de microcrédit, l'Udaf n'en proposant plus.
- **Jeunes** : Présentation du service PAEJ de l'Udaf 95 avec redirection sur la page du service, Information sur le harcèlement scolaire avec présentation du service « Non au harcèlement » proposé par le Ministère de l'Education Nationale, présentation du livret « Léa devient pupille de l'Etat » pour lequel l'Unaf a collaboré.
- **Logement** : informations concernant le logement avec lien vers le site de l'Adil 95, l'amélioration et la rénovation de l'habitat avec redirection sur le site internet de l'association Qualitel et information Caf sur les aides au logement étudiants.
- **Accès au droit** : Informations sur le CIDFF 95 et les Maisons de la Justice et du Droit avec redirection sur les sites Internet ; Téléchargement de la brochure « Discriminations fondées sur l'âge et difficultés d'accès aux droits », éditée par le Défenseur des droits et qui a pour objectif de faire connaître leurs droits aux personnes âgées et à leur entourage ; téléchargement du guide « Accès aux Droits » édité par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France afin de rendre le droit accessible à tous et contribuer à la promotion de l'égalité des citoyens devant la loi et redirection vers le 3919, pour les femmes victimes de violence accessible 24h/24 et 7 jours sur 7.



Diffusion des informations



Les informations, sous forme de courriers, plaquettes, dépliants et autres supports, ont été relayées par nos Mouvements et Associations, nos Représentants par secteur, nos Administrateurs et nos représentants familiaux dans les Ccas pour une plus large diffusion auprès des familles Valdoisiennes. Une Newsletter est ainsi adressée régulièrement.

Ces informations émanent de nos partenaires (Conseil départemental, Unaf, Caf du 95, organismes de défenses de consommateurs, etc.) et par conséquent recouvrent l'ensemble des secteurs d'intervention de l'Udaf.



Linkedin

La page Linkedin de la directrice sert fréquemment de relais d'information de toutes les informations et actualités postées sur le site Internet de l'Udaf 95. Une page Linkedin dédiée à l'Udaf du Val d'Oise a été mise en ligne en décembre.

Interventions 2022

• Village juridique à Seugy

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Carnelle Pays de France, en partenariat avec la Mutualité Santé Agricole d'Ile de France, a présenté son village juridique le 18 juin 2022. Ce village juridique portait sur l'accès au droit, dans le cadre de la charte territoriale des solidarités avec les familles.

L'Udaf 95 y tenait un stand et a pu venir à la rencontre du public pour les informer sur ses différents services mais également échanger avec les différents partenaires présents.



• Semaine Bleue résidence autonomie à Sannois



Le 3 octobre 2022, à l'occasion de la semaine bleue en direction des seniors, les différents services de l'Udaf 95 étaient représentés au forum organisé à la résidence autonomie Maurice Utrillo à Sannois.

• Journée ressource sur le thème « Comment accompagner les parents à l'ère du numérique ? » à Argenteuil



Le 17 novembre 2022, le groupe parentalité du Schéma Départemental des Services aux Familles a organisé une journée ressource pour les salariés et bénévoles du soutien à la parentalité sur le thème « Comment accompagner les parents à l'ère du numérique ? ».

Le Point Info Famille et des psychologues du Paej ont tenu un stand d'information lors de cette journée ressources pour les acteurs de terrain. Cet événement a permis de rencontrer une multitude de professionnels et partenaires et ainsi échanger sur les différents outils et services du département.

• Rencontre avec les travailleurs sociaux du SSD de Cergy

L'Udaf 95 a eu le plaisir de recevoir le 24 novembre 2022 les agents d'accueil et secrétaire du SSD de Cergy.

L'occasion a été de présenter les missions de l'Udaf 95 et d'échanger autour de nos services respectifs.

Actions particulières du PIF

Le rôle du Point info famille est également de mettre en lien les familles et les initiatives locales en direction des familles.

➤ L'Udaf 95 partenaire du Réaap 95

www.reaap95.org est un site destiné à la fois aux parents et aux acteurs de la parentalité qui développe et met en réseau les multiples initiatives locales qui visent à écouter les parents, les conforter dans leur rôle, leur redonner

confiance, reconnaître et valoriser leurs compétences. Les actions s'adressent à tous les parents. Les actions labellisées REAAP sont montées en réponse à des besoins identifiés localement et nécessitent la coopération de partenaires. Le dispositif repose sur la participation active des parents (de nombreuses actions se déroulent sans l'appui de professionnels). Les actions REAAP permettent aux parents de trouver lors d'échanges collectifs, les ressources dont ils ont besoin pour se réassurer dans leur fonction parentale, d'améliorer leurs conditions de vie, de tisser des liens avec d'autres parents, avec des professionnels, avec leurs enfants. Des actions et des initiatives variées dans le Val d'Oise : groupes de parents, groupes de paroles, ateliers enfants-parents, conférence-débat, théâtre-forum etc...

➤ Conférences/ Débats

Afin d'aider au mieux parents comme adolescents, plusieurs événements ont pu se dérouler sur le département en 2022. Les thèmes abordés lors de ces conférences ont été axés sur « le harcèlement », « garder le lien avec son ado », « développement moteur et sensoriel de l'enfant ».

Ils étaient pour la plupart animés par des professionnels dédiés (psychopédagogues, orthophonistes....)

Perspectives 2023

- ↳ Création d'un livret, sous format PDF, regroupant tous les services avec permanences et flyers correspondants. Il sera mis en ligne et téléchargeable gratuitement sur le site Internet de l'Udaf 95.
- ↳ Poursuivre la participation à des événements du territoire (forums..)
- ↳ Animation d'une page LinkedIn dédiée à l'Udaf du Val d'Oise
- ↳ Création d'un livret recensant tous les organismes pour solliciter des aides dans le Val d'Oise

A qui s'adresse la Médiation familiale ?



Aux couples séparés en conflit au sujet
des enfants



Aux adolescents en conflit
avec leurs parents



Aux grands-parents qui ne peuvent plus
voir leurs petits-enfants



Aux fratries qui ne s'entendent pas sur
les décisions concernant un parent âgé.

La Médiation familiale

La médiation familiale est une démarche libre et volontaire, elle n'est possible et efficace que si l'on est résolu à entamer ce travail dans la perspective de changer quelque chose à la situation actuelle.

Elle a pour objectifs de :

- Faire connaître la médiation familiale comme mode alternatif de résolution de conflits familiaux
- Accompagner les personnes dans le processus de médiation familiale
- Promouvoir le développement et la professionnalisation de la médiation familiale dans le Val d'Oise

La médiation familiale propose :

- Un lieu et un temps de parole et d'écoute favorisant l'expression des ressentis et des besoins profonds.
- Une rencontre avec l'autre selon des règles de respect mutuel.
- Un processus qui libère de l'espace pour envisager la situation autrement.

Elle permet :

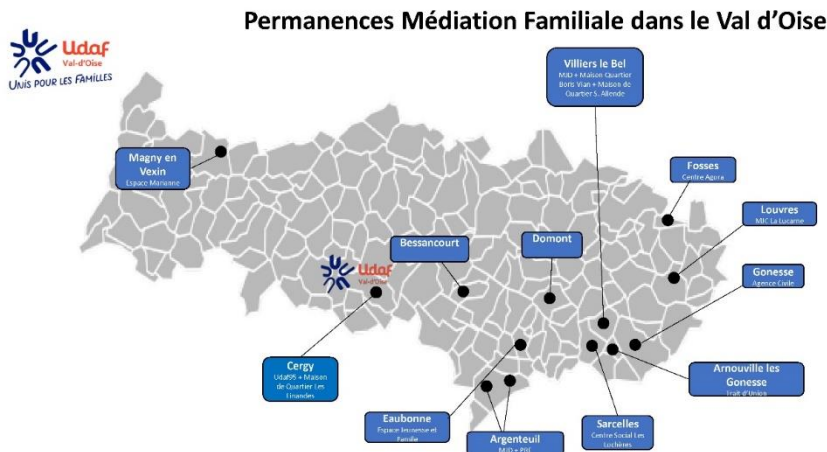
- Un apaisement du conflit, une clarification des besoins de chacun.
- L'apprentissage d'une communication par un échange constructif avec l'autre.
- La possibilité d'élaborer des accords écrits, transmis par les parties à leur avocat ou directement au juge.

Sujets traités en 2022 :

- L'exercice de l'autorité parentale
- Le choix de la (les) résidence(s) des enfants
- L'organisation du temps des enfants avec leurs parents
- Les responsabilités financières des parents
- Le partage des biens
- Divers (dont difficultés dans le cadre de familles recomposées après la séparation, médiation intergénérationnelle, médiation aidants-aidés)

Chiffres clés du service en 2022

16 lieux de permanence dans le département. Deux nouvelles permanences ont été ouvertes à Cergy, à la Maison de Quartier des Linandes, et à Villiers le Bel, à la Maison de Quartier Salvador Allende.



1324 entretiens d'informations et de médiation familiale. **185** dossiers de médiation ouverts.

57 % des médiations ont donné lieu à un accord écrit ou oral entre les personnes

559 demandes proviennent du monde judiciaire



91 % des situations relèvent d'une séparation de couple et **9 %** des conflits parents/enfants, relation aidant-aidé, relation fratries et ruptures de liens grands-parents / petits-enfants.

Au cours de l'année 2022, nous avons maintenu les permanences mensuelles au Tribunal Judiciaire de Pontoise afin de pouvoir permettre aux justiciables de bénéficier d'une alternative : la Médiation Familiale.

Le Tribunal Judiciaire de Pontoise reste dans l'expérimentation de la nouvelle loi de la justice du 21ème siècle qui rend obligatoire le recours à un médiateur familial avant toute requête modificative (TMFPO : Tentative de Médiation Familiale Préalable Obligatoire). Grâce à son caractère obligatoire, la Médiation Familiale se fait connaître sur l'ensemble du département.

L'impact de notre service reste très positif : nous participons à l'apaisement des conflits et à leur règlement amiable. Notre présence permet également du soutien à la parentalité et des accompagnements dans des délais rapides.

Nos partenaires savent qu'ils peuvent nous interpeller et obtenir une réponse adaptée et rapide.

Actions Collectives / Rencontres partenariales

En 2022, nous avons conservé de bons contacts avec nos partenaires habituels sur le territoire. Ils ont d'ailleurs apprécié notre écoute, notre réactivité et notre adaptation aux conditions d'accueil du public parfois imposées par les lieux de permanences.

La GIPA : Action collective tripartite entre la CAF (travailleurs sociaux), Le CIDFF (juriste), et l'Udaf 95, en direction des parents après la séparation. L'action se déroule 1 fois par trimestre sur 3 trimestres par an dans le secteur de l'Est.

L'Udaf a participé à la journée « **être parent une aventure** », avec la diffusion de posts sur la médiation parents/ados.

Notre service a poursuivi son action partenariale au cours de l'année 2022 auprès du REAAP, de la Caf, du service social départemental (ASIP) et du schéma départemental des services aux familles.

Le 10 juin a eu lieu à l'Udaf 95 une réunion avec l'ARS 95 (Agir pour la Réinsertion Sociale) avec la directrice du Pôle socio-judiciaire afin d'échanger sur nos services.

Nos médiatrices étaient conviées à la journée de réflexion sur la TMFPO au tribunal judiciaire de Paris le 16 juin.

Participation (Stand) au **Village parentalité à Maffliers** : Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a présenté son Village Parentalité "une journée pour accompagner les parents au quotidien" qui a eu lieu le samedi 24 septembre 2022 de 10h à 17h à la Maison du Village de Maffliers.

La CRIP (LA CELLULE DÉPARTEMENTALE DE RECUEIL DES INFORMATIONS PRÉOCCUPANTES) - Les cellules de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes recueillent toutes les transmissions de situation d'enfant en risque ou en danger. La Crip a fait une intervention vendredi 18 novembre, afin de répondre aux différentes questions des médiatrices ainsi que des psychologues présentent au rendez-vous.

L'Udaf 95 a participé à la rencontre « **comment accompagner les parents au numérique** » à Argenteuil le 22 novembre 2022.

Une **rencontre avec le Territoire d'Intervention Sociale et Médico-Sociale de Cergy** : l'UDAF 95 a accueilli le groupe interinstitutionnel des secrétaires et chargés d'accueil du territoire de Cergy le jeudi 24 novembre, à cette occasion les différents services leurs ont été présentés.

Tout au long de l'année, une médiatrice participe aux réunions pour la rédaction de **La lettre des parents**.

✓ Autres réunions

L'UDAF 95 a également participé

- à des réunions contrat de ville, politique de la ville et des comités de pilotage.
- à d'autres rencontres partenaires tout au long de l'année, missions locales, CLS Cergy, réseau parentalité,

Des liens sont également tissés avec les autres professionnels de l'Udaf 95.

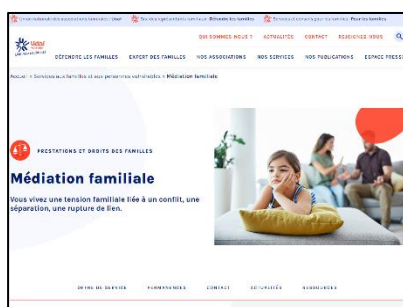
Communication

L'Udaf 95 a travaillé sa communication en 2022 notamment via son site internet et la page LinkedIn de la direction et sur l'harmonisation de sa plaquette d'information avec celle des autres services.

Documents disponibles



Une plaquette d'information est disponible et mise à jour régulièrement.



Toute information relative au service est référencée sur le site Internet de l'Udaf 95 (nouvelles permanences, conférence, actualités...).

En parallèle, Toutes ces informations sont également référencées sur la page LinkedIn de la directrice et de l'Udaf 95 créée en décembre 2022.

Perspectives

Le 8 mars 2023 ouvrira une permanence de médiation familiale à la Maison de Quartier des Louvrais – 2 place de la fraternité – 95300 PONTOISE. Tous les 2èmes et 4èmes mercredis du mois.

L'année 2023 verra la création d'un groupe de parole pour enfants de parents séparés âgés de 6 à 12 ans qui sera coanimé par une médiatrice familiale et une psychologue.

Un lieu neutre, confidentiel et libre de parole, il permet de:

- Préserver les liens familiaux, à la suite d'une séparation parentale.
- Aider les enfants à exprimer leur ressenti, leurs besoins et les difficultés vécues pendant ou après la séparation.
- Accompagner les parents afin de mieux comprendre les réactions de leur(s) enfant(s).
- Des supports ludiques sont proposés afin d'explorer des solutions avec d'autres enfants, et se sentir moins seuls face à la situation.
- 1 groupe de parole avec 2 enfants a été mis en place en 2022.

L'Udaf 95 va également développer l'action de médiation familiale aidant aidé, en proposant un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue, gérer des situations conflictuelles, trouver ensemble des solutions.

L'Udaf 95 participe à de nouveaux groupes de travail pour favoriser les liens familiaux dont : Les groupes de travail autour de la prévention secondaire (soutien à la parentalité, ...) dans le cadre du schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance.

Point Accueil Ecoute Jeunes



Le PAEJ est un espace accessible, anonyme, confidentiel et gratuit, mis à disposition des parents, des familles et des jeunes qui rencontrent des questionnements relationnels et/ou personnels. Il offre un espace de parole neutre, animé par des professionnels. L'objectif est d'apporter un espace généraliste pour travailler les besoins et demandes des familles, des parents et des jeunes.

Dans le cadre de son service Actions Médiations Parentalité, l'Udaf 95 a mis en place, en octobre 2019, un Point Accueil Ecoute Jeunes.

Il s'adresse :

- ➔ **aux jeunes** de 12 à 25 ans qui peuvent éprouver des difficultés familiales, scolaires, relationnelles....
- ➔ **aux parents** de jeunes de 12 à 25 ans

Objectif

Son objectif premier est d'offrir un espace de parole et de soutien aux jeunes et à leurs parents, en leur garantissant la gratuité, l'anonymat et la confidentialité, au travers d'entretiens individuels avec une psychologue, de groupes mais aussi au travers d'actions menées « sur le terrain » en collaboration avec les partenaires (interventions dans les établissements scolaires ou encore dans les maisons de quartier).

Une équipe de professionnelles composée de 4 psychologues les accueille et les écoute gratuitement et de manière anonyme. Un soutien et un accompagnement sont proposés.

Le Point d'Accueil Ecoute Jeunes permet de :

- Parler en toute confiance des préoccupations, des doutes, des conflits, ...
- Être écouté dans un espace confidentiel, de manière anonyme et gratuite.
- Trouver un soutien et un accompagnement

Le Jeune peut être reçu avec ou sans l'accord des parents.



Le Point d'Accueil Ecoute Parents permet de :

- Aborder les problématiques ou difficultés familiales,
- Aider à prendre du recul, analyser et comprendre la situation,
- Soutenir les parents dans leur fonction parentale

Les entretiens peuvent être individuels ou collectifs (parent(s)/enfant(s)).

Missions

Le PAEJ se donne pour mission d'aller vers le public : il participe au souhait de remédier à la grande difficulté voire à l'impossibilité d'accès aux professionnels (coût, structures débordées donc délai d'attente très long, mobilité compliquée). L'anonymat (possible même pour une personne mineure) différencie le PAEJ d'autres structures et permet ainsi de répondre davantage aux besoins d'un public jeune et adolescent parfois réticent à parler de leur demande à leurs parents.

Le PAEJ est un dispositif non-médicalisé. Cela permet au jeune d'accéder à un dispositif sans la stigmatisation associée aux troubles psychiques. Le PAEJ peut orienter vers les dispositifs de soins quand la situation le nécessite. Le PAEJ travaille en réseau avec tous les acteurs et les partenaires du territoire impliqués dans le travail avec la jeunesse et les familles.

Actions et rencontres partenariales

↳ **Les lieux de scolarité** sont des partenaires essentiels du PAEJ. En 2022, le PAEJ a entretenu les liens avec les établissements scolaires, du collège à l'université, autour de chaque lieu de permanence.

Echanges réguliers avec les infirmières, les assistantes sociales, les Psy-EN et les CPE afin d'identifier les besoins du territoire et de travailler les orientations. Rencontres et échanges réguliers avec les équipes des établissements scolaires

↳ **Les structures municipales** : mise à disposition de locaux pour nos permanences par les communes du département. Ces locaux, souvent partagés avec d'autres structures et d'autres professionnels permettent, d'une part, au Point Accueil Ecoute Jeunes un travail en partenariat plus dynamique et, d'autre part, d'éviter une stigmatisation des jeunes se rendant sur les PAEJ (ils peuvent se rendre sur ces structures pour une toute autre raison).

↳ **Les structures de soins sur le département** : certaines situations rencontrées sur les permanences nécessitent un regard pluri-professionnel avec, notamment, un point de vue psychiatrique. Il est donc primordial de pouvoir orienter vers les lieux de soins tels que les CMP, CMPP ou services de pédo-psychiatrie des hôpitaux du territoire du Val d'Oise. La consultation hospitalière adolescente et la Maison des adolescents sont des partenaires privilégiés pour orienter des jeunes afin qu'ils accèdent aussi bien aux prises en charges individuelles qu'aux groupes qu'ils proposent. Echanges réguliers par téléphone autour de situations.

Ces structures de soins peuvent informer les jeunes et les parents de l'existence des PAEJ et les orienter vers les permanences.

↳ **Les structures de protection de l'enfance** : liens avec les professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) qui peuvent avoir besoin d'orienter des jeunes vers des lieux d'écoute et d'expression, que ce soit au moment de l'enquête sociale, du placement d'un jeune (en SAU ou en MECS) ou lors d'une aide dans le quotidien (AEMO ou AED). Le lien entre le PAEJ et ces différents services peut donc se faire dans le cadre d'une orientation mais aussi quand le suivi individuel est déjà initié et que l'évaluation sociale arrive dans un second temps.

Il y a aussi les équipes de prévention spécialisée qui interviennent avec un mandat non-nominatif, sur un territoire donné, en direction des jeunes de 12 à 25 ans, au titre de la Protection de l'Enfance. Leur public cible est le même que celui du PAEJ en termes de tranches d'âges et nous partageons certains principes d'actions : la libre adhésion et l'anonymat.

Enfin, le PAEJ a rencontré en novembre 2022 le responsable de la **CRIP** (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes) du département. Il s'agissait de lui présenter notre dispositif mais également de prendre conseil concernant les procédures de signalement et d'informations préoccupantes.

↳ **Autres partenaires** : les intervenants sociaux et **psychologues des commissariats ou des professionnels de PMI**. En effet, même si nos publics diffèrent, le partenariat avec les PMI permet de répondre de manière globale aux questions relatives à la fratrie et à la sphère familiale. C'est ainsi qu'une intervenante sociale et la psychologue du commissariat de Cergy sont venues se présenter au siège de l'Udaf 95 dans le courant de l'année.

L'accompagnement de situations de grandes détresses nous demande aussi d'établir des partenariats spécifiques. Lorsqu'une personne est victime de violences (conjugales ou intra familiales), il est important de pouvoir entendre sa souffrance d'une part, et de répondre à son besoin de sécurité, d'autre part. Ainsi, quelques situations nous ont amenés à travailler en étroite collaboration avec le **CIDFF du Val d'Oise** (Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles). Une rencontre entre nos deux structures a eu lieu au début de l'année 2022 et est amenée à se renouveler afin de maintenir le lien entre nos services.

Les PAEJ étant aussi un lieu d'accueil pour les parents d'adolescents, il est important d'établir des partenariats avec les associations et structures intervenant dans le champ du soutien à la parentalité. Ainsi, les psychologues des PAEJ font en sorte d'identifier et d'être identifiées aussi bien par les associations proposant de la thérapie familiale et/ou des suivis individuels (Ecole et Famille, Melia, ACEPE, Pole Parentalité, PEP à l'écoute) que par les

réseaux de professionnels établis sur le Val d'Oise (par exemple, la Fédération des Centres Sociaux et le REAAP autour du projet "être parent une aventure"). Une présentation du service AMP en mai 2022 lors d'un **Comité Local de Santé Mentale (CLSM)** de Cergy a permis une large diffusion auprès de ces partenaires.

En conclusion, l'équipe du PAEJ a été en lien en 2022 avec 94 institutions dans le cadre de rencontres inter-institutionnelles, représentant différents champs d'intervention (Education Nationale, enseignement supérieur, services sociaux, maisons de quartier, psychiatrie et addictologie, services jeunesse, services municipaux, associations...) ou pour des contacts dans le cadre d'échanges informels ou cliniques autour d'une situation.

Par ailleurs, le PAEJ a participé régulièrement à des instances d'échange pluridisciplinaires sur le territoire :

- Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de l'agglomération Cergy Pontoise,
- Le comité de suivi de la Ville de Gonesse,
- Le groupe de travail sur la santé des jeunes organisé par le CCAS de Villiers-le-Bel,
- La cellule de veille éducative de Villiers-le-Bel,
- Les Équipes Pluriprofessionnelles du PRE de Villiers-le-Bel,
- Les réunions du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (REAAP),
- Les groupes de travail pour la Convention Territoriale Globale (CTG) de Magny-en-Vexin,
- Les réunions du schéma départemental des services aux familles dont le groupe de travail sur la jeunesse.

Outils de communication

Le PAEJ dispose de supports de communication :



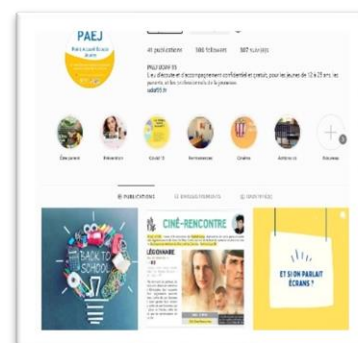
Plaquettes et affiches du PAEJ, mises à jour régulièrement en fonction de l'ouverture de nouvelles permanences. Elles permettent de communiquer en direction des partenaires et du public.

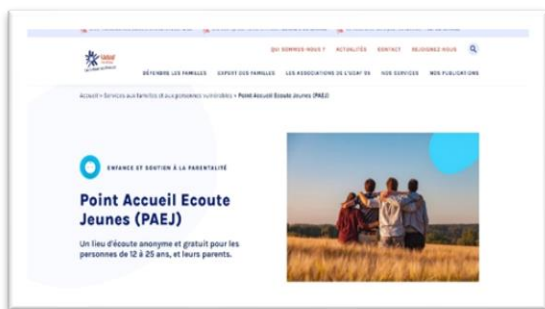
Les psychologues sont toutes dotées de téléphones professionnels et d'ordinateurs portables. Ces outils, qui ont initialement été pensés en lien avec la crise sanitaire, se sont révélés efficaces et facilitent le lien avec le public mais également avec les partenaires.



Le compte Instagram du PAEJ 95 s'adresse aux jeunes, à leurs parents et aux partenaires. Il permet de communiquer sur l'actualité du service, ainsi que sur des thématiques liées à l'adolescence.

Le nombre d'abonnés a augmenté en 2022 par rapport à 2021, il est passé de 215 à **307**.





Le PAEJ est également visible sur le **site internet de l'Udaf 95**, qui tient à jour les informations le concernant.

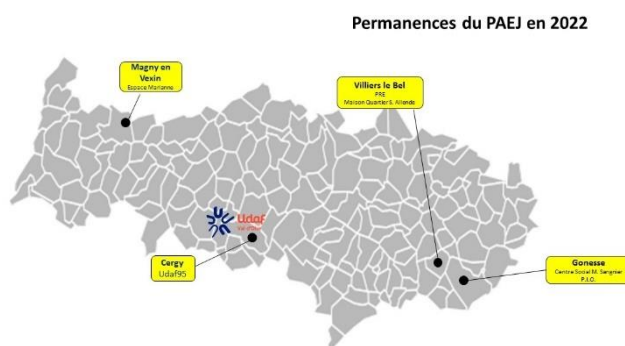
Communication régulière sur la page LinkedIn de la directrice et de l'Udaf 95 (suite à sa création en fin d'année).

Cette présence sur les réseaux sociaux et sur Internet est significative car elle se reflète dans la proportion de jeunes et de parents qui connaissent l'existence du PAEJ par ce biais. C'est aussi un mode d'entrée en relation de plus en plus utilisé par les jeunes lors des premiers contacts (3 sollicitations via la messagerie d'Instagram en 2022).

Chiffres clés du service en 2022

6 lieux de permanence dans le département

- ➔ Cergy
- ➔ Gonesse (Louis Aragon et Marc Sangnier)
- ➔ Villiers le Bel (PRE et Maison de Quartier Salvador Allende
- ➔ Magny en Vexin



Le Point Accueil Ecoute Jeunes étant un lieu anonyme, les personnes ont le choix de communiquer ou non certaines informations, qui sont traitées dans le respect des RGPD. Dans la rencontre avec le public, il est parfois délicat de poser une question quand le lien est fragile. Les statistiques suivantes sont les plus précises possibles au regard de ces contraintes.

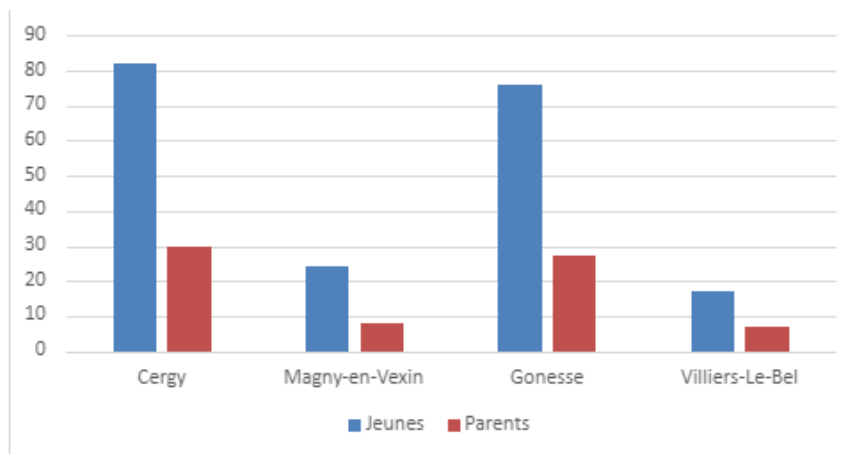


1042 entretiens programmés sur l'ensemble des antennes, soit **806** rendez-vous honorés
199 jeunes et **76** parents reçus lors de ces entretiens

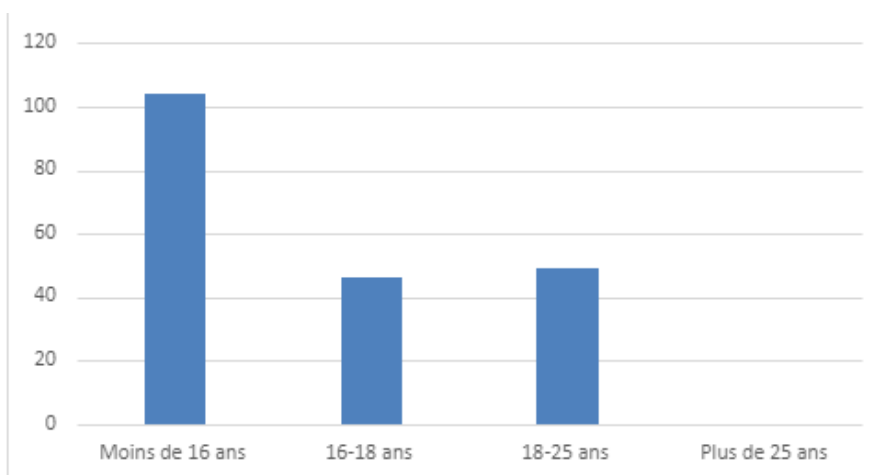
Cette année encore, le nombre de jeunes sollicitant les PAEJ a augmenté.

Le nombre important d'absences et d'annulations (quasiment 23%) de dernières minutes illustre les allers et retours des jeunes quant à leur demande. Dans 3% des cas, il s'agit d'absence à un premier rendez-vous auquel la personne ne donne pas de suite. Ce chiffre, bien que minime, illustre la dynamique adolescente qui pose la question de l'adhésion et de la nécessité de répondre rapidement à sa sollicitation quand le jeune la formule (possibilité de consulter sans rendez-vous).

➔ Proportion Jeunes et parents reçus selon le lieu de permanence



➔ Moyenne d'âge des jeunes reçus



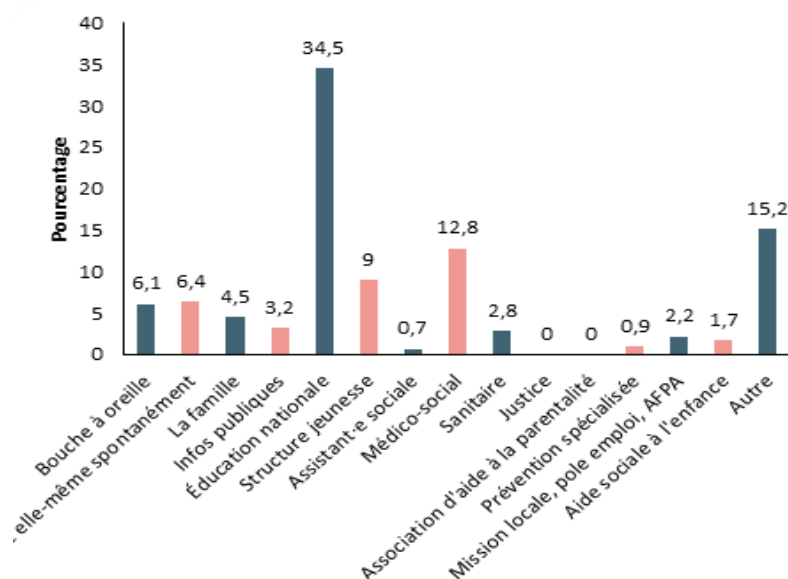
➔ Un travail de suivi essentiel

Le travail de suivi des jeunes est la part la plus importante des entretiens : une majorité des jeunes sont en souffrance sur le plan psychique, un suivi psychologique sans limite de temps est donc indiqué. Les jeunes viennent en entretien majoritairement seuls et s'approprient cet espace de parole qui leur est proposé.

Les entretiens parents /adolescents sont parfois nécessaires pour que la demande du jeune émerge (cela concerne souvent les jeunes de moins de 16 ans), ou peuvent intervenir ponctuellement dans la prise en charge, en concertation avec le jeune.

Enfin, d'autres types d'entretiens à plusieurs (famille élargie, avec un professionnel ou un-e (petit-e) ami-e du jeune) sont à la marge mais participent encore une fois à la souplesse du cadre.

➔ Organismes qui ont orienté les jeunes vers le PAEJ



Les jeunes reçus sont très majoritairement scolarisés ou en études, même si certains témoignent de difficultés scolaires. Les jeunes reçus restent majoritairement orientés par l'Education Nationale : psychologue de l'éducation nationale, assistantes sociales scolaires, infirmières scolaires, Conseillère Principale d'Education... Cela reflète le travail de partenariat qui est effectué en direction des établissements d'enseignement de manière continue. Cela est un indicateur de résultat intéressant en ce sens qu'il permet de dire que le PAEJ remplit sa mission de structure d'accueil généraliste et de prévention, l'école étant le premier lieu de vie des jeunes après la famille.

Motifs des consultations

Comme les années précédentes, les motifs de consultations qui reviennent le plus souvent relèvent de la souffrance psychologique (mal être, angoisse) et de la sphère familiale (relation intra-familiales). Arrivent ensuite les préoccupations concernant la vie sociale et relationnelle : la problématique du lien est toujours très prégnante.

Ces tendances se retrouvent sur chaque antenne : la souffrance psychologique et les problématiques familiales sont majoritairement évoquées et concernent quasiment l'ensemble des jeunes ayant fréquenté les PAEJ (précisément, 87,4% des entretiens traitent de souffrance psychologique).

Accueil des parents

En 2022, le PAEJ a reçu **72 parents**, **74 entretiens** ont été programmés et 60 ont effectivement eu lieu (81,1%). Les parents qui accompagnent ou sollicitent le PAEJ à titre individuel sont essentiellement les mères, dans 94% des cas. En effet, il est important de noter que ce nombre de parents regroupe aussi bien les parents soutenant et accompagnant leur adolescent dans la prise en charge du PAEJ que ceux sollicitant un espace pour questionner leur parentalité.

Plus précisément, en dehors des parents accompagnant leur enfant en début ou fin de prise en charge, 24 parents ont sollicité les PAEJ à titre individuel. Ce chiffre est légèrement en hausse par rapport aux années précédentes : 18 parents avaient été reçus en 2021 et 19 en 2020.

Sur les 24 parents reçus, une grande majorité sollicite un espace individuel (71%). La totalité des parents évoquent leur situation familiale et ce sujet est souvent couplé à de la souffrance psychologique, précisément dans 76,5% des cas. Ces items s'inscrivent dans le cadre de soutien à la parentalité et montrent bien que les parents ont bien saisi les problématiques pouvant être évoquées au PAEJ. Ces motifs de consultation font cohérence avec ceux principalement retrouvés chez les jeunes, à savoir la souffrance psychologique, les situations familiales puis la vie sociale et relationnelle.

Enfin, il est intéressant de noter que, sur 24 parents, 5 sont venus au PAEJ pour des entretiens parent/adolescent. Le PAEJ est alors saisi comme un lieu neutre pour aborder certaines problématiques et/ou une tentative de mise au travail commune est possible. Un couple est aussi venu consulter pour évoquer des questions éducatives.

Actions collectives

Mises à mal par les suites de la crise sanitaire et des départs en interne, les actions groupales ont été limitées en 2022.

Quelques interventions ont tout de même pu être mises en place avec certains partenaires :

- **Sur le territoire de Gonesse** : intervention en juin dernier à une séance du **Café des Parents** de la Maison des Habitants Marc Sangnier. La thématique de cette séance était intitulée **“Mon enfant et le psychologue”**. En appui sur le collectif et les expériences de chacun, l'objectif pour les participants était de pouvoir partager leur vécu personnel et ouvrir un espace de réflexion sur leur fonction parentale.
- **Sur le territoire de Cergy** : le PAEJ a été sollicité par un collège (Les Explorateurs) afin d'intervenir auprès des classes de 6^{ème} pour une sensibilisation autour des émotions. Ce projet est en cours d'élaboration. Il devait être lancé à la fin d'année 2022 et a été reporté à 2023.
- Le 26 mars 2022, le PAEJ a participé au forum santé organisé par la ville de Magny-en-Vexin dans le cadre des actions de son contrat local de santé.
- Préparation de la Journée à destination des acteurs de la jeunesse puis des jeunes, organisée dans le cadre du SDSF
- Participation à la semaine **« Etre parent une aventure »** par des posts sur les différents réseaux sociaux.
- Le PAEJ a participé à la **journée parentalité et numérique** sur Argenteuil en novembre 2022.
- Le PAEJ a été représenté lors du **Village parentalité à Maffliers** : Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a présenté son Village Parentalité “une journée pour accompagner les parents au quotidien” qui a eu lieu le samedi 24 septembre 2022 de 10h à 17h à la Maison du Village de Maffliers.

Perspectives pour 2023

En 2022 l'enjeu principal du PAEJ était de relancer l'activité sur les permanences de l'Est du territoire et d'ancrer les permanences existantes. Au fil des mois, le nombre de jeunes accueillis a augmenté et les différentes permanences sont désormais à nouveau bien identifiées par le public et les partenaires.

La grande majorité des rendez-vous pris par les jeunes et/ou leurs parents sont honorés et la plupart d'entre eux reviennent plusieurs fois.

Le PAEJ a restructuré ses temps de permanences et a pu en ouvrir une nouvelle à Villiers-le-Bel au sein du Centre socio-Culturel Salvador Allende. L'ouverture d'un nouveau lieu de permanence sur la commune d'Argenteuil,

reste également un projet en cours et une ouverture prévue en 2023. De même, l'aménagement d'une grande salle dédiée au PAEJ et pouvant accueillir plusieurs jeunes au siège a pu aboutir avec le soutien de la Caf.

L'année 2023 verra la création d'un groupe de parole pour enfants de parents séparés âgés de 6 à 12 ans qui sera coanimé par une médiatrice familiale et une psychologue.

La consultation conjugale et familiale

Objectif du service

L'objectif du service de Conseil conjugal et familial est de soutenir les familles. En facilitant la communication au sein du couple, de la fratrie, entre les générations, il aide à prévenir les situations de crise.

La conseillère conjugale et familiale de l'Udaf 95 offre une écoute à tous ceux qui souffrent de difficultés conjugales, affectives et familiales. Le Conseil conjugal et familial permet d'aborder l'ensemble des problématiques de manière individuelle, ou en groupe lors d'interventions collectives.

Cette méthode donne la possibilité à chacun dans un couple ou une famille de cheminer à son rythme.

Depuis 2020, un nouveau dispositif d'**accompagnement psychologique à destination des victimes de violences au sein du couple et de la famille** a été associé. Le suivi proposé y est individuel.

Pour cette consultation, il est à noter que pour environ la moitié des suivis, les violences intrafamiliales apparaissent : violence physique, psychologique dont l'emprise, harcèlement, violences parentales exercées sur les enfants.

Ce dispositif est donc précieux pour les personnes qui y font appel. Accompagner une victime dans sa reconstruction se situe dans une temporalité psychique difficile à accélérer.

Chiffres clés du service en 2022

↳ **83 permanences** réalisées en 2022 à Eaubonne, tous les lundis et mardis de 16h à 20h, dans les locaux de l'Espace Jeunesse et Familles – 18 rue de Soisy – 95600 Eaubonne.



Soit **137** entretiens → **162** personnes reçues environ → **36** dossiers ouverts

33 % des demandes concernent des **thérapies de couple**, **64 %** de consultations individuelles

Répartitions des demandes :

↳ **30** femmes

↳ **6** hommes



Age et catégorie socio professionnelle des personnes reçues

Même si nous recevons des mineurs et des personnes âgées de plus de 60 ans, la moyenne d'âge est entre **45 et 49 ans**.

Le public est de classe moyenne voire aisé dans sa majorité et de catégories socio-professionnelles se situant plutôt dans les tranches supérieures.

Orientations des personnes :

- ↳ **39 %** des personnes connaissaient déjà le service
- ↳ **27 %** sont orientés par le service Médiation Familiale de l'Udaf 95
- ↳ **17 %** sont adressés par des professionnels de santé, social, mairie et dispositif « violence ».
- ↳ **11 %** ont connu le service via des supports d'information et Internet
- ↳ **6 %** ont connu le service via la famille et le bouche à oreille

Cette année se singularise par une **forte stabilité dans les suivis**. C'est ainsi que nous comprenons que le nombre des personnes reçues reste à peu près stable entre 2021 et 2022 mais que le nombre de dossiers ouverts diminue d'un tiers environ.

L'engagement des personnes sur cette consultation nous a permis de les recevoir dans la durée.

Le type de demande

- **Concernant les thérapies de couple** : la moitié des demandes est formulée autour de la tension entre les membres du couple. Il s'agit principalement de moments de la vie du couple ou de la vie familiale où un déficit de communication apparaît comme un symptôme. Surgissent alors incompréhension, méfiance, agressivité voire violence entre les membres.

La consultation conjugale et familiale apparaît comme une nécessité pour continuer à fonctionner ensemble et prévenir les violences.

- **Consultations individuelles pour victimes de violences intra-familiales** :

Il est à noter que pour environ la moitié des suivis, la porte d'entrée est en lien avec les violences intrafamiliales : violence physique, psychologique dont l'emprise, harcèlement, violences parentales exercées sur les enfants.

Ce dispositif est précieux pour les personnes qui y font appel.

Accompagner une victime dans sa reconstruction se situe dans une temporalité psychique difficile à accélérer.

Le soutien psychologique dans le temps est essentiel pour les personnes qui investissent la consultation. Ainsi, pour exemple, nous avons suivi une jeune femme de 2019 à 2022 (soit 4 années) dans l'objectif de l'accompagner jusqu'au procès (pour viol) qui va, de son point de vue, clore le chapitre de son statut de victime.

Elle dira à quel point il était difficile d'exposer une intimité aussi douloureuse et la stabilité des professionnels (avocat et psychologue) constitue un véritable atout dans le combat des victimes.

Partenariat

En 2022, Nous avons continué la diffusion de l'information concernant les consultations à destination des victimes de violences intra familiales

Les orientations proviennent principalement des Assistantes sociales référentes « violence » et présentes dans les commissariats de la région proche (95 et 93).

Nous avons eu différentes rencontres et contacts téléphoniques afin de faire connaître le dispositif :

CENTRE SOCIAL « Les Noël's » de Soisy sous Montmorency/ commissariat ERMONT /ARGENTEUIL auprès des psychologues et référentes sociales. / Service ADPJ chargé des AED.

Plaquettes disponibles / Site Internet

Les **plaquettes** d'information ont été mises à jour en septembre 2022 sur le modèle proposé par l'Unaf.



Ces 2 plaquettes sont également téléchargeables sur notre site Internet

www.udaf95.fr

La consultation psychologique

La Consultation Psychologique de l'UDAF 95 a été mise en place pour proposer des consultations gratuites avec un psychologue dans les villes de Sarcelles et Villiers-le-Bel. Elle est également accessible aux habitants des autres villes à un tarif adapté en fonction de leurs revenus (allant de 6€ à 48€).

La psychologue en charge de ces consultations y propose un accueil sans limite d'âge et au sein duquel diverses préoccupations peuvent être abordées en toute confidentialité. L'objectif est de proposer un espace de parole et de soutien, ponctuel ou de suivi, à toute personne qui en éprouverait le besoin et n'aurait pas forcément les moyens de consulter un psychologue en libéral.

Permanences

2 lieux de permanence sur le département :

- ↳ **Sarcelles** : 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} vendredi du mois de 14h30 à 17h30 au Centre Social Les Lochères
- ↳ **Villiers-le-Bel** : 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 13h30 à 17h30 à la Maison de Quartier Boris Vian

Activité du service en 2022

À la suite du départ en novembre 2021 de la psychologue en charge de ces consultations, la permanence a été interrompue pendant quelques mois. Elle a repris au 1^{er} trimestre après le recrutement d'une nouvelle psychologue.

Chiffres clés :

65 consultations ont été programmées sur les 94 heures de permanences dédiées, avec un taux de remplissage de 69%. Parmi les rendez-vous pris, 50 ont été honorés. Ces 50 consultations correspondent à 11 patients s'étant inscrits, pour la majorité d'entre eux, dans une démarche de suivi régulier.

Travail partenarial :

En 2022, la psychologue a pu participer à 42 actions partenariales avec les acteurs médicaux, sociaux et éducatifs du territoire. Elle a par exemple participé aux veilles éducatives de Villiers-le-Bel en fin d'année. Des échanges téléphoniques réguliers sont maintenus avec les principaux partenaires autour des situations cliniques partagées. Au total, nous comptons aujourd'hui 64 partenaires sur l'Est du Val d'Oise avec lesquels nous avons pu échanger sur nos dispositifs et pratiques respectives. Parmi ceux-ci, nous pouvons par exemple citer l'association IMAJ, Collectif Fusion, le PRE de Villiers-le-Bel, le GEM 1001 vie, la PMI de Sarcelles ou encore le CSAPA de Villiers-le-Bel.

Comme évoqué précédemment, les temps de permanence de la Consultation Psychologies sont peu conséquents et ne permettent pas de multiplier les actions avec les partenaires. La psychologue a ainsi profité des rencontres partenariales du PAEJ afin de présenter le dispositif.

Motifs de consultation :

Concernant les motifs de consultation, notons que 60% de nos patients présentent des problématiques en lien avec des violences subies, qu'elles soient actuelles ou passées. Bien souvent, celles-ci sont vécues en milieu scolaire et/ou familial.

Les problématiques relatives à la santé mentale sont aussi très présentes (40%) avec un trouble schizophrénique stabilisé mais toujours difficile à vivre chez un homme, ou encore du mutisme sélectif chez une petite fille. Enfin, des difficultés scolaires sont aussi fréquemment évoquées avec les enfants que nous recevons : trouble du comportement en milieu scolaire, opposition à l'autorité, difficultés dans le travail et les apprentissages.

L'évolution est constante. Les deux lieux sont désormais bien identifiés et investis par ses usagers qui s'inscrivent majoritairement dans une démarche de suivi après le premier entretien. Les besoins d'accompagnement psychologique sont bien présents sur le territoire. L'investissement des permanences par les usagers pourrait aussi s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de dispositif associatif similaire sur le secteur et que les services de la fonction publique hospitalière (tels que les CMP) sont surchargés.

Plaquette et affiche disponibles



Page web dédiée à la Consultation Psychologique sur le site de l'Udaf 95 :
<https://www.udaf95.fr/les-services-aux-familles/consultation-psychologique/>

ACTION SPECIFIQUE DU SERVICE ACTIONS MEDIATION PARENTALITE POUR 2023

- **Parcours pour enfants et parents**

Une convention Programme Réussite Educative a été signée avec la commune d'Argenteuil pour 2023.

La ville s'associe à l'Udaf 95 dans la mise en place des Parcours pour les adultes et pour les enfants lors d'un deuil ou lorsque les parents se séparent.

Parcours enfants :

Prévenir les risques engendrés par la rupture de liens familiaux en permettant un bon déroulement du processus de deuil
Permettre un apaisement de la souffrance de ces enfants et ainsi contribuer à une meilleure scolarité
Renforcer la résilience

Parcours adultes :

Prévenir les risques engendrés par la rupture de liens familiaux
Permettre le bon fonctionnement d'un processus de deuil sain
Renforcer la résilience



POINT CONSEIL BUDGET



L'objectif du Point Conseil Budget

L'objectif du service PCB de l'Udaf 95 est de **prévenir et de traiter les difficultés financières**.

- La prévention du malendettement et du surendettement est au cœur des missions des Points conseil budget
- Agir dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent... et lorsque les impayés et/ou les crédits s'accumulent
- Développement du dispositif sur le département : campagne de communication, outils
- Mise en place de réunions d'informations collectives et/ou permanences pour les rendez-vous individuels d'accompagnement budgétaire auprès des villes, mise en place d'une permanence à notre siège social pour les rendez-vous individuels.

Mise en place du service

Ce service permet d'apporter des réponses aux questions des familles par téléphone ou par mail. Des rendez-vous au sein même de nos locaux, peuvent être pris pour aider les familles dans leurs démarches.

Information individuelle

- ↳ entretien téléphonique
- ↳ échange par mail
- ↳ entretien physique uniquement sur rendez-vous

Information collective

- ↳ Intervention au sein des établissements (mairies, écoles...)

Nouveauté 2022

- En juin 2022, une **nouvelle permanence** du Point Conseil Budget a ouvert à **Goussainville**, à la Maison des Solidarités Danièle Mitterrand, les 2ème et 3ème jeudis du mois, de 9h à 12h00.

Presse 2022

Plusieurs articles de la presse départementale, consacrés au PCB sont parus en 2022.



Labellisation du Point Conseil Budget

Dans le cadre du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, l'instruction du 31 décembre 2015 a mis en place à titre expérimental des points conseil budget. Le dispositif a été pérennisé et généralisé à l'ensemble du territoire.

Les conditions de mise en place et de labellisation de ces structures sont précisées dans l'instruction du 10 mai 2019. Elles reposent notamment sur l'évaluation des moyens mis en œuvre afin de favoriser l'accueil, l'écoute, l'information et l'accompagnement des usagers dans les procédures de surendettement.

L'Udaf 95 est labellisé depuis le 2 août 2019 (en cours de renouvellement pour 2022-2024).

Un second label a été obtenu en novembre 2021.

Faits marquants 2022

Les permanences « hors les murs » sont dorénavant effectives. En 2022, nous avons continué de développer notre partenariat afin d'être présent physiquement aux quatre coins du territoire du val d'Oise y compris dans les territoires dits « carencés ». En plus des villes de Cergy, Ermont et Magny-en Vexin, nous sommes maintenant présents les deuxième et troisième samedis matins de chaque mois au CCAS de Goussainville.

Le PCB a pu participer aux deux comités de pilotage PCB organisés en juillet et décembre 2022 par la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités.

En 2020, le schéma départemental de soutien aux familles (SDSF) a été cosigné par différentes institutions (la CAF, le Préfet, le conseil départemental, le directeur académique, la MSA, ...) afin de favoriser le déroulement harmonieux de la vie familiale. Une journée départementale de la jeunesse se tiendra en 2023. Le PCB a participé à plusieurs sessions du groupe de travail jeunesse du schéma. Nous animerons aussi deux ateliers.

En 2021, l'animateur du point conseil budget a participé aux groupes de Travail organisés par le Conseil Départemental du Val d'Oise et le cabinet F.O.R.S. sur les thèmes de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité (ASIP) et du Référent de Parcours pilotés. En 2022, la feuille de route a été déployée. L'objectif était de parvenir à ce que, sur le territoire de Cergy, « toute personne se présentant puisse recevoir, après avoir été écoutée, un premier niveau d'information, voire une proposition d'orientation vers un interlocuteur expert, même si sa demande ou ses attentes ne relèvent pas d'une prise en compte par cette institution d'accueil »

- **Réunions**

- Animation Collective auprès des DE CESF du lycée Camille Pissarro à Pontoise. Nous avons abordé les thèmes de l'éducation financière et le surendettement.
- Participation au comité de Pilotage du village juridique de Seugy organisé par le CIAS Carnelle Pays-de-France. La thématique était l'accès au droit. L'udaf95 a tenu un stand d'informations.
- Participation au Forum des seniors organisé par la commune de Sannois. L'udaf95 a tenu un stand afin de faire connaître ses services. Notamment la pertinence du PCB pour l'accompagnement des plus âgés.
- L'udaf95 a organisé une rencontre dans ses locaux avec tous les travailleurs sociaux du Service Social Départemental du secteur de Cergy ainsi que les agents administratifs dans un second temps. Nous avons eu l'occasion de présenter nos différents services.
- Les missions du PCB sont systématiquement présentées par la Directrice lors de ses rencontres avec des professionnels.

Ces actions de formations, sensibilisations ont concerné environ 100 personnes.

- **Formations**

Conformément au cahier des charges PCB et dans un but de formation continue, de développement des compétences et de partage d'expériences, l'animateur PCB a participé à plusieurs sessions de formations et notamment :

- « Le droit au compte » organisée par la banque de France
- « La conduite d'animations collectives » organisée par l'UNAFOR
- « Les arnaques » organisée par la banque de France
- « L'accompagnement budgétaire » organisée par l'UNAFOR
- « les assurances » organisée par la banque de France

L'animateur PCB a également suivi des formations SST et incendie.

- **Webinaires**

Le service PCB a participé en 2022 aux webinaires suivants :

- Rencontre avec les services d'action logement organisée par l'UNAF
- Présentation du nouveau logiciel métier « budg&co »

La Journée Nationale du surendettement, organisée par l'Unaf, initialement prévue fin d'année 2022, a dû être décalée à janvier 2023.

Durant nos différents groupes de travail ou réunions nous avons eu l'occasion de présenter le service aux principaux acteurs du travail social sur le département. Cela nous a permis de développer notre réseau et partenariat, et ainsi inscrire notre PCB dans le maillage territoriale des services proposés aux citoyens.

Nous sommes dorénavant bien mieux identifiés par nos partenaires.

Statistiques 2022

En 2019, le préfet du Val-d'Oise, Monsieur Amaury de Saint-Quentin, indiquait à la suite du déploiement du plan pauvreté dans le département qu'« un habitant sur six vit sous le seuil de pauvreté dans le département. Avec un taux de pauvreté de 17 %, le Val-d'Oise se situait alors sensiblement au-dessus des moyennes nationale et régionale ».

Deux ans après le lancement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, celle-ci a été actualisée à la suite de la crise sanitaire qui entraîne une hausse du risque de basculement vers la pauvreté des Val d'oisien les plus fragiles.

Face à la hausse constante des dépenses contraintes (logement, énergie) la stagnation, baisse ou perte des revenus, de très nombreuses familles sont confrontées à des difficultés financières récurrentes.

Face à la crise sanitaire, la crise de l'énergie, l'inflation notamment, les conseils du PCB s'avèrent plus que nécessaires pour les plus démunis ou pour les personnes qui rencontrent des difficultés.

Lors de la précédente convention, l'Udaf 95 s'est attachée en période de crise à développer son PCB (au siège de l'association, à Ermont en 2021 puis à Magny en Vexin et Goussainville en 2022).

Malgré la crise sanitaire, le service PCB a maintenu ses activités et ses rendez-vous physiques début 2022. Nous avons reçu nos usagers en présentiel malgré les restrictions sanitaires.

Le service PCB a accompagné plus d'usagers en 2022, par rapport à 2021.



176 personnes reçues en 2022 dont 103 personnes suivies (au moins 2 rendez-vous)

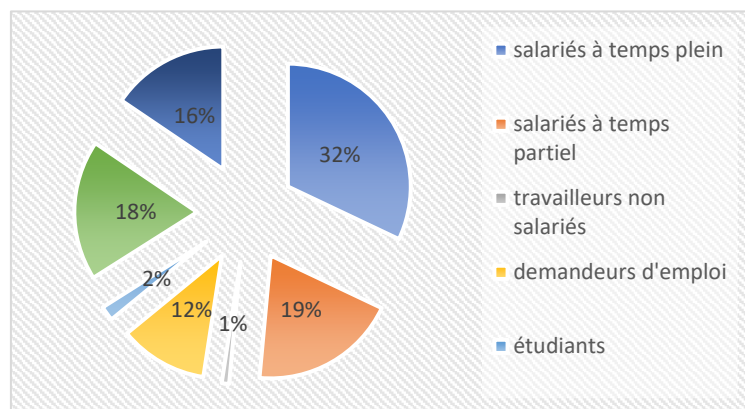
↳ **265 entretiens** réalisés

↳ **57 appels** téléphoniques d'information simple et de réorientation

Fréquentation



Typologies des personnes reçues



Pour cette année 2022, nous constatons toujours un impact de la crise sanitaire sur les familles. Nous avons rencontré beaucoup de personnes seules, avec et sans enfants, suite à un divorce ou une séparation récente.

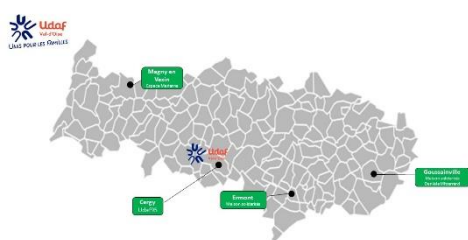
Principaux motifs des entretiens :

- Constitutions et suivis de leurs dossiers de surendettement
- Dettes de logement
- Crédit à la Consommation
- Découvert et créances impayées

Nous constatons que la crise sanitaire a continué à avoir un impact sur les familles.

Nous avons été contactés par beaucoup de personnes seules, avec ou sans enfants, en situation de divorce ou de séparation récente. La majorité des consultations concernent la constitution et le suivi de dossiers de surendettement. Les dettes de logement et de crédit à la consommation reviennent le plus souvent.

Les permanences sur le département



CERGY	UDAF 95, 28 rue de l'Aven
ERMONT	Maison Communale des Solidarités, 100 rue Louis Savoie
MAGNY-EN-VEXIN	Espace Marianne, Boulevard des Cordeliers
GOUSSAINVILLE	Maison des Solidarités Danièle Mitterrand

Partenariat / Communication

L'UDAF 95 a largement travaillé sa communication en 2022 notamment via son site internet et la page linkedin de la direction et sur l'harmonisation de sa plaquette d'information avec celle des autres services.



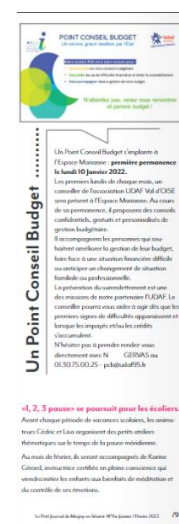
Plaquette de présentation détaillée et Kakémono du Point Conseil Budget.



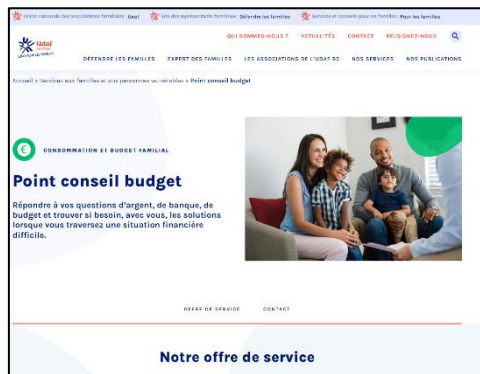
Réalisation d'une plaquette RGPD à l'attention des usagers.

Article Presse Locale

La revue « Le Petit Journal » de la ville de Magny en Vexin a consacré un article sur le Point Conseil Budget de l'Udaf 95 dans son numéro de Janvier 2022.



Le Journal de l'Agglomération de Cergy Pontoise « Onze comme Une » a consacré un article le 30 mars 2022 sur le Point Conseil Budget « Comment optimiser son budget avec l'Udaf 95 ».



Des informations et actualités sont mises à disposition sur le **nouveau site Internet de l'Udaf 95**, dans la rubrique « **Nos services/PCB** »

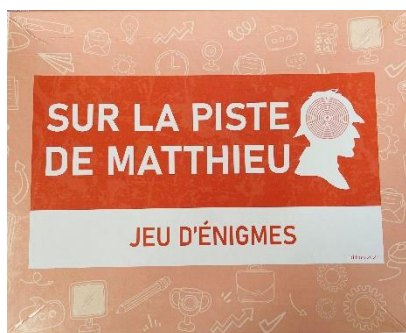
Un lien vers les sites de l'Unaf « **Pour les familles** » et « **Prendre Soins de ma famille** », qui partagent des informations sur la thématique de la Consommation et du Budget.

Défendre les familles



La **Newsletter de l'Udaf 95** relaie les actualités du PCB à ses abonnés.

Education financière : Edition de boîtes de jeu « Sur la Piste de Matthieu » pour le réseau Unaf/Udaf



A la demande de l'Unaf, la Banque de France a réédité 50 boîtes de jeu « Sur la Piste de Matthieu » pour le réseau des Udaf, afin qu'elles disposent d'un support pour leurs actions collectives.

Ce jeu est un escape game mêlant actions et énigmes permettant d'aborder des notions budgétaires et financières auprès de jeunes adultes.

L'Udaf 95 a commandé une boîte de jeu pour son service PCB.

Par ailleurs, en 2022, nous avons établi de bons contacts avec nos partenaires sur le département et avec qui nous avons conclu une convention de partenariat. Nous continuerons pour l'année 2023.

Nous avons également participé aux 3 sessions des groupes de travail sur les thèmes « Accueil Social Inconditionnel de Proximités (ASIP) » et « Référent de parcours » pilotées par le Conseil Départemental et participé au Schéma Départemental des Services aux Familles.

Perspectives pour 2023

- Continuer d'aller vers les personnes fragilisées économiquement en développant des lieux de permanences dans le département. Des discussions sont en cours avec les communes de Marines afin de mettre en place des permanences et le Service social départemental.
- Développer la communication et l'identification de notre service dans le maillage territorial des services sociaux.
- Déploiement d'un logiciel métier, développé par l'Unaf mis à notre disposition en 2023.
- Développer des actions collectives de sensibilisation et participer à la semaine de l'éducation financière

LA MEDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES



Créée en 1920, la médaille de la famille est une distinction honorifique définie par le Code de l'action sociale et des familles. Son nom et ses conditions d'attribution ont été réformés par décret du 17 février 2022.

Elle est accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. Elle peut également être remise au bénévole et au professionnel intervenant auprès des familles et assurant l'accueil du jeune enfant et la protection de l'enfance.

- **Promotion 2022** :

L'UDAF du Val d'Oise a reçu 8 dossiers de candidature à la Médaille.

Ces 8 dossiers de candidature à la Médaille de l'Enfance et des Familles ont donc été présentés à la commission interne de la Médaille qui a émis un avis consultatif lors de sa réunion du 2 juin 2022.

Ils ont tous reçu avis favorable par arrêté préfectoral n° 2022-46 du 2 septembre 2022.



BAUX GLISSANTS



Convention cadre signée le 1^{er} avril 2016 entre l'Udaf 95 et Val d'Oise Habitat.

Le **bail glissant** est un dispositif d'accompagnement social global assuré par des [Associations \(loi 1901\)](#) auprès des ménages en difficulté.

Il a vocation à permettre, à terme, l'accès des ménages en difficulté au statut de locataire en titre. Il est convenu, dès le départ, avec le bailleur d'origine, des termes du glissement du bail.

1/ L'Udaf 95 recherche et loue, en son nom, un logement.

2/ L'Udaf 95 signe un contrat de sous-location d'un an renouvelable avec le

ménage.

3/ Un point de situation est fait entre l'Udaf 95, le ménage et le bailleur social tous les six mois.

L'accompagnement social

L'Udaf 95 mène l'accompagnement social global personnalisé sur une période qui n'excède pas, *a priori*, vingt-quatre mois : elle demande, à l'issue de l'accompagnement social global, le transfert du bail au nom du ménage afin qu'il accède au statut de locataire. La décision de glisser ou non le bail au nom du ménage appartient au bailleur social.

L'Udaf 95 associe naturellement le bail glissant à une action socio-éducative, qui a vocation à trouver une solution durable pour le ménage. Elle met en œuvre une pédagogie (essai, erreur, apprentissage). Le logement est alors un outil d'insertion plus qu'une finalité.

Activité 2022 :

3 baux glissants en janvier 2022.

Secteurs géographiques concernés :

1 logement sur Villiers-le-Bel
1 logement sur Saint-Ouen-l'Aumône

1 logement sur Eaubonne

Au 31/12/2022, l'Udaf 95 compte 3 baux glissants actifs.



Protection des données

Entré en vigueur le **25 mai 2018 dans toute l'Union européenne**, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) instaure un nouveau cadre juridique pour la protection des données personnelles.

En plus du RGPD, l'Union européenne a adopté la directive (UE) du 27 avril 2016 dite "Directive Police Justice" relative aux traitements de données personnelles en matière pénale. **Ces deux textes constituent "le paquet européen" sur la protection des données.**

A ce titre, tous les organismes traitant des données à caractère personnel doivent se mettre en conformité.



Pour répondre à cette obligation légale, mais aussi et surtout pour assurer la protection et garantir un service de qualité à ses usagers, l'Udaf du Val d'Oise a nommé une Déléguée à la Protection des Données (DPO) dédiée à cette mission. Cette désignation intervient dans un contexte obligatoire, notre Udaf traitant des données sensibles de personnes vulnérables.

Actions 2022

- Le site Internet a été refondu en 2022 et la rubrique « Politique de Confidentialité » est totalement consacrée à la protection des données.

Outils



- Un guide pratique a été réalisé par l'Unaf afin d'accompagner les services intervenant auprès des familles dans la mise en place du RGPD dans son réseau

- Une affiche FALC (Facile à Lire et à Comprendre), réalisée par l'Unapei en partenariat avec l'Unaf, a été adaptée à notre structure et affichée dans la salle d'accueil du service MJPM.



- Le service Point Conseil Budget a réalisé une plaquette RGPD à l'attention des usagers.

Les mois à venir se concentreront sur l'actualisation des registres des traitements, piliers de la conformité à travers une parfaite connaissance des données traitées au sein de l'établissement, puis sur une analyse de risques permettant un ajustement des priorités d'action.



Informations Pratiques

Siège de l'Udaf 95

28 rue de l'Aven
BP 88499
95891 CERGY-PONTOISE cedex
☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : service-institution@udaf95.fr



Nos Partenaires Institutionnels



Avec le soutien de la DDETS 95, de la Direction Régionale aux Droits des femmes et à l'égalité, de la Caf, de la MSA, de la Cour d'Appel de Versailles, du Conseil Départemental du Val d'Oise et autres collectivités territoriales.

Nous contacter

• Service de Protection des Majeurs

☎ : 01.30.75.05.39.
✉ : service-mp@udaf95.fr

• Institution

☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : service-institution@udaf95.fr

• Point Info Famille

☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : pif@udaf95.fr

• Médiation Familiale

☎ : 01.30.75.70.36.
✉ : amp-udaf95@udaf95.fr

• Consultation Conjugale et Familiale

☎ : 01.30.75.70.36.

• Point Accueil Ecoute Jeunes

☎ : 01.30.75.70.36.
✉ : paiej-udaf95@udaf95.fr

• Information et Soutien aux Tutrices/Tuteurs Familiaux

☎ : 01.30.75.04.52.
✉ : service-istf@udaf95.fr

• Point Conseil Budget

☎ : 01.30.75.00.25.
✉ : pcb@udaf95.fr



LinkedIn



Udaf 95

28 rue de l'Aven - 95800 CERGY ST CHRISTOPHE

☎ 01 30 75 00 25 - ✉ service-institution@udaf95.fr

www.udaf95.fr